

PER
V-213
Ex. 2

LA VIE EN ROSE

LE MAGAZINE FÉMINISTE D'ACTUALITÉ
BIMESTRIEL • N° 10 • MARS 1983 • 2,50\$

Les femmes en prison

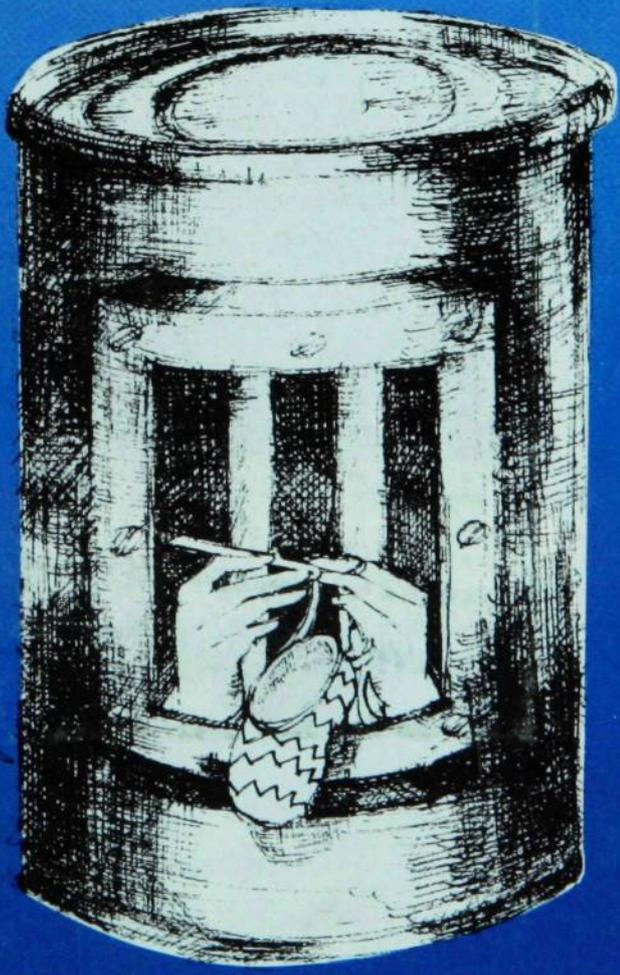
spécial romans policiers
**CELLES POUR QUI
LE CRIME PAIE**

spectacles
**LIZA MINELLI
MARIE-PAULE BELLE
CLEMENCE
SUZANNE JACOB**

éditorial
PORNO ET CENSURE

loi
LE VIOL N'EXISTE PLUS

sexualité
LE POINT "G"



Leptane

**Joyeux 8 mars!
SPECIAL
80 PAGES**



Luce IRIGARAY



NOUVEAUTÉ

- L'oubli de l'air
Luce Irigaray
160 p.

13,15\$

du même auteur:

- Speculum, de l'autre Femme
- Ce sexe, qui n'en est pas un
- Passions élémentaires

Marguerite DURAS



NOUVEAUTÉS

- La maladie de la mort
64 p.
- Savannah Bay
104 p.

6,30\$

Hélène MERLIN

- Le Caméraman
208 p.

17,10\$

du même auteur: Rachel (1981)



DOSSIER

21
LES FEMMES
EN PRISON

22
L'HISTOIRE DE
DANIELLE D.
Lise Moisan,
Francine Pelletier

25
DES FILLES
BIEN «PROTÉGÉES»
Joanne Doucet

26
GRAND REPORTAGE :
MERCREDI
A TANGUAY
Françoise Guénette,
Lise Moisan



35
LES BONNES
RÉFÉRENCES
Lucie Lemonde

36
PLAIDOYER CONTRE
L'INUTILE
Lucie Lemonde

ÉDITORIAL	4
COURRIER	6
COMMUNIQUÉS	8
COMMENTAIRE / <i>Hélène Lévesque</i> Encore heureux qu'on va vers l'été	11
LES US QUI S'USENT / <i>Monique Dumont</i> La circonférence des évêques	13
ENTREFILETS AU POIVRE / <i>Sylvie Dupont</i> Variations sur la douceur	15
CHRONIQUE DÉLINQUANTE / <i>Hélène Pedneault</i> Y a-t-il une criminelle dans la salle ?	16
SEXUALITÉ / <i>Madeleine Champagne, Marie-Anne Rainville</i> Le point G à l'ordre du jour	18
BD / <i>Judith Gruber-Stitzer, Francine Tougas</i> La Mode No 3	20
DOSSIER / <i>Coordination Lise Moisan</i> Les femmes en prison	21
PRONOSTICS POLITIQUES / <i>Hélène Lévesque</i> Un peu d'eau dans un désert politique	38
LE POINT AVEUGLE / <i>Danielle Blouin</i>	40
JOURNAL INTIME ET POLITIQUE / <i>Suzanne Girard, Denise Beaugrand-Champagne</i>	44
ANALYSE / <i>Andrée Côté</i> Le viol n'existe plus	46
FICTION / <i>Jovette Marchessault</i> Erreur sur le fruit	48
MILITANTISME Léa Roback : propos d'une batailleuse / <i>Hélène Pedneault</i>	50
Québécoises deboutte / <i>Ariane Emond</i>	53
La hantise des casseroles / <i>Diane Lamoureux</i>	55
Des maisons pour les femmes / <i>Carole Beaulieu</i>	56
SPÉCIAL ROMANS POLICIERS / <i>Hélène Pedneault, Irène Ellenberger,</i> <i>Monique Simard</i> Agatha et les autres : celles pour qui le crime paie	58
P.D. James : un univers différent	61
ENTREVUE / <i>Hélène Pedneault</i> Suzanne Jacob : lettres de Paris	62
SPECTACLES / <i>Hélène Pedneault</i> «Life is a cabaret» : Liza Minelli, Clémence, Marie-Paule Belle	64
FLASHES CULTURELS Livres, théâtre, cinéma, vidéo, musique, arts visuels, calendrier	68
JAMBETTES / <i>Andrée Brochu</i>	79

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Sylvie Dupont, Ariane Emond,
Françoise Guénette, Anne de Guise,
Lise Moisan, Francine Pelletier.

COMITÉ DE LECTURE
Andrée Côté, Camille Gagnon,
Françoise Guénette, Anne de Guise,
Jovette Marchessault, Yolande
Martel, Hélène Pedneault, Francine
Pelletier, Joyce Rock, Claudine Vivier.

COLLABORATION
Carole Beaulieu, Danielle
Bellehumeur, Nicole Bernier, Danielle
Blouin, Madeleine Champagne,
Andrée Côté, Johanne Doucet,
Monique Dumont, Irène Ellenberger,
Suzanne Girard, Diane Lamoureux,
Lucie Lemonde, Hélène Lévesque,
Jovette Marchessault, Hélène
Pedneault, Louine Pinard, Marie-
Anne Rainville, Monique Simard,
Francine Tougas, Yolande Vézina.

ILLUSTRATION
Danielle Blouin, Andrée Brochu,
Judy Gruber-Stitzer, Marie-Josée
Lafortune, Ginette Loranger,
Sylvie Roche, Anne St-Denis.

PHOTOGRAPHIE
Françoise Guénette, Anne de Guise.

COUVERTURE
Andrée Brochu, Sylvie Dupont,
Marie-Josée Lafortune,
Nicole Morisset.

MAQUETTE
Diane Blain, Danielle Blouin,
Andrée Brochu, Marie-Josée
Lafortune, Ginette Loranger, Nicole
Morisset
(cheffe d'atelier)

CORRECTION D'ÉPREUVES
Suzanne Bergeron, Claudine Vivier.

COMPOSITION
Concept Médiatexte inc.,
834 Bloomfield, Outremont,
(514) 272-9545.

IMPRESSION
Imprimerie Transmag inc.,
5695 boul. des Grandes Prairies,
St-Léonard.

DISTRIBUTION
Les Distributeurs Associés du Québec
(DAQ), 3600 boul. du Tricentenaire,
Pointe-aux-Trembles,
Média Services, 185 ouest,
rue Louvain, Montréal.

PERMANENCE
Louise Legault (administration),
Ariane Emond (promotion),
Françoise Guénette et Francine
Pelletier (rédaction).

PUBLICITÉ
Claude Krynski ; (514) 843-7226.

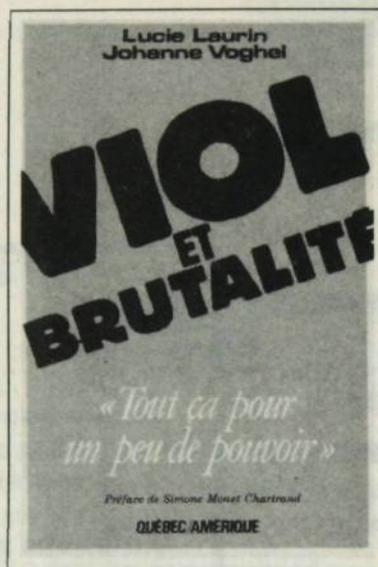
ABONNEMENT
1 an : 6 numéros ; 11\$
2 ans : 12 numéros ; 20\$
De soutien : 25\$ et plus.
International, voie de surface : 18\$.
Par avion : 24\$.
Responsable : Nicole Bernier.

LA VIE EN ROSE est éditée
par les Productions des années 80,
corporation sans but lucratif. On peut
nous rejoindre de 9 h 30 à 5 h au
3963, rue St-Denis, Montréal,
H2W 2M4, ou en téléphonant au
(514) 843-8366.

Tout texte ou illustration soumis
à LVR passe devant le comité de
lecture. Date de tombée : 2 mois
avant la prochaine parution.

Depôt légal : Bibliothèques nationales
du Québec et du Canada, ISSN-0228-549.
Indexée dans RADAR.
Courrier de deuxième classe : 5188.

Vient de paraître



14,95 \$

Quand l'humain n'est plus qu'un
objet...

VIOL ET BRUTALITÉ, de Lucie
Laurin et Johanne Voghel

Les confidences de femmes — et
d'hommes — violées et battues font
clairement ressortir le besoin d'avilir
qu'éprouve l'agresseur sexuel. Un
livre lucide qui montre bien que le
viol menace toutes les femmes, qui
qu'elles soient et quelque rang qu'elles
occupent dans la société. Un rapport
d'un haut intérêt pour qui s'intéresse
à la condition féminine et aux droits
et libertés. Ni certitude ni solution,
mais des interrogations troublantes.
Des pages qui bouleversent... et qui
dérangent.

En vente dans les bonnes librairies

Joyeux 8 mars!

Le mardi 8 mars, LA VIE EN ROSE invite les femmes de la région de Montréal à venir fêter, entre femmes exclusivement, LA FIÈVRE DU MARDI SOIR, à la salle Joseph-Judes, 454 rue Laurier est (Métro Laurier), à 20 heures.*

Mars 1983, c'est aussi le troisième anniversaire de LA VIE EN ROSE. Depuis mars 1980, plus de 150 femmes ont collaboré à l'écriture et à l'illustration de nos dix dossiers, de nos articles politiques, reportages, entrevues et critiques d'événements culturels. Et nous avons fait le pari de durer... longtemps. Cela dépend de vous, cependant.

Un magazine féministe d'actualité ne peut survivre au Québec sans quelques milliers d'abonnées fidèles. Votre soutien financier nous est indispensable. Si vous croyez que notre projet d'information en vaut la peine, ABONNEZ-VOUS, si vous ne l'êtes pas déjà, et ABONNEZ VOS AMIES. Toutes vos amies, vos parents, vos voisines...

Mais nous voulons plus que votre argent! Vu le peu de moyens dont dispose LA VIE EN ROSE, nous avons besoin de vos idées, de vos critiques, de vos textes, de vos caricatures, photos, suggestions. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons être partout à la fois... et faire virer la vie au rose. Bonne fête!

À bientôt!
L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

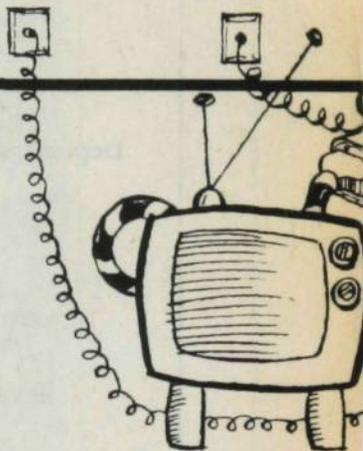


* Billets en vente à LA VIE EN ROSE (843-7226; Louise Legault) et le soir même, à l'entrée, au prix de 5,00\$.

PORNO ET CENSURE

«Je rêve du jour où Monsieur Heffner (le grand patron de Playboy) sera ruiné... non pas parce que l'État l'aura censuré, mais parce qu'il n'aura plus de clients (grâce entre autres à) l'influence éclairante du féminisme.»

Lysiane Gagnon, *La Presse*, 20 janvier 1983



Il est toujours un peu odieux d'empêcher les gens de rêver, mais nous devons rappeler à toutes les optimistes que dans la vraie vie, ce ne sont pas tout le temps les «bonnes» qui gagnent et les «méchants» qui sont punis.

Contrairement à Playboy Entreprises et consorts, le féminisme n'est pas une industrie multinationale et multimilliardaire, ne jouit pas de l'appui des gouvernements et ne diffuse pas un produit parfaitement intégré à une idéologie qui domine depuis des millénaires. Alors, pour l'influence, nous ne pouvons rien garantir.

Quelle mouche nous pique ?

Depuis le début de l'année, on s'est beaucoup demandé dans les médias pourquoi les femmes avaient attendu l'affaire de la télévision payante avant de protester aussi massivement contre la pornographie. N'avions-nous jamais remarqué auparavant l'omniprésence des étalages de publications pornographiques, des affiches de cinéma, des sex-shops et des clubs de danseuses nues ? Notre réaction était donc irrationnelle et disproportionnée ? Non. Si nous avons réagi différemment, c'est parce qu'il y a une différence.

Jusqu'ici, la pornographie était un divertissement pour hommes ; on la consommait dans les clubs, dans les parties de chasse et de pêche, dans les enterrements de vie de garçon, bref, là où les seules femmes présentes étaient payées pour y être : danseuses et prostituées.

Avec l'arrivée de la T.V. payante et des vidéo-cassettes, les femmes ont compris

que la pornographie allait bientôt entrer chez elles, là où elles vivent, travaillent, élèvent leurs enfants. On nous demande maintenant bien davantage que de la tolérance face à la porno ; il faudrait lui donner l'hospitalité.

Même si on parle de «divertissement pour adultes», la très grande majorité des femmes de 1983 n'aiment pas plus la pornographie que toutes celles qui, avant nous, ont jeté Playboy à la poubelle malgré ces si-bons-articles vantés par nos maris, amants ou fils.

Certains en concluent qu'une répulsion fondamentale pour les choses du sexe – un instinct atavique – pousse les femmes à en combattre farouchement les représentations même les plus anodines.

Nous croyons plutôt que – quelles que soient les raisons morales ou éthiques qu'elles invoquent pour s'y opposer – les femmes savent depuis toujours, consciemment ou intuitivement, que la porno nous cause un tort irréparable ; qu'elle n'est pas seulement une «conception infantile et fort pauvre de la sexualité» ou du «sexisme ordinaire», pour reprendre les mots de madame Gagnon, mais surtout une *propagande haineuse* dirigée contre nous.

Les techniques de la propagande

Dans son ouvrage *Techniques of persuasion*,¹ le chercheur américain J.A.C. Brown identifie et explique huit techniques de propagande politique universellement utilisées, entre autres par les nazis à partir de 1933. La pornographie, «douce» ou «dure», se sert systématiquement de

chacune de ces techniques.

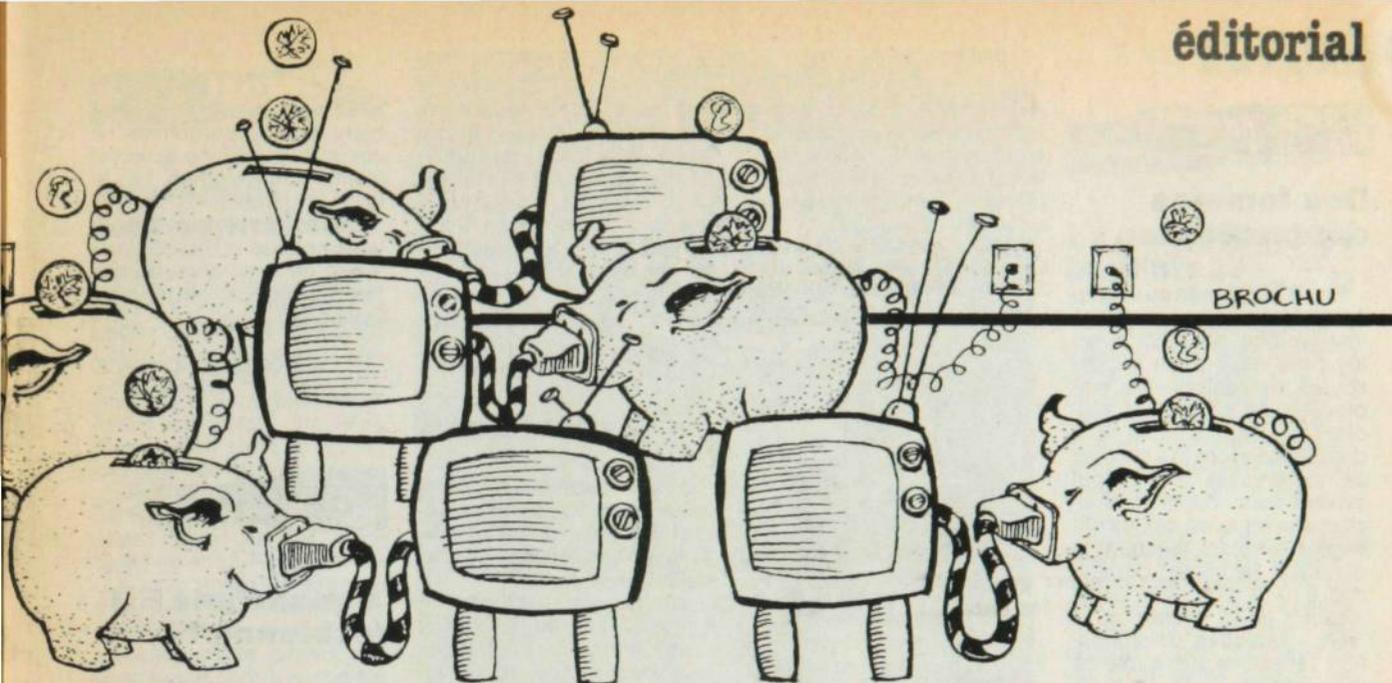
1/ *L'utilisation de stéréotypes.* Facile à voir. Dans la porno, les femmes sont invariablement disponibles aux désirs des hommes, putains-victimes consentantes, subjuguées ou soumises au tout-puissant phallus.

2/ *La substitution de nom.* Dans la porno, les femmes sont des *plottes*, des *lapines*, des *poulettes*, des *chiennes en chaleur*, etc., ou encore, comme cet hiver dans la vitrine du Café Caprice à Montréal, des *modèles 83*. Autrement dit, elles n'appartiennent pas tout à fait à la race des êtres humains.

3/ *La sélection des faits.* Il s'agit de n'exposer que les faits qui font l'affaire du propagandiste, comme s'il s'agissait de l'entière vérité objective. Dans la porno, la jouissance dans la soumission devient l'unique caractéristique qui définit toute notre sexualité, à toutes.

4/ *Le mensonge.* Un exemple tiré de la porno douce, c'est-à-dire du magazine *Penthouse* (mars 83) : une lectrice canadienne-française (sic) écrit au courrier des lecteurs pour raconter un «fait vécu». Elle a volé 20\$ dans la caisse du restaurant où elle travaille comme serveuse. Son patron l'a vue. Plutôt que de la dénoncer à la police, il lui propose de se déshabiller et de se laisser fouetter par tous les employés. Le châtiment lui semble juste. Elle va acheter elle-même le fouet et avoue qu'après cette séance très érotique, elle n'avait jamais été aussi excitée de sa vie.

5/ *La répétition.* Comme l'écrivait Adolf Hitler dans *Mein Kampf*, ce n'est que lorsque les idées les plus simples auront été répétées des milliers de fois que les masses finiront par les retenir ; dans la porno, les femmes sont des êtres inférieurs, presque des animaux. Elles jouissent lors-



BROCHU

L'ANNÉE DU COCHON DÉCODEUR !

qu'elles sont humiliées, battues, violées.
6/ *L'affirmation pure et simple.* Exemple : la pornographie est un divertissement normal, sain et naturel. À preuve, il y en a partout et ça ne fait de mal à personne !

7/ *L'appel à l'autorité.* Il s'agit de prouver que les idées mises de l'avant sont intelligentes et respectables. Les hommes d'affaires de Wall Street vont souper au club Playboy, la Playmate du mois est ingénieure ou courtière d'assurances, et même le président Carter a accordé une entrevue à ce très sérieux magazine qui emploie, dit-on, les meilleurs journalistes au monde. Le président de First Choice a beaucoup insisté sur «l'honorabilité» de Playboy.

8/ *L'identification d'un ennemi.* Cette dernière technique sert à renforcer le sentiment de solidarité à l'intérieur du groupe qu'on cherche à influencer. Ici, la tête de turc est toute désignée : les féministes veulent enlever la porno aux hommes, il faut se mobiliser contre elles, les empêcher de faire de la censure.

Des effets pernicieux

Quand on commence à voir la pornographie comme une entreprise de propagande haineuse, on s'aperçoit vite qu'elle n'a rien d'infantile et qu'il ne suffira pas aux femmes de ne pas s'abonner ou de changer le poste au bon moment pour enrayer ses effets.

Car le fait d'être des femmes ne nous immunise pas contre la pornographie. Pernicieusement, elle réussit parfois à nous exciter par des images de femmes humiliées, battues, violées et elle nous amène à nous demander avec angoisse si

nos désirs les plus secrets ne sont pas là, si notre bonheur ne résiderait pas justement dans cet esclavage dont nous voulons nous libérer. Plusieurs esclaves noirs y ont cru ; ils ne connaissaient pas d'autre vie et on ne leur avait jamais permis de développer une autre vision d'eux-mêmes.

Le message de la porno est si efficace et si retors qu'il parvient même à faire croire à certaines d'entre nous qu'exiger l'interdiction de cette propagande haineuse et diffamatoire serait faire de la censure et porter atteinte à la liberté d'expression.

Quelle censure ?

Depuis des siècles, nous sommes exclues de tous les pouvoirs, financier, politique, judiciaire, religieux. Nos livres, nos films, nos pièces (*Our Bodies, Our Selves* aux États-Unis, *Not A Love Story* en Ontario, *Les Fées ont soif* au Québec) sont dénoncés par la droite et interdits. Nous connaissons bien la censure, trop bien pour l'invoquer nous-mêmes quand il s'agit de défendre nos droits.

Pourtant, il existe des lois qui interdisent la discrimination, comme la Loi canadienne des droits de la personne et la Charte québécoise des droits et libertés, ainsi que des dispositions du Code criminel qui interdisent la propagande haineuse. Les Noirs, les Juifs, les autochtones ne se privent pas d'y avoir recours pour se protéger contre le mépris, la diffamation et la haine.²

Quand il s'agit d'eux, on reconnaît qu'ils ont raison et on ne crie pas à la censure : on se souvient que les lynchages, les pogroms et les génocides avaient été longuement préparés par la propagande.

Quand il s'agit de nous, on oublie très facilement qu'au Canada, il y a un viol toutes les 17 minutes et qu'une Canadienne sur 10 est battue par son mari ou son amant.

On nous soupçonne de faire alliance avec la droite, avec l'Église catholique. Même si tous les évêques partageaient la position de Mgr Lebel de Valleyfield, qui a publiquement appuyé la lutte des femmes contre la porno, cela ne nous ferait pas changer d'avis : ce n'est pas parce qu'ils sont contre la guerre nucléaire que nous serons pour.

Mais qu'on se rassure, l'épiscopat québécois ne nous appuie pas ; selon eux, la télévision payante n'est qu'un «épiphénomène» et réclamer de l'État l'interdiction de la porno «porterait atteinte au pluralisme de la société québécoise».³ Ce souci les honore, mais il ne les a jamais empêchés de réclamer à grands cris l'interdiction de l'avortement, et il ne les sensibilise pas pour autant au fait que l'excommunication des femmes pour cause d'avortement ressemble étrangement à de la censure.

Pour nous, l'éducation sexuelle, la liberté sexuelle, le plaisir sexuel des femmes, le lesbianisme, la nudité en général et le corps féminin en particulier ne sont pas obscènes. L'Église, la droite et les pornographes affichent tous les jours le contraire. C'est là qu'elle se fait, la véritable alliance.

● L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

1/ Cité par Beverly Labelle, «La propagande de la misogynie», in *L'Envers de la nuit*, Les Éditions du Remue-Ménage, Montréal 1983.

2/ Exemple : enquête sur le racisme dans le taxi à Montréal (janvier 1983), suite à des allégations de discrimination raciale, devant la Commission québécoise des droits de la personne.

3/ In *La Presse*, 10 février 1983.



Des femmes dénoncent

En 1979 naissait au Cégep André-Laurendeau un comité intersyndical de la condition féminine regroupant professeurs, professionnelles, employées de soutien et étudiantes. Depuis trois ans donc, nous avons mis sur pied de nombreuses activités qui avaient pour objectif de susciter une réflexion sur les différents dossiers touchant la condition féminine : débats-midi à partir d'un vidéo, organisation de la journée du 8 mars, kiosques d'information, réflexions sur le rôle de la secrétaire...

Cette année le comité s'est fixé comme objectif d'appliquer concrètement certaines revendications de la négociation 1982 relatives à la condition féminine et touchant plus spécifiquement le sexisme et le harcèlement sexuel dans les milieux de travail.

Ainsi, le 21 octobre, dans le cadre d'une journée thématique de sensibilisation, des femmes se regroupent et vont demander à des employés d'enlever certaines affiches sexistes, en leur expliquant la raison de cette demande: «Nous ne nous sentons pas respectées comme femmes.» Invitation est faite à ces employés de venir discuter au kiosque d'information où un tract est distribué. Là où il n'y avait personne, le groupe de femmes prend la décision d'enlever les affiches.

Les réactions furent vives ! Nous étions devenues «celles qui agressent, qui provoquent...». Les regards devinrent menaçants, le langage insultant : «Gang de crisse de folles». On nous mit en situation d'argumenter sans cesse sur la légitimité de notre action. On déposa dans les toilettes pour femmes et sur les bureaux des employées identifiées à cette action des photos nettement pornographiques...

Devant l'ampleur de la réaction, nous décidons d'entreprendre les actions suivantes : 1) distribuer un tract expliquant notre action et 2) envoyer une lettre à l'administration lui demandant d'établir un règlement visant à interdire l'affichage sexiste

au collège. À plus long terme, le comité se charge de distribuer un questionnaire dans le but de mieux cerner le problème du harcèlement sexuel en milieu collégial.

Le Comité intersyndical de la condition féminine du Cégep André-Laurendeau



Depuis que les Québécoises osent parler

Votre revue est pour plusieurs des plus révolutionnaires. Je la considère avantgardiste et désire m'y abonner. C'est la première publication que je trouve aussi bien faite, bien écrite. Depuis que les Québécoises osent parler, réclamer leur autonomie, s'affirmer, nous apprenons des faits parfois étonnants, souvent révoltants (...) Continuons de réclamer notre dû, c'est-à-dire des droits égaux à ceux des hommes.

Quelles difficultés ils ont à admettre que nous avons aussi de la force, de l'intelligence, de la débrouillardise, de l'endurance, lorsque nous refusons de les servir ! Il faut continuer car «qui ne demande rien n'obtient rien».

**LUCRÈCE BOISVERT
GAILLARD,
St-Germain, Québec**

Perles bibliques

Aux femmes déçues par les revues féministes «anti-homme», je suggère de lire la Bible, le livre «anti-femme» par excellence.

«Toute malice est légère en comparaison de la malice d'une femme. Que le sort des pécheurs tombe sur elle!» (Ecclésiastique 25:26). Et encore: «Une fille est pour son père un secret souci. L'inquiétude qu'elle cause lui ôte le sommeil. La crainte qu'elle ne passe la fleur de l'âge sans se marier ou que, mariée, elle ne devienne odieuse à son mari, la crainte que, vierge, elle ne soit séduite et qu'on ne la trouve enceinte dans la maison paternelle, la crainte que, mariée, elle ne viole la fidélité ou que, en tout cas, elle ne reste stérile» (Eccl. 42:9-10). Et si ce n'est assez clair: «Voici ma fille, qui est vierge, et la concubine de cet homme. Je vais vous les amener, vous les violerez et leur

ferez ce que bon vous semblera, mais sur cet homme, ne commettez pas une action si infâme» (Juges, chap. 19: le lévite d'Ephraïm).

Quand est-ce qu'on règle le compte de la Bible ? Il est laissé en souffrance depuis trop longtemps, ne trouvez-vous pas ?

**ROSALINE LACHANCE,
Beaupré, Québec**

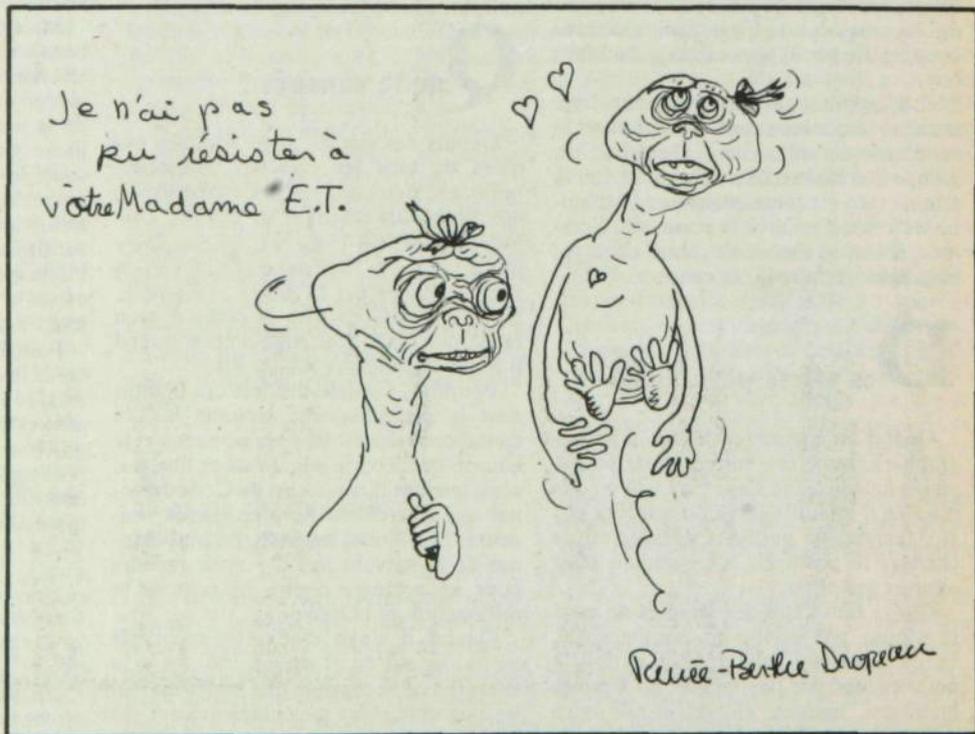


À quand une E.T. lesbienne ?

J'ai reçu ce matin votre carte postale... Tant mieux pour la mère d'E.T. mais les lesbiennes d'ici et des autres planètes ??? Officiellement, vous êtes «pro-lesbiennes» mais concrètement...

Je n'ai pas beaucoup d'argent et ça devient vraiment un choix politique que de m'abonner à telle ou telle publication... J'attends de voir comment vous vous comporterez vis-à-vis les lesbiennes de la planète terre, les militantes, les activistes et leurs organisations...

**MARIE-MICHÈLE
Montréal**





Apprendre à se connaître

Avant je n'achetais pas LA VIE EN ROSE. Je regardais la page couverture et j'en avais assez. Ça me rendait «down».

Et puis, une fois, je l'ai feuilletée et je suis tombée sur un article qui disait que Nina Hagen était laide et n'avait pas peur de l'être. (Moi je la trouve très belle, c'est facile de ne pas avoir peur d'être laide quand on est aussi belle qu'elle.) Alors j'ai cru que vous étiez une gang de frustrées intellectuelles ou intellectuelles frustrées(?) qui aimaient la laideur par vengeance contre la société qui glorifie la beauté.

Et puis, une autre fois, il y avait une fille dans le métro qui semblait lire une revue intéressante. J'ai voulu trouver cette revue. Il n'y avait plus LA VIE EN ROSE où j'ai cherché. Et puis mon chum me l'a apportée un matin (en même temps que mon petit déjeuner). C'était le numéro sur la maternité. Je l'ai lu de la première à la dernière ligne... et je me suis abonnée. J'ai trouvé le numéro suivant sur la vieillesse des plus intéressants.

Alors, S.V.P., lâchez pas, il faut combattre positivement, pas par vengeance, pas avec tristesse. Il faut vivre *notre* monde, il ne faut pas cesser de nous exprimer, parce que nous ne sommes pas toutes pareilles et qu'il faut apprendre à nous connaître.



LINDA BRUNEAU
Montréal



Aïeules

sommes-nous les Canadiennes errantes ? à l'apogée d'un sombre jour d'hiver notre épopée commença nous étions plus instruites que nos maris berceuses bienheureuses les âmes de nos familles qu'ils disaient selon les livres aucune de nos grands-mères n'avait de péché aucun amant caché

sans tache sans souillure elles ont pourtant passé leur vie à troller étaient-elles toutes Saintes Blanchisseuses ou étaient-elles quelques milliers de Lady Macbeth cherchant à enlever avec de l'eau bénite le sang du Sacré-Coeur qui leur tachait les doigts ?

CLAUDETTE BRANCHARD.
Lachine

La meilleure au monde

Chères amies en rose, votre numéro sur le vieillissement était encore meilleur que les précédents, ce qui n'est pas peu dire. Pour les féministes comme moi, qui oeuvrent sur le plan national et lisent toutes les publications féministes du pays, il est bien évident que La Vie en rose est la meilleure du genre au Canada... et peut-être même au monde. Continuez (...) vous nous fournissez d'excellentes munitions.

Sincèrement vôtre,
LOUISE DULUDE,
Ottawa



E.T.

J'ai reçu votre avis de réabonnement par votre messagère E.T. Tout de suite vous dire que moi non plus je n'ai pas, en tant que femme, les moyens de vous perdre...

CHRISTIANE ST-PIERRE,
Caraquet, Nouveau Brunswick



CHANTAL PERRAULT

La porno à la télé payante...

Ouf! je viens tout juste d'éteindre la télé après le débat sur la porno à la télé payante... tellement d'émotions, de contradictions aussi. Et puis, quelque chose me laisse songeuse... j'ai l'impression qu'on tourne en rond.

Résumons: il est évident que l'on est contre la porno, contre des stéréotypes qui nous ont toujours statufiées, contre l'immobilisme des rapports... bon jusque-là ça va. C'est après que ça se gâte... vlan: on se fait foutre l'argument de la CENSURE entre les dents! Mais où sont-ils donc les preux et fidèles chevaliers de la liberté lorsque les femmes sont censurées des postes supérieurs, censurées de la plupart des conseils d'administration, censurées dans leurs émotions, censurées dans leur chèques de paye, censurées dans leurs sensualité, sexualité, censurées dans leur lit... S'il y a une situation que connaissent les femmes c'est bien la censure!



Mesdames, faites du sport

Randonnées Plein Air du Québec annonce sa deuxième marche brevetée à St-Calixte-Nord (près de St-Jérôme) pour le printemps prochain. Une marche brevetée veut dire qu'un diplôme est remis à toute personne ayant complété la distance donnée (25 km) en un temps prédéterminé (environ 6 h). Et il paraîtrait que les femmes sont nombreuses à relever le défi. Pour plus d'informations appelez Québec-Audax, 130, Dieppe, Pointe-Claire : (514) 697-4383, ou Sylviane Pied : (514) 334-6985.



Photo: Sylviane Pied

Lilith

Le 7 janvier dernier, ouvrait au 3882 de la rue Saint-Denis le Bar Lilith. On peut y prendre un verre et danser, bien sûr (et même y manger légèrement), mais, et c'est ce qui différencie ce bar des autres, on peut aussi «se fêter, se produire, s'entendre, échanger». Des oeuvres de femmes (peintures, sculptures, photos) y sont régulièrement exposées et tous les mardis y ont lieu diverses activités. Et tout ça dans un cadre charmant de gris, de rose et de bourgogne. Un lieu à connaître pour mieux se connaître.

Dans la région de Lamater

Le Comité FAM (Femme-action en son milieu) de la région de Lamater (Lachenaie, Mascouche, Terrebonne et St-Louis de Terrebonne) invite les femmes qui auraient des livres sur la condition féminine (à donner ou à prêter) à les appeler au 474-3322 ou 3573, et à demander Ginette Pigeon. Ces livres serviront dans le cadre d'une bibliothèque d'échange. Comité FAM, 2932, rue Dupras, Mascouche, J0N 1C0.

Nouveau regroupement de femmes

La Fédération du Québec pour le planning des naissances est officiellement devenue un regroupement de groupes de femmes. Cette décision confirme un état de fait qui prévaut depuis quelques années au sein de ses associations membres. La Fédération invite les groupes intéressés à la santé des femmes à communiquer avec elles. Fernande Ménard, directrice générale, ou Hermance Monette, organisatrice communautaire : (514) 842-9501.



On est capable !

Cours de construction pour femmes, donnés par une femme. Maison en bois rond. Du 4 au 29 juillet 83. Cours gratuit. Nourriture, cuisine, camping : 125\$. Pour plus d'informations : Louise Lamontagne, 345, rue Doucet, Rimouski G5L 1M4, (418) 723-0636.

Manif du 8 mars : les lesbiennes voyantes

À Montréal seulement, il y aurait plusieurs dizaines de milliers de lesbiennes. Où sommes-nous ? Cachées pour la plupart, invisibles dans nos familles, au travail, dans les lieux publics.

Nous sommes travailleuses, grévistes, chômeuses, mères, étudiantes et aussi militantes. À chaque traditionnelle manifestation du 8 mars, nous sommes toujours nombreuses à endosser solidairement les revendications de toutes les femmes (garderies, lutte pour l'avortement, etc.).

Cette année, nous voulons y être comme lesbiennes pour montrer que notre réalité est différente de celle de la majorité des femmes. Réalité souvent difficile à vivre ouvertement à cause des mythes et des préjugés sociaux. Réalité qui peut aussi être riche et exaltante.

Nous lançons donc l'invitation à toutes les lesbiennes de la région de Montréal, à venir former le contingent-surprise de la manif du 5 mars.

DES LESBIENNES VOYANTES

8 mars à Pointe-aux-Trembles

Info-femmes vous invite à venir fêter la JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES, le dimanche 6 mars à la polyvalente Daniel-Johnson, 1200, boul. du Tricentenaire, à partir de 11 heures. Il y aura brunch, ateliers, plénière et spectacles de femmes. Garderie gratuite sur place. Billets : 4\$. Renseignements supplémentaires : 645-1526.

ENFIN A MONTREAL

LA FIÈVRE DU MARDI SOIR



8 mars 83

La fièvre du mardi soir!!!

ENFIN À MONTRÉAL... UNE FÊTE DU 8 MARS AUTONOME (pour femmes exclusivement).

Organisée par LA VIE EN ROSE, «La Fièvre du mardi soir, 8 mars» sera tout un spectacle: Marie Savard, Francine Tougas, Geneviève Letarte, M.H. Robert, Claire St-Aubin, Marie Trudeau, Ginette Bellavance, Bel Gazou, Marie-Claire Séguin, Sylvie Tremblay, Wondeur Brass, Ma T'Chum... et se terminera par une danse mémorable.

NE MANQUEZ PAS CETTE PRIMEUR:

Mardi, 8 mars, 20 heures, à la Salle Joseph-Judes, 454 est, Laurier (en face du métro, sortie St-Denis), Montréal. Billet: 5\$.



La Festivale de de création lesbienne Bouche-Bée catalysante

du 20 au 27 avril 83

Toute forme dansante, photogénique, visuelle, théâtrale, musicale, poétique ou inspirée est attendue. Toute idée d'expression lesbienne dans des locales petites, intimes ou plus sociales ou plus publiques est également attendue.

Toutes les lesbiennes qui ont le goût de s'exprimer ou des locales à offrir, à partager ou un coin de maison à ouvrir, écrivez à: *Bouche-Bée catalysante, a/s Louise Turcotte, C.P. 1721, Succ. La Cité, Montréal H2W 2R7.*



À Rosemont

Le Carrefour pour femmes, 3245 est, boul. St-Joseph, annonce son ouverture. Ne soyez pas gênées, allez les voir: 524-3541 (poste 56).

Lutte contre la porno

Afin de retirer des ondes de télévision (CFCF-12) et de radio (CHOM-FM) des publicités annonçant de la pornographie, on sollicite votre appui.

Envoyez des lettres signées de votre propre nom ou du nom de votre organisme aux adresses suivantes:

- 1) CRTC
Marianne Barrie
Ottawa, Ontario
K1A 0N2
- 2) CFCF-12
Vincent Pons,
gérant des ventes
405, rue Ogilvy
Montréal H3M 1M4
- 3) CHOM-FM
Ross Tirell,
gérant des ventes
1355, avenue Greene
Westmount H3Z 2H5



Non à l'exploitation sexuelle! Pour la liberté de choisir ce que nos corps ont à dire!

Si vous désirez participer à la lutte, contactez le Regroupement féministe contre la porno: (514) 274-9991. Ca macaron bleu et rose (1\$) est disponible à la librairie Androgyne, 3642 Boul. Saint-Laurent, Montréal.



LE RESSAC ENR.
 Achat et Vente
 de livres et disques
 usagés
 844-4541
 317 est. Ontario
 près St-Denis
 Samedi
 jusqu'à 18:00



La Fripe
PRÊT-A-REPORTER
 5395 AVE. DU PARC MTL. TEL. 495-4736



*Café
 Haut Pluriel
 935 Duluth, est
 Montréal*

522-8219



L'OCCAZE
 769 BELLECHASSE (à BEAUBIEN)
 272-7600
 DISQUES + B.D. USAGÉS
 BÉDÉS NEUVES 20% de RÉDUCTION

et les mots pour le dire
 s'impriment clairement

les presses solidaires inc.
 2381 Ave Jeanne d'Arc
 Montréal, Québec,
 H1W 3V8
 tél: 253-8331



Services de photocomposition, mise en page, caméra, impression, assemblage

cheap thrills
 1433 BISHOP ST. TEL. 844-7604

Vente et achat
 de disques et
 livres usagés

Encore heureux qu'on va vers l'été *

(Québec, 10 février)

Quelle merde, je me suis dit. Bernard Derome venait d'annoncer que le doux docteur Laurin allait punir comme il se devait les enseignant-e-s coupables de grève «illégal» : retour au travail dans les trois jours, à des conditions inférieures à celles déjà offertes par la partie patronale avant la grève. Sinon crac, loi spéciale, sanctions et tout le bazar. Déjà les fonctionnaires, les infirmières, les professionnel-le-s avaient dû se plier, plutôt mal gré que bon gré, au chantage gouvernemental. A cause des menaces de décertification, des milliers d'amendes imposées individuellement à des syndiqué-e-s (la Fédération des syndicats) d'infirmières et d'infirmiers ne disposait même pas de fonds de grève suffisants pour tenir le siège et acceptait, la mort dans l'âme, un règlement en deçà des attentes de ses membres), de la crainte que le gouvernement ne mette à exécution son avertissement de congédier massivement les dissident-e-s, ils-elles n'avaient pas eu le choix.

Dans cette partie de poker truquée, le gouvernement péquiste, qui avait gardé tous les atouts dans sa manche, a manoeuvré avec maestria. Très amère impression qu'il a réussi à amener les syndicats exactement là où il le voulait, les privant d'abord de l'arme de la grève légale, les cantonnant dans une «illégalité» promulguée par lui seul, brisant la solidarité syndicale et négociant à la pièce, syndicat par syndicat, en jouant les uns contre

les autres. Charriant sur la place publique, lui, l'ancien soi-disant allié inconditionnel des travailleurs, les pires préjugés anti-syndicats. Ébranlant la confiance de la base syndicale en ses propres organisations. (Entendu dans l'autobus, d'un fonctionnaire à un autre: «Pour moi, le syndicat c'était important tant qu'il pouvait me négocier des choses pour améliorer mes conditions de travail. Mais si le gouvernement décide tout seul, je n'ai plus le goût de payer des cotisations syndicales pour rien. Encore moins de faire la grève.»)

L'ironie de la chose réside moins dans ce qui s'est passé que dans la réaction que nous avons eue, collectivement. Tous et toutes là à nous interroger avec effarement, l'air ahuri d'enfants qui sortent d'un rêve et n'arrivent pas à admettre que, oui, la réalité ressemble à ça. Mais qu'avions-nous donc cru? Nous avions pourtant, au départ, tous les indices possibles pour esquisser au moins un début de prédictions (remarquez, c'est toujours ce qu'on dit après...). Il y a dix ans, René Lévesque n'était ni moins autoritaire, ni moins intolérant qu'il l'est aujourd'hui. Nous avons pu observer avec quelle déconcertante facilité il avait «tassé» les EX-RINistes, nous avons encore pu vérifier en cours de route à quel point il pouvait imposer sa volonté aux congrès et aux conseils nationaux du parti (en bluffant sur son éventuelle démission). Nous ne refusions pas de voir cela, nous

nous disions plutôt en toute ingénuité que, bien entourés d'éléments un tant soit peu progressistes et un tant soit peu de gauche, Lévesque finirait par donner du mou. Ce sont les autres qui ont donné du mou, presque tous les autres. Que sont les Pierre Marois, les Gilbert Paquette, les Guy Chevrette devenus? Ces négociations nous auront permis de prendre la vraie mesure d'un gouvernement en lequel nous ne pourrions plus jamais nous reconnaître.

Facile de tomber dans les clichés pour tenter de comprendre, facile de ressortir le bon vieux «Le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument». Et si, tout compte fait, le pouvoir jouait le rôle de révélateur, s'il révélait les hommes et les femmes qui l'exercent à eux-mêmes et à ceux et celles qui sont témoins de leurs actions? Alors...

Alors il fait un froid de chien, j'haïs le froid, j'haïs cet hiver-là. Encore heureux qu'on va vers l'été.

HÉLÈNE LÉVESQUE

* Titre d'un roman de Christiane Rochefort.

DIANE SIMARD
ARCHITECTE
(514) 842-5874

BOURDAGES & SIMARD

ARCHITECTES.3696ST-DENIS.MONTRÉAL.QUÉBEC.H2X 3L7



HÉLÈNE BÉLANGER
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE

407, ST-LAURENT, SUITE 110, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 2Y5 (métro Place d'Armes)
SUR RENDEZ-VOUS: (514) 871-8520

LOUISE FUGÈRE
comptable agréée

1469 LETOURNEUX
MONTRÉAL H1V 2M3 **514-254-7817**

BUR. LAVAL
(514) 688-1044

BUR. C.C.P.E.
1497 EST, BOUL. ST-JOSEPH
MONTRÉAL H2J 1M6
(514) 522-4535

Luce Bertrand, M.Ps.
PSYCHOLOGUE

"Une femme à l'écoute des Femmes"

PEURS - DÉPENDANCES - CULPABILITÉ
HÉTÉROSEXUALITÉ - HOMOSEXUALITÉ
CROISSANCE - CHEMINEMENT

Saint-Louis, Lippel, Guillet & associés

Chantal Sawiel, LL.L.

AVOCAT-LAWYER

420 LAURIER EST
MONTRÉAL, QUÉ.
H2J 1E5

(514) 286-9135

Tél.: 273-9259

Marie Cabana, psychologue

Thérapie individuelle, conjugale
et familiale

Animation de groupe de croissance
et de relations humaines

6247 St-Vallier
Montréal H2S 2P6

Métro Beaubien

LINDA BUJOLD MEd.
Psychothérapeute

Psychothérapie et Counselling pour
femmes, anglais et français.

Sur rendez-vous

(514) 271-4846 résidence
(514) 486-2049 bureau

Tél.: 527-0974

Danièle Tremblay, B.Sc., C.M.

Thérapie individuelle, conjugale
et familiale

6, est Boul. St-Joseph
Montréal H2T 1G8



LA • CIRCONFÉRENCE • DES • ÉVÊQUES



.....

..dans notre intervention contre First Choice et la pornographie... il faut bien circonscrire le débat autour des valeurs morales et chrétiennes...montrer qu'avec les féministes, nous ne sommes que des alliés circonstanciels..et éviter à tout prix de se faire circonvenir par elles. Qu'arriverait-il alors à notre circonscription diocésaine et à notre circonsiège épiscopal ? Soyons-donc circonspects.....

MONIQUE DUMONT

Illustration : Andrée Brochu



L'ENVERS DE LA NUIT

Les femmes contre la pornographie
Textes réunis par Laura Lederer

«Si cela ne trouble pas les gens de voir des femmes violées, battues ou tuées pour provoquer l'excitation sexuelle, quelque chose ne tourne pas rond!» Laura Lederer

416 pages
16,95\$ l'exemplaire

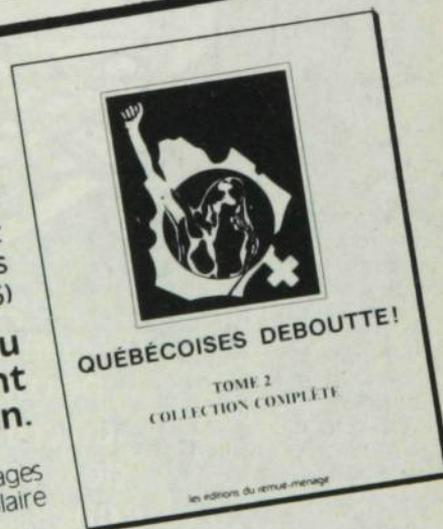
SE FÊTER... SE LIRE!

QUÉBÉCOISES DEBOUTTE! TOME 2

Collection complète des journaux
Suivie de deux tables rondes avec des femmes du Front
de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des
femmes (1972-1975)

Pour toutes celles qui s'intéressent au
féminisme d'ici, voici un instrument
précieux, capital et de toute première main.

370 pages
20,95\$ l'exemplaire



les éditions du remue-ménage

4800 Henri-Julien Mtl. H2T 2E1 Tél. 845-7850



Variations sur la douceur

La Presse, 21 janvier 1983

«La pornographie n'entre pas chez nous, même dans les salles les plus spécialisées. On voit mal comment elle aurait droit de cité sur le petit écran. Mais il est évident qu'il s'agit ici d'érotisme et non de pornographie, quoiqu'en dise le ministre [Francis Fox]». — Jean-Guy Dubuc

★ ★ ★

Le Devoir, 5 février 1983

«Certains prétendent que Premier Choix, First Choice et Tévec présenteront de la «porno». D'où le combat mené par certains groupes féministes qui y voient une autre atteinte à la dignité de la femme. Les responsables assurent toutefois qu'il ne s'agit pas de vraie porno, de «hard core», mais de «soft core», quelque chose d'assez anodin enfin, si l'on en juge par certains films qui passent dans les salles». — Jean Basile

(*Nymphettes intrigantes, Histoire d'O, Femme objet, Esclaves sexuelles, Prends-moi tout...*¹). Les titres de la porno «douce»: érotiques pour l'un, anodins pour l'autre. Question d'intérêt et de point de vue).

★ ★ ★

Le Droit, 27 octobre 1982

«SAISIE DE MATÉRIEL PORNOGRAPHIQUE. AYLNER (Outaouais). La Sûreté municipale d'Aylmer détient un individu, M. Pierre Hieu Dovan, accusé de fabrication de matériel pornographique impliquant des enfants dont plusieurs entre 10 et 12 ans».

(*Jeunes filles sans voile, Suédoises au pensionnat, Jeux d'amour au collège, Pensionnaires de petite vertu, Collégiennes dans la nuit...*). La pornographie légale, autorisée par le Bureau de surveillance du cinéma. Elle n'est pas sensée mettre en scène des mineurs mais ne dédaigne pas pour autant les odeurs de chair fraîche).

15 novembre, toujours dans l'Outaouais

Extraits d'un communiqué du Comité contre la pornographie à Gatineau: «Nous savons que sous le couvert de certains établissements se greffe tout un réseau de drogue, de prostitution, de spectacles psycho-sadiques, de projection de films où non seulement la femme mais la fillette à son tour est exploitée (...) La clientèle n'est pas marginale comme les croyances populaires voudraient bien le montrer. Le consommateur de pornographie est monsieur tout-le-monde, qu'il soit instruit ou non, riche ou pauvre (...)»

Comment expliquer l'inertie des autorités, la complicité d'adultes «bons pères de famille» qui assistent à ces spectacles?»

(Dans les salles, jour après jour, la porno «douce»: *Petites filles pour le week-end, Adolescentes libertines, Adolescentes trop curieuses, Adolescentes passionnées...*).

★ ★ ★

Le Journal de Montréal, 26 janvier 1983 (entrefilet)

«LE DÉMON DE MINUIT MOINS DEUX FAIT DES RAVAGES À MANIWAKI. MANIWAKI (PC). La police de cette municipalité de la vallée de la Gatineau, dans l'Outaouais québécois, a porté des accusations d'agression sexuelle² et de rapports sexuels illégaux avec des mineurs contre cinq citoyens du village, âgés de 60 à 85 ans».

Au cours d'une enquête instituée à la suite d'une plainte, le 7 décembre dernier, les enquêteurs ont interrogé les jeunes filles, toutes âgées de moins de 14 ans, sur les rapports sexuels qu'elles auraient entretenus (sic) avec les accusés depuis 1977, lorsque certaines d'entre elles n'avaient que neuf ans».

★ ★ ★

Photo-police, 12 février 1983

«MONTRÉAL. Un individu de 23 ans, Gaétan Goyette, est toujours en liberté en attente du procès qu'il doit subir après qu'il aurait lui-même avoué avoir débauché la fillette de sa concubine, alors âgée de huit ans. Goyette, qui dit avoir besoin de soins psychiatriques, aurait admis qu'il a eu de nombreuses relations sexuelles avec l'enfant de sa maîtresse, et ce depuis les quatre dernières années. La fillette est aujourd'hui âgée de 12 ans (...)»

Ce n'est qu'après que la tante de l'enfant ait vraiment insisté que la petite Céline avouait dans une crise de larmes: «Gaétan abuse de moi depuis quatre ans. Il me force à faire l'amour avec lui en me menaçant. Je ne l'ai jamais dit parce qu'il m'a juré que si un jour la vérité venait à éclater, il me tuerait et il se suiciderait. J'ai vraiment peur de lui».

★ ★ ★

Le Journal de Montréal, 5 février 1983 (entrefilet)

TORONTO. CRIME HORRIBLE. «De nombreuses sympathisantes ont participé hier aux funérailles de la jeune fille de neuf ans, Sharin Caron, qui a été trouvée morte cachée dans un réfrigérateur plus tôt cette semaine. La fillette avait subi des sévices sexuels avant d'être étranglée et déposée dans un frigo».

(*Gamines émancipées, Dépucelage, Confessions très intimes d'une petite fille, Les petites filles, Désirs secrets des pucelles...*). La porno douce, légale, érotique, anodine).

Sylvie Dupont

^{1/} Tous les films énumérés dans cet article ont été à l'affiche de cinémas montréalais au cours des six derniers mois (août 1982 - février 83).

^{2/} Voir «Le viol n'existe plus», dans ce numéro de LVR, p. 46.



Y a-t-il une criminelle dans la salle ?

LETTRE DE CALAMITY JANE À MONICA-LA-MITRAILLE

Chère Monica,

De toi à moi, il est très étonnant de penser qu'aussi peu de femmes aient songé, comme nous, à la seule façon payante pour une femme de travailler : faire des hold-up . Ça tombe sous le sens pourtant. Mais non. Il faut toujours qu'elles suivent des chums qui ne sont pas assez brillants pour ne pas se faire prendre, et elles se retrouvent enfermées parce que tout ce qu'elles ont trouvé de mieux à faire c'est d'être complices : complices d'épais et punies pour ça par-dessus le marché. Moi je me suis toujours débrouillée seule, avec le peu de moyens qu'on avait à l'époque, cheval et carabine. Quand je pense maintenant à tout ce que vous avez sous la main pour être de meilleures criminelles, plus professionnelles, chevaux-vapeur et mitraillettes. Dans mon temps, c'était l'artisanat. Aujourd'hui c'est l'industrie, comme dans tout le reste. Maintenant vous avez tout cuit dans le bec, du Tylénol au Cruise Missile pour les « bouchers », en passant par la viande avariée et la crise économique pour les « racketteurs ». Plein de prétextes pour voler à portée de la main. Vous pouvez même voler sans que ça paraisse trop, avec respectabilité, en fondant une secte religieuse ou en vous faisant élire députées. Où est le fun ? Il n'y a plus de création dans ce métier si exaltant jadis.

Vous avez tout cuit dans le bec, mais vous êtes flouées quand même parce « qu'ils » vous ont fait entrer de force dans la « criminologie ». Les flics ne vous regardent plus la face mais le bout des doigts. Dans mon temps, on pouvait laisser traîner ce qu'on voulait sur les lieux d'un crime. Aujourd'hui, vous devez faire des vols sur un stress permanent parce que si vous respirez, ils vont pouvoir identifier l'air qui sort de vos poumons. Plus d'aventure. On découvre les coupables sous un microscope plutôt que de les pourchasser sans relâche sur des pistes désertiques. Vos portraits sont imprimés partout et vos têtes ne sont même plus mises à prix tellement elles ne valent plus rien. On ne veut même plus de vous dans les prisons parce que vous leur coûtez trop cher à faire vivre. Le seul moyen pour vous de faire du cash solide c'est d'écrire un livre sur vos aventures passées. Et encore ! Il paraît qu'ils vont donner les droits d'auteur aux parents des victimes pour les « dédommager ». Il n'y a plus de liberté d'expression. C'est à vous dégouter de la vie.

Maintenant, où je suis, je peux relaxer, écrire à ma fille, lui envoyer des recettes. Je n'ai plus besoin d'argent. L'action me manque un peu mais je vis dans l'espoir de voir naître un jour une véritable criminelle, authentique, qui n'aurait pas froid aux yeux et au reste, sans coeur, calculatrice. Une « winner » quoi ! Et si ça ne vient pas assez vite, je me choisis un corps et je me réincarne au plus sacrant. Elles sont trop sentimentales à mon goût.

De tout coeur avec toi, ma soeur, donne vite de tes nouvelles.

Calamity Jane Pedneault

P.S. Aurais-tu toi aussi des projets de réincarnation ? On pourrait peut-être s'associer...

La Presse, 10/2/83

EN BRIEF



Inde: la reine du crime se rend

■ Phoolan Devi, la reine incontestée du crime en Inde, à qui l'on attribue quelque 70 meurtres, dont le massacre de 21 paysans, le jour de la Saint-Valentin, il y a deux ans, a été incarcérée, hier, après s'être rendue de façon spectaculaire, samedi, aux autorités de l'État du Madhya Pradesh. A la tête d'une bande de 25 malfaiteurs, Devi, dont le nom signifie en hindi « comme une fleur », avait terrorisé pendant quatre ans les habitants de la vallée de Chambal, une région escarpée située en bordure de l'Uttar Pradesh. Âgée de 24 ans, le visage marqué par la petite vérole, Phoolan a rendu ses armes au cours d'une cérémonie organisée dans la ville de Bhand, devant plusieurs milliers de personnes. Elle est notamment accusée d'avoir tué, en 1981, 21 personnes dont des femmes et des enfants, à Behmai. Elle reprochait aux habitants de ce village d'avoir abrité les hommes qui, en août 1980, avaient tué son premier amant, avant de la violer. Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la reddition de Phoolan Devi, devant une foule de plusieurs milliers de personnes, soulève toute une polémique en Inde. Le ministre président du Madhya Pradesh s'est vu notamment reprocher d'avoir donné la vedette à des hors la loi. La jeune femme a choisi de se rendre aux autorités du Madhya Pradesh, jugées plus indulgentes que celles de l'Etat voisin de l'Uttar Pradesh. Par ailleurs, des metteurs en scène indiens ont déjà annoncé leur intention de réaliser un film sur les aventures de la « dame des ravins ».

Tu vois Calamity,
tout m'est pas
perdu.
m.j.m.

Hommage à

- Yvonne Bonzon
- Angèle Picard
- Clara Haskil
- Paulette Dermay
- Magdalena Abakanowicz
- Henriette Roy
- Natalie Barney
- Rosa Luxemburg
- Louise Nevelson
- Vieira da Silva
- Gertrude Stein
- Anna Pavlova
- Françoise Careil
- Marie Sklodowska-Curie

LE PETIT BAR DU CARRÉ
3451 rue St-Denis (en face du Carré St-Louis)

Le point "G" à l'ordre du jour

C'est la science qui a isolé, en 1944, la zone G. G selon l'initiale de celui qui l'a découverte – et l'a tue ensuite – le docteur Ernst Grafenberg. Cette zone érogène en forme de haricot sec, située sur la paroi antérieure du vagin, a été ressortie des boules à mites (mythes ?), si l'on peut dire, par trois chercheurs-euses : Alice Kahn Ladas, Beverly Whipple et John D. Perry, auteur-e-s du best-seller *The G Spot and Other Recent Discoveries about Human Sexuality*.¹

Il n'en fallait pas plus pour que l'éditeur américain en imprime 100 000 copies et que deux ou trois études/livres pirates surgissent sur le sujet. Le même mois, les magazines américains *Self*, *Playboy*, *Forum* et *Cosmopolitan* y consacraient des articles.

Qu'en est-il vraiment de la zone G ? Sceptique devant la pertinence scientifique de cette nouvelle zone « désignée », je m'inquiète surtout de ce qu'elle ajoute au discours sur la sexualité féminine.

Bref historique : Freud nous a parlé d'un orgasme « vaginal » supérieur à l'orgasme clitoridien, émanant celui-là de la vraie femme mature et totale. Masters et Johnson réhabilitèrent l'orgasme clitoridien en lui donnant une priorité scientifique. Dans son rapport, Shere Hite surenchérit et rapporta que l'orgasme clitoridien était l'orgasme préféré des femmes. Or voilà que la zone G nous ramène à la possibilité d'un orgasme vaginal avec une espèce de « kickdown » supplémentaire, le déclencheur G.

Pourquoi s'étonner ? La religion et la politique ne réussissent plus à embrigader la jouissance féminine, la science prend la relève. En plus de définir les nouveaux paramètres de notre jouissance, elle stimule l'industrie de la consommation : on a déjà créé des crèmes zone G, des vibrateurs avec bouton G et des exercices piébins zone G !

Et nous ? Jouir dans une autre zone que la zone G nous est-il maintenant interdit ?

MADELEINE CHAMPAGNE



Le point G
et autres découvertes récentes sur
la sexualité humaine.

ALICE KAHN LADAS
BEVERLY WHIPPLE
JOHN D. PERRY

Par trois fois au cours de sa vie, le grand pionnier dans le domaine de la sexualité humaine est désigné, informé, et transcrit dans notre monde: Freud, Masters et Johnson. Voici avec Le point G, le quatrième étape de la révolution sexuelle en cours. "L'histoire" l'annonce avec ce titre: "La fin de l'empire du clitoris" si le docteur de l'orgasme point G, (le nom de Dr Grafenberg qui, le premier, l'a décrit) est la plus spectaculaire de celles qu'éprouvent et illustrent les Ladas, Whipple et Perry, trois auteurs, au moins, si ce n'est d'une importance majeure l'éjaculation chez la

femme. Le bon masculin, le premier comme foyer de stimulation érogène. Alors se présente l'exploration de l'excitabilité sexuelle de l'être humain "par une voie plus riche en plaisir et plus spontanéité".

"Que vous soyez une femme ou un homme, découvrez les auteurs dans leur introduction, vous aurez certainement de vous qui voudront compléter leur répertoire de réactions sexuelles. À la recherche de la divinité et de plaisir. Sachez tirer le meilleur des informations que contiennent ces livres. Qu'ils vous aident, vous enrichissent, vous guident."

ROBERT LAFFONT

gues nous présentent deux découvertes : le poing de Grafenberg et l'éjaculation féminine, ainsi qu'une réinterprétation de phénomènes déjà connus, comme le rôle majeur du muscle pubococcygien dans l'orgasme féminin et, chez l'homme, la possibilité d'orgasme par caresse de la prostate.

En quelques tableaux, j'ai tenté de synthétiser les idées nouvelles des auteurs.

Point de Grafenberg

De taille et d'emplacement variables, il serait « un vestige de l'équivalent de la prostate chez l'homme » ; il n'a d'autre rôle que le plaisir ; situé dans l'urètre, il est accessible par la paroi antérieure du vagin à mi-chemin entre l'arrière de l'os pubien et l'avant du col de l'utérus.

Éjaculation féminine

« (...) l'éjaculation consiste en l'émission, au moment de l'orgasme, de jets de liquide par l'urètre. Chez la femme, ce processus semble être facilité par une stimulation du point G ». Ce liquide serait constitué des mêmes substances que le liquide spermatique moins les spermatozoïdes.

Comment trouver le point G (seule)

Prendre une position assise ou accroupie. « Tâter du doigt la paroi vaginale antérieure en poussant vigoureusement » vers le haut. Ensuite essayer de « stimuler votre point G comme vous le feriez avec le clitoris ».

Comment trouver le point G (avec partenaire)

« Allongez-vous à plat ventre, les jambes écartées, en cambrant légèrement les hanches ». Que « votre partenaire introduise deux doigts (...) et qu'il (pourquoi pas elle ?) explore la paroi antérieure de votre vagin ». N'oubliez pas de guider votre partenaire par vos commentaires.

Maintenant que peut-on penser de ces découvertes ? Il faudrait d'abord s'interroger sur les auteurs et leurs méthodes. À la lecture du livre, impos-

Il y a quelques jours, mon envie de bouquiner m'a conduite jusqu'au *Point G* de Ladas, Whipple et Perry, paru en français chez Laffont en 1982. Je suis sexologue ; ma curiosité a été piquée par cette nouveauté. Lecture faite, voici ma critique.

Visiblement écrit pour le (très) grand public, maladroitement truffé d'extraits de lettres et d'entrevues illustrant abondamment les préjugés socio-culturels des auteur-e-s (un architecte texan père de deux enfants a-t-il des idées plus justes sur la sexualité ?), le livre m'a agacée – et ne m'a pas convaincue.

Il vise, dit-on, à « véhiculer une nouvelle information concernant les grands foyers érogènes », qui révélerait « qu'au niveau sexuel, l'homme et la femme se ressemblent beaucoup plus qu'on ne le pensait hier encore ». Cette hypothétique similarité nous est démontrée par des découvertes prouvant que la sexualité des femmes ressemble à celle de l'homme et non l'inverse. Effet du hasard, de la science ou de la culture ? Les paris sont ouverts ! Ces chercheurs sexolo-

sible de saisir clairement qui ils sont et quelle est la nature de leurs travaux antérieurs.

En sciences humaines, ce type de références est primordial. Quant à leurs méthodes, si on se réfère aux questionnaires et aux réponses obtenues (jointes en annexe), il est permis de douter du sérieux de l'affaire.

Avec un informaticien, j'ai jeté un coup d'oeil sur ces deux questionnaires et, de toute évidence, ils ne répondent pas ou peu à des critères minimum de scientificité :

1. Parce que le traitement informatique fourni dans le livre en est un de premier niveau, peu fouillé.

2. Parce que les questionnaires ne contiennent aucune question contradictoire qui aurait permis de vérifier la vraisemblance et la véracité des réponses obtenues.

3. Parce que certaines questions orientent le choix des réponses.

4. Pour que les réponses à un sondage soient jugées scientifiques, elles doivent être représentatives de la population en général. Or les répondantes appartiennent TOUTES à un groupe distinct de la population (soit 134 femmes thérapeutes formées en bioénergie).

5. Parce que certaines des questions s'appuient sur des clichés souvent véhiculés. Exemple : un pénis long et volumineux est, lors du coït, plus jouissant pour la femme.

Malgré le peu de rigueur de la méthode utilisée par ces chercheurs, loin de moi l'idée que le point G et l'éjaculation féminine n'existent pas. D'ailleurs, pour être sûre de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, j'ai d'abord essayé de

trouver mon point G et j'ai ensuite rencontré deux lesbiennes qui vivent fréquemment des expériences pouvant s'apparenter à une éjaculation.

La première expérience est négative. Je n'ai pas trouvé mon point G même si, pour les auteurs, je serais une candidate idéale puisque je vis des orgasmes vaginaux. Mes recherches continuent...

Quoique sans valeur scientifique, voici ce qui ressort de ma rencontre :

1. Elles m'ont parlé plutôt de l'éjaculation féminine que du point G parce qu'elles ne croyaient pas en l'existence d'un point spécifique, «d'un piton», déclenchant une éjaculation.

2. Ce qu'elles constatent, c'est que :
- il faut être préalablement très excitée,

- le liquide éjaculé ne peut être émis par l'urètre puisqu'il sort du vagin suite à une série de contractions vaginales très jouissantes,

- tout en constatant un gonflement du clitoris, on perd alors contact avec le clitoris pour focaliser sur les sensations vaginales,

- l'éjaculation féminine peut être obtenue par masturbation,

- le liquide ainsi émis, généralement par jets, est semblable à de l'eau jaunâtre et n'a rien à voir avec des lubrifications vaginales ou du liquide spermatique masculin.

Si plusieurs lesbiennes m'ont parlé de leurs éjaculations, je n'ai jamais rencontré d'hétérosexuelle qui m'en ait parlé ou qui y ait fait allusion. D'ailleurs, plusieurs sexologues et scientifiques reconnus comme Masters et Johnson, Germaine Greer, Kinsey, affirment que l'idée d'une éjaculation chez la femme est un mythe entretenu par la pornographie.

À la fin du bouquin, j'ai l'impression que tout a été mis en oeuvre pour redorer le blason du coït comme moyen ultime et suprême d'expression sexuelle.

À mon avis, c'est une tentative malheureuse visant surtout à réhabiliter le lien phallo-vaginal comme lieu premier et privilégié de l'extase sexuelle, tout en assurant aux auteurs un succès en librairie et la gloire qui en découle. De la course à la gloire et à la renommée, les sexologues ne sont pas exempts. Lisez par exemple *La Course au Nobel...*

MARIE-ANNE RAINVILLE,
SEXOLOGUE

1/ *Le poing G et autres découvertes récentes sur la sexualité humaine*, A. Kahn Ladas, B. Whipple, John Perry. Éd. Robert Laffont, Paris, 1982.

2/ *En page 156, on lit «qu'au début de leurs recherches (...) ont largement bénéficié de l'expérience d'une communauté de lesbiennes de près de Miami (Floride)».*

3/ *La Course au Nobel*, Nicholas Wade, Éd. Sylvie Messinger, 1981.



LES FEMMES ET LA SANTÉ

Témoins quotidiennement de situations qui entretiennent la dépendance des femmes, de plus en plus d'infirmières remettent en question la pratique médicale dans sa forme actuelle.

Consciente de l'importance de ce débat, la F.Q.I.I. vous invite à participer à une rencontre qui se déroulera dans le cadre des activités du 8 mars.

Fédération
Québécoise des
Infirmières et
Infirmiers

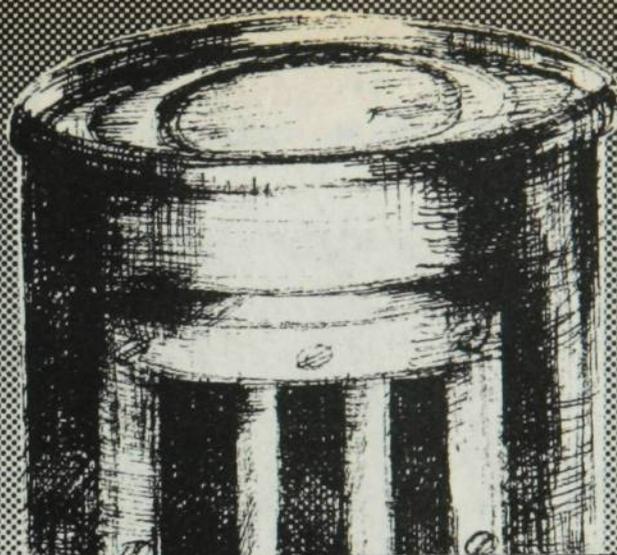
Pour plus d'informations, consultez le programme des activités.

842-5255
1067, St-Denis
Montréal
H2X 3J3



B.D. Judith Guibert-Guyon
SCENARIO: Françoise Touegnan

La mode #3



Elles sont si peu que nous ne les voyons pas. Sauf parfois à la une d'Allo Police, sanguinolentes victimes de règlements de comptes, emportées menottes aux poings par la police, ou stoïques et décolletées au banc des accusé-e-s.

Pour 15 hommes emprisonnés au Canada, 1 femme, généralement jeune, pauvre, peu scolarisée et condamnée pour un délit mineur et non-violent. En fait, au moment où vous lisez ces lignes, il n'y a guère plus d'une centaine de femmes incarcérées au Québec.

Sont-elles, dedans, si différentes de nous, dehors ? Autres au point de ne rien nous apprendre ? Ou, au contraire, l'étude de leurs conditions de détention serait-elle un miroir grossissant de la condition de toutes les femmes ? C'était notre hypothèse. Elles aussi, comme d'autres «enfermées» par la psychiatrie, d'autres «marginalisées» par la culture, d'autres «défavorisées» par l'économie, sont à la fois victimes du système et responsables de leurs actes.

Ce sont là pourtant des femmes exemplaires puisque les tenants du contrôle social les citent en «mauvais exemple» pour dissuader les autres, puisqu'elles sont des contrevenantes visibles à l'ordre patriarcal lui-même.

Pour nous, elles sont exemplaires surtout par la résistance farouche, individuelle ou organisée, qu'elles opposent à une institution aussi grossièrement ou subtilement répressive que la prison, ce lieu de vengeance de l'État-papa.

Pour tout cela, les «criminelles» méritent d'être connues. Et la prison démystifiée.

L'histoire de Danielle D.

dossier



Danielle Delbecque



De 13 à 18 ans, j'ai été «en dedans». Comment vous expliquer? Je suis née «illégal». Ma mère est originaire de la Côte-Nord et elle s'est toujours débrouillée seule avec nous autres. Quand j'ai eu cinq ans, elle est allée vivre avec mon père pour nous donner, à ma soeur et moi, une sécurité qu'en fait on n'a jamais eue. Ils se sont séparés deux ans après. Et puis j'ai toujours été à part des autres. À l'école, j'avais pas d'amies. J'étais première de classe, par-dessus le marché.

Les problèmes ont commencé après qu'on ait déménagé à Joliette. C'est snob Joliette mais c'est tough en même temps. J'me suis fait des chums de gars pas mal plus vieux que moi et... j'ai commencé à voler de la bière et des cigarettes dans les épiceries. Suffisait qu'on me dise que j'étais pas «game» pour que je fasse un coup. Ma mère était pas trop contente, mais elle le disait sans conviction, comme si elle se sentait coupable de pas pouvoir nous acheter ce qu'on voulait.

La première fois que je me suis faite arrêter, c'était pour des niaiseries, des pommes volées en fait. Mon premier contact avec la police... Après ça, j'me suis mise à fréquenter des gars plus vieux encore, la petite pègre de Joliette. J'en avais un peu peur, mais j'les admirais. Ils me montraient des trucs pour aller chercher du stock, et puis, ils m'empêchaient de prendre de la drogue. J'ai jamais pris de drogue: j'ai fumé deux joints dans toute ma vie.

Un jour — j'avais à peine 13 ans — j'ai décidé de lâcher l'école. J'm'ennuyais pour mourir. Ma chum et moi, on est parties en Ontario faire le tabac. On était pas là depuis deux jours qu'ils se sont aperçus qu'on avait pas 16 ans. Mais on a quand même ramassé des tomates, du raisin; on a tout essayé. J'avais même pas idée d'appeler ma mère. J'étais loin, j'étais bien. Je couchais dehors, je mangeais quand y en avait...

Mais après deux semaines, on nous a soupçonnées d'un vol qui s'était produit dans un motel. On nous a descendues à Montréal dans un centre de dépannage de jeunes. Là-dedans, t'as toutes sortes de monde, pas juste des délinquantes, beaucoup de cas de protection surtout. Si j'avais pu rester là, les choses auraient peut-être été différentes pour moi. On était pas si mal, on nous laissait assez libres de nos mouvements. Toujours est-il que le soir de l'Halloween, on est allées dans un party. Le lendemain, j'me suis retrouvée devant deux détectives parce qu'une fille avait raconté que moi et une autre avions couché avec des gars. C'était pas vrai mais on nous a accusées aussitôt de «conduite immorale». J'savais même pas ce que ça voulait dire! C'est là que le trouble a commencé pour vrai.

Photo: Françoise Guénette

DANS LA SÉRIE
LES MALFAISEUSES DE L'HISTOIRE



Anna Freud

— Tuant le père...

Illustration : Danielle Blouin

Premier centre d'accueil : neutraliser le monde

On m'a amenée au Centre d'accueil féminin tenu par les soeurs du Bon Pasteur, rue Hôtel-de-Ville à Montréal. Ça c'est la vraie prison! Tanguay a l'air d'un hôtel à côté de ces endroits-là. Le système d'uniformes d'abord : les turquoises pour les plus jeunes (9-10 ans), les bleus pour les «tough» ou les «flyées» et les verts pour les plus vieilles. Côté propreté, faut pas être maniaque comme moi : un bain et du linge propre une fois par semaine seulement. Le pire, c'est le contrôle psychologique : pas le droit de parler de son

passé, de pourquoi on est là. Sinon, on est renvoyée à sa cellule. C'est une petite chambre avec un lit de camp, une toilette, un lavabo, trois murs de béton et une toute petite fenêtre presque inatteignable. Si on te prend à regarder dehors, tu restes enfermée plus longtemps. Le personnel? Des laïques pour la plupart, des femmes habillées normalement mais de façon neutre, très très neutre. Jusqu'à leurs faces qui sont neutres. La neutralité, c'est d'ailleurs ce qu'on exige de tout le monde. Tu ne sais plus qui tu es quand tu sors de là.

À un moment donné, on m'a permis de rentrer chez ma mère si je retournais à l'école. Mais l'école n'était pas intéressée à me revoir. J'ai retrouvé ma gang et j'ai fait d'autres coups. On m'a envoyée à Drummondville dans un autre centre d'accueil et on m'a fait sortir juste au moment où je commençais à me sentir bien.

La troisième fois que j'ai comparu devant le juge, j'avais volé des pneus. Il m'a envoyée à Tanguay pour «une période indéterminée». J'avais pas encore 14 ans.

À Tanguay : Salut «Tire» !

Au début, j'étais la seule juvénile permanente. Même l'uniforme était trop grand pour moi ! On savait pas trop quoi faire de moi et on m'envoyait passer mon temps à l'infirmerie, jaser avec les «folles». Je me sentais utile et j'avais pas peur. Ma mère était infirmière en psychiatrie, alors des «fous», j'en avais vu plus d'un... J'ai vu des femmes extrêmement perdues, poquées. Une en particulier qui était restée accrochée sur un trip de drogue et qui passait ses journées à parler à la cendre dans son cendrier. J'en ai vu aussi qui n'avaient rien fait d'autre que quitter leur mari. Il y avait des femmes enfermées en cellule à la journée longue qui n'auraient pas dû l'être ; d'autres qui n'avaient pas droit aux livres et à qui je refaisais de la lecture de temps en temps. Il y en avait qui n'avaient même pas de draps, qui couchaient à même le matelas. Une autre qu'on avait attachée à son lit par les chevilles. Soit-disant pour éviter les tentatives de suicide.

Quelques mois après mon arrivée, ils ont installé une vraie aile pour juvéniles avec activités en plein air, TV, cartes. À côté, c'était l'aile des butchs. Dans ce temps-là, elles étaient à part. Elles m'aimaient bien parce que j'étais toujours de bonne humeur et m'avaient surnommée «Tire» à cause de mon vol de pneus. Chez les juvéniles, les filles s'entendaient bien et les surveillantes étaient moyennement sensibilisées aux problèmes des jeunes. Je me sentais certainement mieux là qu'au centre d'accueil. Je n'étais plus isolée, j'avais le droit de parler de ce que je voulais. Personne n'essayait de me changer.

Comment j'en suis sortie ? Ma mère, qui n'en revenait pas de me voir en prison, a contacté la journaliste Claire Dutrisac pour qu'elle fasse des pressions. Retour en centre d'accueil, à Québec cette fois. C'est là que mon père a fait une demande pour me ravoir. Un homme invivable. Il a toujours été violent et il me prenait pour sa femme de ménage. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré un débosseleur de 37 ans, à Montréal. Mon premier amant en fait, et c'est moi qui ai pris l'initiative. On peut bien dire qu'il était pas correct d'avoir une petite fille de 14 ans entre les mains, mais je n'ai rien à dire contre lui. Il s'occupait de moi. Je me sentais libre avec lui et j'étais jamais obligée de coucher avec.

En Beauce

Quand mon père l'a su, il a voulu porter plainte pour détournement de mineure. J'ai fini par sacrer mon camp pour que Denis se fasse pas arrêter. J'suis partie sur le pouce en Beauce où j'avais des amis. Quel voyage. Le gars qui m'a donné un lift était homosexuel. Il pensait sûrement que j'étais un gars — de loin, dans mon cas, c'est difficile à dire. En plus, j'avais une extinction de voix. Il a fini par se rendre compte que j'étais une fille, mais ça ne l'a pas empêché d'arrêter souvent pour me payer des ponces de gin, des pastilles, des sandwiches. Super correct. Rendus à Québec, il n'allait pas plus loin, il entre dans une cour

de motel. J'ai cru que j'étais faite, qu'il était pas homosexuel du tout. Mais non. Il m'a loué une chambre, m'a laissé 20\$ et une petite bouteille de gin. Il m'a dit : «Fais pas du pouce la nuit, c'est dangereux» et il est parti.

Pour le reste, ça n'a pas tellement été réussi. On m'a ramassée pour vagabondage. On m'a renvoyée à Tanguay pour quelque temps. Ensuite, il y a eu le Carrefour St-Jérôme, d'où je me suis sauvée avec deux autres filles. Là, le juge, toujours le même, a décidé de faire une femme de moi. Il m'a envoyée à la pire place de toutes : le Centre de rééducation Ste-Hélène de Pierrefonds. J'en avais entendu parler et je savais que c'était pas ma place.

La rééducation, ou le principe de la plasticine

J'avais entendu dire qu'on acceptait pas les lesbiennes au Centre, alors je m'suis arrangée pour avoir l'air d'une butch. J'ai même laissé traîner des lettres d'amour fictives ! Mais les bonnes soeurs se sont pas laissées prendre. Elles m'ont fait porter une jupe, m'ont obligée à changer de peignure. Leur principe de rééducation à elles, c'est le principe de la plasticine : elles essaient de te refaire complètement. Impossible de se faire des amies, de se sentir solidaire ; si tu veux qu'on t'accorde des privilèges ou des responsabilités, tu dois piler sur la tête des autres pour les obtenir. On t'oblige à dénoncer les autres sinon t'es aussi coupable qu'elles. C'est un système terriblement dur à vivre parce qu'il vise à effacer ton individualité. Tout fonctionne par groupe, t'es personne. Tout ce qui te valorise, c'est le nombre de points que tu te mérites et le petit salaire hebdomadaire qui dépend de tes points. Pour les filles qui sont là parce qu'elles se font battre ou violer chez elles, évidemment, c'est moins pire. Une belle cage dorée.

Moi, j'avais un seul but : faire mon droit. Le Cegep du Vieux-Montréal m'avait acceptée en autant que je finisse mon secondaire V. Mais il aurait fallu que j'aie à l'école à l'extérieur et j'en avais pas le droit parce qu'on me considérait pas «prête» pour la quatrième étape. La quatrième étape, en fait, c'est quand on t'a fait avaler le système. J'étais classée comme délinquante et je devais attendre mes 18 ans pour pouvoir sortir. Je suis effectivement sortie deux mois avant ma fête.

À un moment donné, j'ai eu ma claque. J'en pouvais plus. Alors j'ai complètement débarqué. J'parlais plus, j'm'occupais plus de rien. Ma seule sortie permise, c'était aller jouer aux quilles avec une bénévoles. J'acceptais plus. On m'a mise en isolement pendant 30 jours, on a coupé tous les contacts avec l'extérieur : plus de lettres, de téléphones, de visites. Et je n'ai plus eu droit aux contacts avec les autres filles jusqu'à la fin de ma détention. On m'a fait voir un psychiatre qui m'a prescrit des anti-dépresseurs. J'ai jeté ça dans les toilettes. Le plus dur, c'est que je savais pas comment ça allait finir.

La coordinatrice ne voulait pas me voir tant que je n'aurais pas fait «ma démarche moi-même», ni accepté «les principes de l'institution». En d'autres mots, il aurait fallu que je rampe à terre. Je l'ai pas fait. On m'a installée dans une salle de toilette, on m'a mise dans la bibliothèque où j'ai fini par lire tout ce qu'il y avait. Je n'étais pas prête à me laisser avoir. J'avais déjà trop fait de concessions depuis mon arrivée, et ça ne m'avait jamais rien apporté de bon. Finalement, j'ai exigé de voir mon officier de probation. Il m'a donné raison : j'aurais dû pouvoir finir mes études. C'est d'ailleurs ce que voulait le juge, sauf qu'on l'avait pas consulté ! Alors on m'a trouvé une job : vendre La Presse par téléphone. Ensuite, j'ai travaillé dans une pâtisserie à Ville Mont-Royal. Mes premières vraies sorties depuis trois ans. J'me levais à 5 h 30 le matin. Là on m'a permis une chambre avec pension sous la surveillance d'une travailleuse sociale qui s'informait de tout ce que je faisais. J'ai perdu ma job peu de temps après. Depuis le temps que je refoçais mon agressivité, j'ai déversais sur les clients. Ça faisait cinq ans que j'étais «timée» aux cinq minutes, alors les horaires... En fait, ça m'a pris un bout de temps avant de pouvoir travailler et me sentir bien.

Postface

Qu'est-ce qui aurait pu me faire éviter tout ça ? Un foyer nourricier sans doute. À St-Jérôme, il y avait une éducatrice qui voulait me prendre. On s'aimait beaucoup toutes les deux. Mais on a fait un tas de pressions sur elle et elle n'a pas pu. J'ai passé un Noël chez elle une fois ; elle avait un garçon adopté, un mari avec qui je m'entendais. Je serais allée à l'école comme tout le monde. Et puis ces gens-là me faisaient confiance alors que j'ai toujours fonctionné par défi ou par méfiance. Prenez mon juge, par exemple, le juge Hétu : je lui en voulais à mort, et tout ce qu'il voulait que j'fasse, je faisais le contraire. C'est sûr qu'on a monté mon histoire en épingle. Si j'avais été un garçon, on m'aurait pas accusée de conduite immorale à 13 ans.

Comment j'ai fait pour résister ? Peut-être parce que j'ai toujours été convaincue de ce que je pensais. Je n'ai jamais accepté de me faire structurer les idées par d'autres. La liberté d'esprit, c'est ce qu'il y a de plus important mais ça va de pair avec l'espace physique. J'ai toujours eu besoin d'air et d'espace. Toutes mes fugues ont eu lieu en automne. Même si j'en ai pas les moyens, j'm'arrange pour habiter devant un parc. Je me demande comment j'ai fait pour pas devenir folle. J'me souviens d'avoir passé des soirées entières, debout sur le lavabo de ma cellule, à regarder l'horloge Molson et la neige qui tombait...

Mon âge ? J'ai 27 ans maintenant. 🌻

Entrevue
LISE MOISAN
Rédaction
FRANCINE PELLETIER

Des filles bien "protégées"

Il y a actuellement près de 1 000 adolescentes âgées de 14 à 18 ans qui vivent en centre d'accueil au Québec. Délinquantes ou simplement déviantes? Joanne Doucet, avocate, nous explique en quoi la protection de la jeunesse, pour les filles, ce n'est pas tout à fait pareil.

Linda: 15 ans, quelques absences non motivées à l'école, relations sexuelles avec des partenaires différents, découche souvent. La travailleuse sociale de la famille n'arrive pas à établir une relation de «confiance» avec elle. Sa mère ne la «contrôle» plus et fait un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse pour «fugues et refus de l'autorité». On propose à Linda un placement «volontaire» en centre d'accueil, qu'elle accepte pour avoir la paix et pour éviter un placement à long terme de la part du Tribunal de la jeunesse.

Qu'est-ce qui motive la prise en charge des filles comme elle? Plus de 90% des adolescentes placées le sont pour «protection» ou «troubles de comportement sérieux». On les considère comme délinquantes mais surtout comme des cas à protéger. De plus, on pathologise leur comportement, en recherchant surtout les causes de dysfonctionnement de leur personnalité, ce qui les prive de toute responsabilité. Pour les institutions, elles sont en détresse psychologique et non en révolte contre l'autorité. La solution: les protéger.

Comment se vit le centre d'accueil

Le Centre Notre-Dame de Laval, à Rivière-des-Prairies, est un établissement sécuritaire pour filles.¹ Elles y vivent 24 heures sur 24 et sont divisées en groupes de huit appelés unités de vie. Chacune occupe une petite chambre dont la porte peut se barrer de l'extérieur. J'ai pu constater récemment, lors d'une visite, que le cinquième étage était inaccessible, les filles d'une des unités étant «incontrôlables».

L'intimité est réduite et la vie de groupe organisée selon des horaires fixes: activités scolaires, socio-culturelles et sportives. Il y a toujours deux éducatrices-eurs en présence et ce sont eux qui décident des moments passés en chambre. Visites et courrier sont contrôlés. Pour les crises graves, il existe une «chambre d'isolement». L'encadrement est donc serré et la prise en charge totale.

L'internement protecteur

D'après une étude du Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile,² les motifs d'enfermement à Notre-Dame de Laval sont d'abord les fugues, ensuite la consommation et/ou le trafic de drogue, la rébellion (rejet de l'autorité, incorrigibilité), les problèmes à l'école, les délits contre les biens, les fréquentations douteuses... En 1976, le rapport Batshaw constatait qu'une fois prises en charge par le

système judiciaire, les filles se retrouvaient plus vite en centre d'accueil et pour plus longtemps que les garçons.

«On a beaucoup tendance à sexualiser les délits des filles, c'est souvent — heureusement pas toujours — leur comportement sexuel qu'on envisage d'abord: prostitution, danse nue, relations sexuelles avec plusieurs partenaires».³ À l'inverse des garçons, le droit à la sexualité est loin d'être acquis pour les filles. Le leitmotiv du discours: la peur. Peur pour elles, peur qu'elles se fassent exploiter, peur qu'elles ne sachent pas se défendre, peur qu'elles tombent enceintes. On ne peut imaginer que leur réalité sexuelle soit positive, il y a toujours cette fatalité de victime collée à leur sexe. Paradoxalement, on les perçoit aussi comme les instigatrices du mal. Elles portent la responsabilité de la sexualité sans avoir droit à la jouissance.

En fait, les services sociaux ont les mêmes attentes et les mêmes exigences que les parents. La DPJ, le super-père, perpétue le rôle de la jeune fille: rompre avec sa famille devient un délit, refuser sa place dans ce noyau mène au contrôle et à la prise en charge culpabilisante.

Qui respecte l'autonomie de ces adolescentes? À croire que leur liberté ne vaut pas cher. À croire aussi que la «protection» et l'internement soient les seuls moyens d'intervention possibles.

JOANNE DOUCET (AVOCATE)

1/ Il existe trois types de centres d'accueil: ouvert, semi-ouvert et fermé (ou sécuritaire).

2/ Étude menée par Louise Biron, criminologue.

3/ Cité dans «Enfants exploitées», par Me Andrée Ruffo Mondor in **Face à la justice**, juillet-août 81.

DANS LA SÉRIE LES MALFAISEUSES DE L'HISTOIRE



Une sorcière

Illustration: Anne St-Denis

COMMENT VIVENT-ELLES EN DEDANS ?

Mercredi à Tanguay

dossier

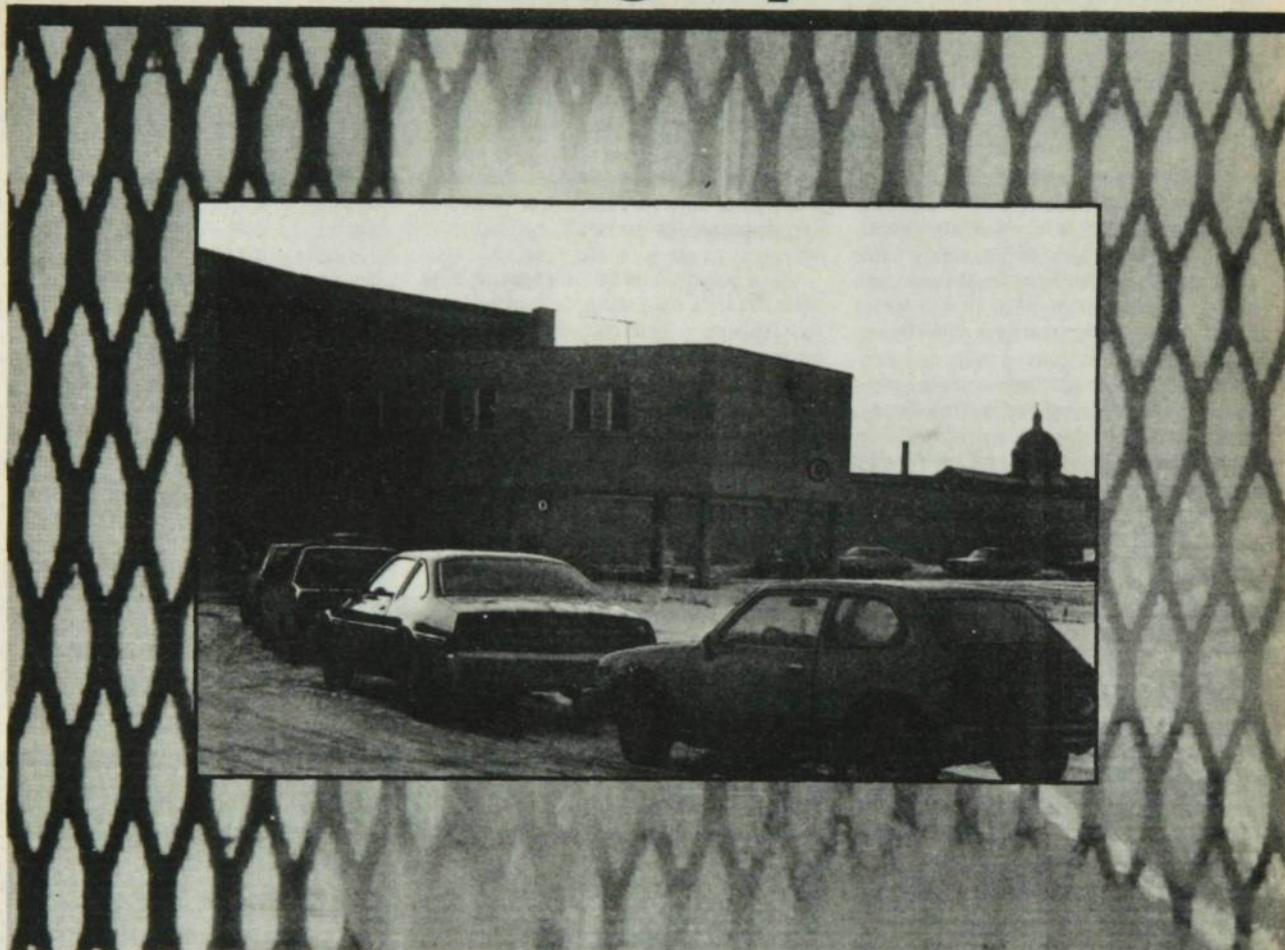


Photo : Françoise Guénelle

De l'extérieur, c'est une polyvalente, une masse de béton au périmètre mal clôturé, à 200 pieds d'une rue tranquille d'Ahuntsic, et à l'ombre autrement impressionnante de Bordeaux, la prison pour hommes, le grand frère.

Nous franchissons la porte de fer hérissée de pointes et déclinons fermement nos identités à la dame derrière la vitre et la console. Ça y est, nous sommes à la Maison Tanguay, la principale prison pour femmes au Québec.

Il nous aura été étonnamment facile d'y pénétrer : Richard Pelletier, directeur depuis septembre 82, nous accorde une entrevue. Il consent même à la visite préalable et aux photos.

Précédées du chef-surveillant Jérôme, nous allons d'un «secteur» à l'autre, dans un tintement de clés ininterrompu. Rencontrons dans le premier une quinzaine de prévenues curieuses : «La Vie en rose ? Ah bon ! A l'est pas rose icitte en tout cas !» Plus loin, la bibliothèque est déserte ; quelques piles de Harlequin et de Pocket Books voisinent sur le comptoir avec un exemplaire saugrenu de la Nouvelle Barre du jour.

La cantine, la salle des discos, la chapelle, le salon de coiffure, les salles académiques,

tout est fermé, désert. Calme aussi le A-1, le super-maximum ; avant même de nous parler, Marie et Francine en «expulsent» Jérôme, qui s'en va causer avec les deux matrones.

De là, non sans appréhension, nous passons aux fameux «trous», aux cachots. D'une femme enfermée dans le noir, nous ne voyons qu'un regard bleu, entre les barreaux du judas... Mais déjà nous sommes ailleurs, à l'infirmerie où l'on garde en isolement depuis 18 mois la désormais célèbre Danielle Williams, dangereuse «criminelle» et présumée chef de bande. La première femme condamnée – la peine de mort abolie – à 25 ans ferme pour le meurtre d'un policier (commis à Longueuil en 1981, lors d'un hold-up). Elle nous décrit son procès, son appel, ses rapports avec la direction : «Pelletier est très convaincant...» nous prévient-elle. Depuis cinq jours, elle est en grève de la faim, pour être transférée «en population». Là-bas, Jérôme attend toujours.

Nous pensions sortir de Tanguay vers midi. Il est 4 heures 30 quand nous émergeons de la visite et de l'entrevue avec Pelletier. De la prison, nous aurons «tout» vu, semble-t-il, puisqu'on nous a laissées circuler et parler si facilement. Tout, sauf l'intangible, la transpa-

rente prison psychologique dont les femmes, elles, nous ont parlé. Et nous les avons crues.



Inférieures en nombre

Combien sont-elles, derrière les barreaux ? En 1981, sur 100 personnes admises (!) dans les prisons canadiennes, 6 étaient des femmes. Environ 6 500 au total, pour 102 000 hommes ! Ces femmes sont incarcérées ou bien au pénitencier fédéral de Kingston (moyenne hebdomadaire de 116 détenues au début 1982), ou bien dans des prisons provinciales.

Au Québec, il y a deux prisons pour femmes : la Maison Tanguay à Montréal (capacité : 140 détenues) et la Maison Gomin à Québec (capacité : 40 détenues). Sans compter le millier d'adolescentes circulant dans le réseau des centres d'accueil, on obtient donc des chiffres plutôt réduits ; en 1981, une moyenne quotidienne de 140 femmes purgeaient ici, au Québec, des sentences fédérales (plus de deux ans) ou provinciales, comparé au 2 853 hommes surpeuplant les prisons et pénitenciers québécois.²

Évidemment, le roulement est considérable ; en un an, 1 486 femmes sont passées à Tanguay seulement, pour un jour ou plus — 43% d'entre elles pour moins de six mois (le jour de notre visite, elles n'étaient que 96, la moyenne étant de 106). De 1977 à 1981, le nombre de femmes incarcérées au Québec s'est accru de 1 499 à 1 882.³

Le scénario-drogue

Qui sont ces «criminelles», et d'où viennent-elles ? À Tanguay, par exemple, au printemps 82, les détenues étaient plutôt jeunes (68% avaient moins de 30 ans), peu scolarisées (une 10^e année en moyenne) et célibataires (à 74%).⁴ Par contre, 33% d'entre elles étaient mères de famille.

Elles étaient surtout francophones (71%), puis anglophones (13%), immigrantes (6%) ou Amérindiennes (3%).⁵

Même sans statistiques, il est quasi certain que la majorité des femmes délinquantes proviennent de milieux socio-économiques défavorisés. Enfants, elles ont connu la pauvreté, accompagnée fréquemment de violence familiale, d'abus sexuels et, souvent, les témoignages le confirmeront, d'inceste. Adolescentes, la plupart ont fait l'expérience d'un ou de plusieurs centres d'accueil. Au moment de leur arrestation, elles étaient travailleuses non spécialisées, chômeuses, assistées sociales, danseuses, prostituées. Dans presque la moitié des cas, leurs problèmes avec la justice sont liés, directement ou indirectement, à la drogue.

Marlène, par exemple, est une ex-prostituée, ex-héroïnomane de 32 ans. Mère de trois enfants dont elle a perdu la garde, elle est «libérée conditionnelle», sortie de Tanguay depuis trois ans, après 20 mois de détention. Motif de condamnation : vols qualifiés.

«La plupart des filles que j'ai rencontrées en-dedans ont vécu la même chose que moi : elles ont commencé par la prostitution, puis elles sont tombées dans le vol. Une fille vient tellement écoeurée de se faire jouer après le corps, pis rendue dans la dope, elle a de plus en plus besoin d'argent. Il lui viendrait pas à l'idée de se chercher une job, parce qu'elle a jamais rien appris, ou pour d'autres raisons.»

Selon Marlène, c'est un homme qui neuf fois sur dix va profiter de son découragement et lui proposer la porte de sortie : «Il t'amène à l'ouvrir, à dire ton écoeurément. Là, tu dégueules toute la mardo que t'as sur le coeur. Alors il te propose une solution, «Fais encore trois ou quatre clients pour acheter le gun». Vous imaginez ensemble quelques petits hold-ups, pour en finir avec tout ça. Après, ça va être la belle vie à deux.»

Pour Marcelle, 29 ans, ex-cocainomane, qui a purgé trois ans au total pour vol à main armée, d'abord à Tanguay, enceinte, puis à Kingston, le scénario-drogue a été le même. À un moment donné, elle devait se procurer deux à trois grammes par jour (de 140\$ à 170\$ le gramme) : «Tôt ou tard, l'idée te vient d'aller chercher l'argent là où il est, à la banque».

Une seule Danielle Williams

Pourquoi exactement se retrouvent-elles en prison ? Pour quels types de délits, crimes violents ou brouilles ? Selon un sondage Gallup, les Canadien-e-s estimaient en 1982 que 53,9% des crimes sont violents. Mais d'après les statistiques, la criminalité violente connue de la police, en 1980, ne dépassait pas 5,8%.⁶ Cette fausse perception de la criminalité, entretenue par les médias, s'applique aussi aux femmes.

Bien que le nombre de meurtres et de hold-up commis par des femmes ait augmenté depuis quelques années, il ne représente encore qu'une faible proportion des délits féminins. Pour une Danielle Williams, beaucoup de madames anonymes. En fait, la majorité des femmes actuellement emprisonnées le sont pour des crimes non violents, souvent d'ordre économique, comme le vol à l'étalage, la fraude, et le non-paiement d'amendes.

Il est très difficile de distinguer, sur une grande échelle, des types de délits plus spécifiques aux femmes ; québécoises ou canadiennes, les statistiques sont toujours inévitablement unisexes, tou-te-s détenu-e-s confondu-e-s.

Mais prenant l'exemple plus limité de Tanguay, on voit que, des femmes détenues à

l'hiver 82, 36% avaient commis des délits contre la propriété (vols avec ou sans effraction, méfaits, recels, fraudes), 19% des délits contre les personnes (assauts, voies de fait, homicides), 12% avaient contrevenu à la loi sur les stupéfiants, 4% à d'autres lois fédérales et 2% à des lois du Québec.

57% d'entre elles étaient récidivistes, ce qui est derrière le taux général de récidive, communément établi à plus de 80%.⁷

Autre exemple : des 116 Canadiennes incarcérées dans des pénitenciers fédéraux en janvier 1982 (dont 112 à Kingston), 34 avaient enfreint la loi des stupéfiants, 18 avaient commis des vols et 15 des homicides.⁸

Ces homicides sont rarement des crimes crapuleux, mais sont plutôt dirigés vers le mari, le chum ou les enfants : «Ce sont des meurtres dits passionnels, mais ce serait plus exact de dire que souvent, ce sont des meurtres d'exaspération. Ça n'a rien à voir avec la passion. C'est du désespoir qui se traduit par ce geste. Mais ce phénomène est tellement nouveau qu'il est difficile de dégager des tendances, autant au niveau des raisons que les femmes ont de commettre les meurtres que pour l'attitude des juges-hommes devant ces délits commis par des femmes.»⁹

DANS LA SÉRIE LES MALFAISEUSES DE L'HISTOIRE



Selon le livre biblique deutérocanonique, Judith serait devenue une héroïne chez les Juifs en tranchant une trachée. Comment ? Avec un grand couteau, tiens ! En effet un dénommé Holopherne, général du grand babylonien Nabuchodonosor (vers 600 av. J.C.), assiégeait sans répit la ville de Bethulie. Et Judith, forte de l'amour qu'elle portait à son peuple, emmerdée par cette présence intrusive et désireuse de sauver la ville (une petite ambitieuse, quoi !), d'un oeil décidé lui coupa la tête pendant qu'il sommeillait (ou qu'il avait un coup dans le nez, c'est selon).

Illustration : Sylvie Roche



Richard Pelletier

Un homme et une femme

Justement, quels types de sentences encourent les «criminelles»? Reprenons l'exemple des femmes détenues à Tanguay, au début de 1982. Plus de 50% d'entre elles avaient écopé de sentences allant de 1 jour à 1 an; 19% de peines étalées de 1 an à 2 ans; 29% de sentences «fédérales» de plus de 2 ans et environ 3% de peines de 10 ans et plus.¹⁰

En général, les spécialistes du Droit pénal canadien observent et critiquent une disparité manifeste dans les sentences infligées pour des crimes similaires. Pour le même vol commis dans les mêmes conditions, deux accusés auront facilement des peines différentes. Qu'en est-il des femmes?

Que leurs délits soient mineurs (vol chez Eaton ou fraude à l'Hydro-Québec) ou majeurs (meurtre de leur mari, hold-up), recevront-elles des juges des sentences plus clémentes ou plus sévères que celles imposées aux hommes? Rien ne nous permet de trancher, les faits sont contradictoires.

La presse révélait récemment que, suivant des données du Centre canadien de la statistique judiciaire, les femmes ayant assassiné leur mari ou conjoint s'en «tiraient à meilleur compte», acquittées ou condamnées plus légèrement. Sauf que pour 1 épouse criminelle, il y a 4 époux ou concubins tueurs.

Mais ces tendances à la «clémence» des juges envers les meurtrières ne s'appliquent pas, par exemple, aux meurtres de policiers... ni à la possession ou trafic de stupéfiants. À taux d'arrestation égal (9,10%), les femmes sont condamnées trois fois plus souvent que les hommes pour des affaires de drogue (35% des prisonnières de Kingston).¹² Dans ce cas, la sévérité est plus grande.

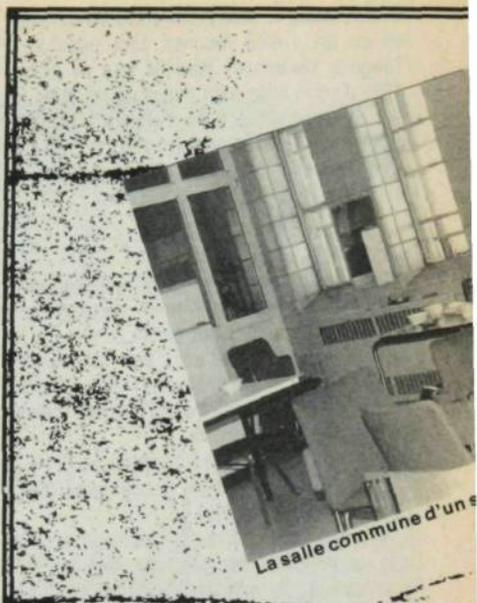
Dans tous les cas, la relation juge-accusé se complique, mais implicitement, de l'habituelle dialectique homme-femme.

«Pendant mon procès à Montréal, raconte Marlène, le juge m'a demandé: 'Qu'est-ce que tu penses de ça, une mère de trois enfants qui commet des hold-up?' Moi qui ai le cœur sensible, j'suis partie à brailler puis j'ai répondu: «C'est dégueulasse, j'pense que j'me suis prise pour une autre... Donnez-moi cinq ans de probation de plus, dix ans si vous voulez, mais ne m'envoyez pas trop longtemps en dedans, j'pourrai pas vivre ça trop longtemps.» Il m'a regardée dans les yeux et il m'a crue. La Couronne demandait deux ans, mon avocat 18 mois, le juge m'a donné huit mois pour un total de 20 mois consécutifs.

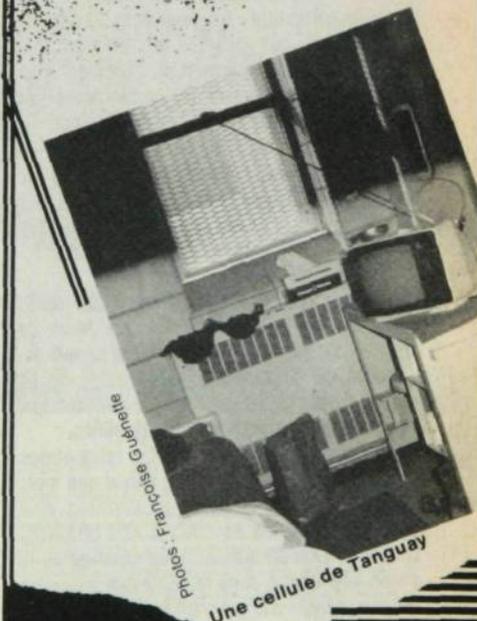
Selon Françoise Latulippe, ce juge qui a cru Marlène est une exception. Les autres auraient été plus sévères: «Tant et aussi longtemps que la justice sera administrée par des hommes, ils sentiront davantage le besoin de punir les femmes qui dérogent aux normes de la culture, leurs normes».

Elle parle en connaissance de cause. Aujourd'hui conseillère en formation et en développement organisationnel à la Direction de la détention du ministère de la Justice du Québec, elle a été impliquée dans le milieu carcéral depuis 1963. D'abord aux affaires sociales, auprès des jeunes délinquant-e-s, puis à l'aide sociale; depuis 1977, au ministère de la Justice, à Bordeaux en service social, puis en formation du personnel et à la direction générale des établissements.

Analyste fréquemment consultée, Françoise Latulippe a participé depuis 1979 à la réorganisation de Tanguay et de Gomin. Elle est contre la prison pour les femmes et contre la notion même de punition, surtout appliquée aux gestes «marginiaux» ou «non conformes» de certaines femmes.

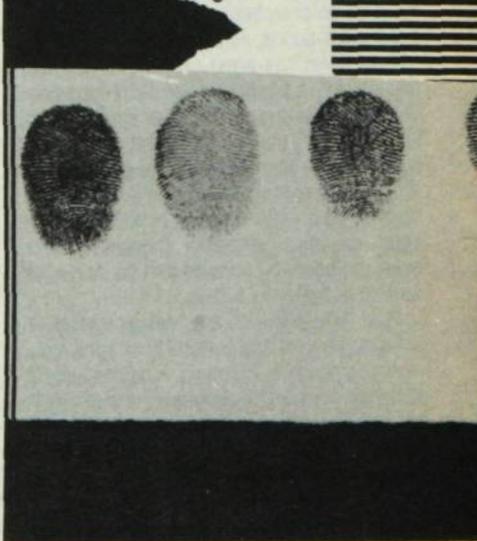


La salle commune d'un s



Photos: Françoise Guénard

Une cellule de Tanguay



Maison moderne

Qu'est-ce que ça signifie au juste, 8, 20 ou 100 mois de prison ? Comment vit-on – ou survit-on – derrière les barreaux ?

La Maison Tanguay est une prison moderne, construite en 1964 pour n'abriter que des «sentences provinciales» et des femmes en attente de procès. Depuis une entente fédérale-provinciale signée en 1979, les Québécoises condamnées à plus de deux ans sont détenues à Tanguay plutôt qu'au pénitencier fédéral de Kingston, ce qui les laisse près de leurs ami-e-s et familles tout en leur évitant le problème de l'anglais. Cela explique la cohabitation à Tanguay, à l'intérieur même de certains «secteurs», de «courtes» et de «longues sentences». On classe les femmes selon leur «personnalité» et selon leur coefficient de «participation», et non en fonction de leurs délits ou durée de sentences.

Un «secteur», c'est d'abord une salle commune, à la fois T.V. room, cuisine, salle de cartes, séparée du corridor et des matrones par une large paroi vitrée – comme une pouponnière d'hôpital. À l'opposé, une autre porte vitrée conduit aux 13 à 17 cellules disposées face à face, juste après les douches-buanderie.

Les cellules elles-mêmes sont des cubes aux murs bétonnés, de 6 pieds par 8, pourvus d'une toilette en inox, d'un évier avec eau froide seulement, d'un lit de camp, d'une table étroite, et d'une fenêtre garnie de moustiquaire.

Quand, ce mercredi matin, nous avançons dans un secteur, la plupart des portes de fer, munies de lucarnes à l'usage des surveillantes, sont ouvertes. Quelques-unes ont recouvert les murs de photos, de cartes postales. Presque partout, sur ce calendrier fourni par l'institution, Jésus-Christ superstar sourit en close-up polychrome. Celles qui ne regardaient pas la télé dans la salle, celles qui ne fumaient pas en sirotant leur nescafé, sont là qui dorment, écrivent, attendent.

Elles sont toutes levées depuis 7 heures 30, forcément. À 11 heures 30, elles iront toutes, l'accès aux cellules interdit, dîner ensemble à la cafétéria, pour ensuite revenir au secteur. Ce soir, toutes les lumières s'éteindront à 23 heures 30, forcément. La vie en institution, c'est ça ; une série d'in-activités en groupe, sous surveillance, aux heures et selon les règlements fixés par l'administration : lever, coucher, repas, travail ménager et – théoriquement – ateliers de travail ou d'étude.

Théoriquement, parce que le jour où nous y sommes, par exemple, «nothing works» :¹³ tous les ateliers sont fermés, comme la bibliothèque, le gymnase, les salles de classe, le salon de coiffure, les ateliers d'artisanat. C'est que, nous explique notre guide, Jérôme, un prof est en recyclage, un autre en congé pour cause de décès, les psychologue et travailleur social absents ce jour-là, etc... Même le récréologue que nous croisons semble avoir, lui aussi, des problèmes de loisir !!



Le parloir, pour les visites sans contact

Disivèté et prioritès

En fait, des 30 femmes que nous rencontrons à Tanguay, aucune n'est impliquée dans une activité organisée, de formation académique, professionnelle ou sportive. À moins que regarder la télé, faire des patiences ou dormir soient de nouveaux processus de réhabilitation. Cette oisiveté est-elle «normale»? Des observateurs quotidiens de Tanguay nous confirmeront que depuis quelques années la grande majorité des «clientes» passent l'entière journée dans leur secteur. Autrement dit, les ressources matérielles existent mais sont fortement sous-utilisées, faute d'orientations claires de la direction.

Pourtant, il y a quatre ans à peine, un rapport commandé par le ministère de la Justice au comité de travail sur les femmes incarcérées, le rapport Careau, recomman-

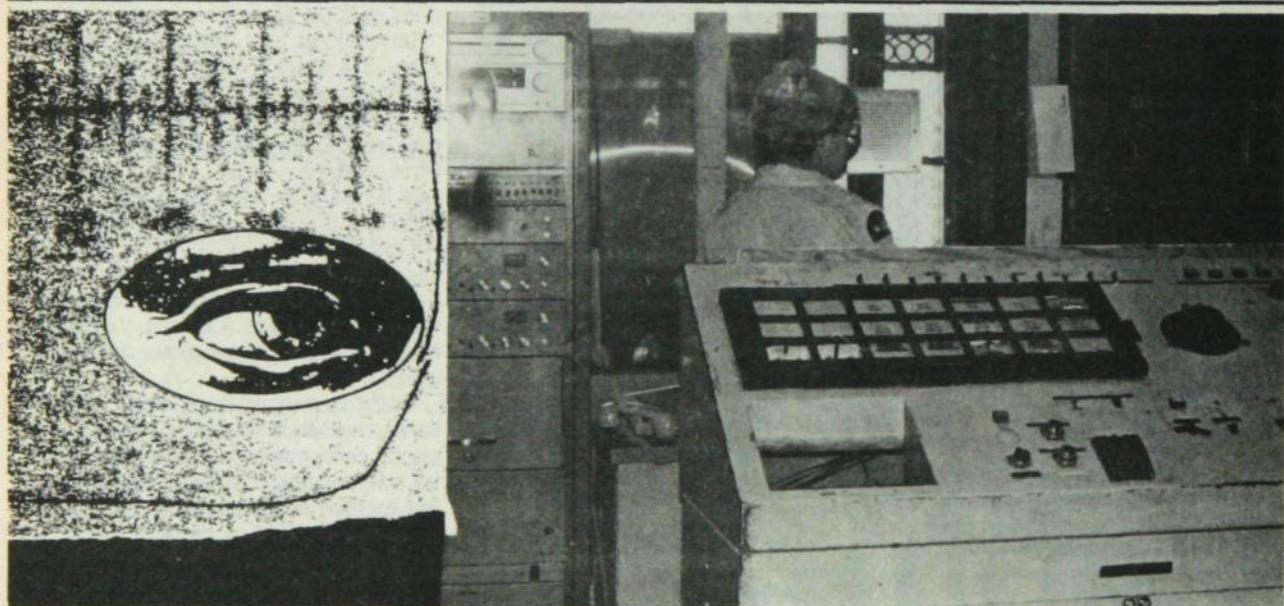
daît de «multiplier les situations d'apprentissage, de participation et de créativité qui rendent la vie pleine et laissent peu de temps à l'oisiveté, créer (...) un régime de vie dynamique et ouvert qui favorise, sinon un sentiment de liberté intérieure, au moins le sentiment d'un espace vital minimum lequel libère la tension inhérente à l'emprisonnement». Qu'est-il advenu de toutes ces recommandations? Pourquoi les ressources sont-elles sous-utilisées?

«Question de prioritès», nous répondront Richard Pelletier, directeur et Jean Pitre, responsable de ces fameux programmes:»

«En plus d'un programme de bénévolat auprès de personnes handicapées qui implique quatre détenues, quelques femmes travaillent à la buanderie et sont payées, et pour la 2^e année nous avons un programme académique,

satisfaisant. 12 femmes étaient inscrites à l'automne. C'est du rattrapage, en fait, des cours de 10^e, 11^e année. Mais Tanguay est un petit établissement; nous n'avons pas les moyens de faire vraiment de la formation professionnelle, par exemple de leur donner un cours de secrétaire (!) ...»

À quoi servent alors les 126\$ déboursés par les contribuables pour l'entretien quotidien d'une détenue, si ce n'est à lui donner des moyens de vivre après sa libération? «Si les ressources actuelles sont mal utilisées, c'est que les programmes sont longs à préparer, il faut former le personnel, et puis... il faut auto-financer les nouveaux programmes de travail ou d'étude, l'État ne payant que les dépenses minimales: nourriture, salaires, etc.» (Pourtant, dans les prisons pour hommes, seuls les loisirs sont ainsi à auto-financer.)



Photos: Françoise Guénette

Sous l'oeil des matrones

Le rapport Careau préconisait aussi la liberté de circuler, dans les limites du possible, à l'intérieur de l'institution, et des contraintes intérieures réduites au minimum. Contrairement à Kingston, où le périmètre extérieur est très sécuritaire mais la circulation interne des détenues assez fluide, les détenues de Tanguay n'ont pas le droit de se promener d'un secteur à l'autre. Ceux-ci sont parfaitement étanches et toutes les portes verrouillées.

Au nom d'une sécurité interne maximale, les détenues, déjà privées d'intimité et d'autonomie par les horaires de groupe, et inoccupées vu le peu de programmes existants, sont de plus constamment surveillées par les matrones, qui exigent d'elles des comportements exemplaires.

Selon Françoise Latulippe, «une délinquante, par définition, est une personne qui a des forces très grandes et qui les fait agir à la grande insatisfaction de la société et du personnel des prisons. Le personnel, par définition aussi, est en position de pouvoir sur

la détenue. Entre eux, le rapport de force est omniprésent.»

Ce fameux personnel, quel est-il? Comment est-il formé? À Tanguay, pour une centaine de détenues, il y a 84 surveillantes et 12 surveillants, réparti-e-s sur trois quarts de travail. C'est-à-dire un-e surveillant-e pour 2,3 détenues. Les détenues ont en moyenne 28 ans et une 10^e année, les surveillantes plus de 40 et une 8^e ou une 9^e année. Âge et scolarité, l'écart est grand.

Les surveillantes reçoivent-elles une formation spécifique? «En fait, poursuit Françoise Latulippe, des années 30 à 1979, la formation était axée uniquement sur le contrôle physique d'une personne en crise, crise réelle ou appréhendée. On apprenait à manipuler les PR-24, de longues matraques semblables à celles des policiers. Des armes impossibles à neutraliser.

En 1979, suite aux recommandations du rapport Careau, nous avons élaboré un programme intitulé «Introduction aux sciences humaines», mais ce n'était pas facile à ensei-

gnier: les sciences humaines sont perçues dans ce milieu comme des affaires de mères, des affaires de femmes.»

Contrairement aux stéréotypes de tous ces films montrant les gardiennes de prison comme de grandes hommages aboyantes, les «screws» de Tanguay nous semblent très moyennes de taille et très civilisées, même si leur familiarité avec les détenues sonne souvent faux. Chez certaines d'entre elles, le maternage est flagrant. Marlène nous l'avait bien dit:

«À Tanguay, la détenue a davantage à comprendre c'est quoi l'attitude à prendre face aux autorités. La surveillante c'est ta moman ou ta grande soeur. Toi, t'es une enfant et il faut que tu dises comme elle, même si tu penses autrement.»

Méfiance ou mépris?

«Si les surveillantes jouent facilement aux mères, explique Françoise Latulippe, c'est qu'elles trouvent une certaine valorisation dans ce processus d'infantilisation des déte-

nues. Plus âgées, elles ont eu elles-mêmes des enfants. Avec l'uniforme, la loi et les directeurs de leur côté, elles ont plus beau rôle encore : « Sois fine avec madame Latulippe » ou « Tu fais de la peine à madame Latulippe ». Face à ça, la détenue est supposée avoir de la peine d'avoir fait de la peine à madame Latulippe. Sinon, c'est une insolente. Elle mérite une punition.

Il y a un autre volet. Quand ce n'est pas le chantage, c'est l'engueulade violente à travers les corridors. Et si la détenue répond sur le même ton, elle est taxée d'insubordination.

En 1979, le rapport Careau déplorait que «... le milieu carcéral n'a jamais été capable de respecter la personne de la détenue et de la traiter en adulte » et que « malheureusement, notre personnel a été formé jusqu'à maintenant dans un esprit de méfiance sinon de mépris vis-à-vis l'incarcérée. »

Trois ans plus tard, cette étroitesse et cette méfiance n'avaient guère diminué, alors que des observateurs notaient que « les rapports de discipline se concentrent surtout sur des vétilles », avant de conclure que « ce processus d'infantilisation est beaucoup plus marqué dans les établissements féminins que masculins. »

Et, quatre ans après le rapport Careau, nous entrevoyons nous-mêmes à Tanguay les mille façons de ne pas prendre des femmes adultes au sérieux. Par exemple, quand messieurs Pelletier et Pitre, entre la soupe et la sole, nous expliquent candidement la psychologie spéciale des femmes détenues :

« Elles essaient d'abord de nous attendrir, en parlant de leurs enfants qui leur manquent, etc. Quand on leur refuse quelque chose, elles réagissent très émotivement et, contrairement aux hommes, elle ne se résignent jamais à attendre. C'est comme si elles n'acceptaient pas de faire leur temps, elles essaient tous les trucs pour sortir avant, quitte à « magasiner » – elles ont l'habitude ! – à tous les niveaux de l'administration ou du système, ce qui est inutile pour elles et complique notre travail à nous. »

Malgré la possibilité d'un bingo « spontané », ces femmes ne leur font pas peur, c'est clair. Sauf deux ou trois exceptions dont Danielle Williams, ils les trouvent même « raisonnables » : « C'est pas nécessairement des déchets, leurs passés individuels expliquent leur présence ici... » Pourtant, entre elles et eux, on sent la distance infranchissable. Comment pourraient-ils s'identifier à ces femmes, ou même imaginer que nous le fassions ?

Une pré-maternelle

L'infantilisation, c'est aussi Maryse et Dee Dee, deux jeunes détenues que nous rencontrons longuement dans un cubicule réservé aux visites-contact, quand Maryse explique, écoeuvrée, qu'elle ne veut plus être au comité-détenues pour se faire rire dans la face par la direction :

« Ils nous donnaient juste le minimum : oui pour le pop-corn et les crottes de fromage à la cantine. Non pour le droit d'aller dans la cham-

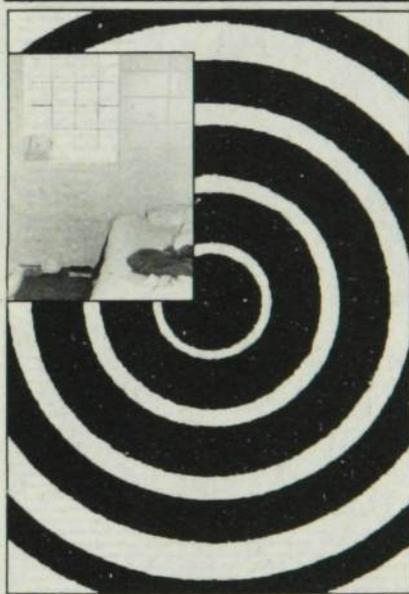
bre d'une autre détenue, ou pour la libre circulation à travers les secteurs, nos principales revendications. Alors le comité est plutôt tombé à l'eau... mais il y a des élections ce soir, pour en refaire un autre.

Ici, c'est une pré-maternelle. Ils nous menacent à la moindre niaiserie : « Allez pas toutes ensemble à la toilette de la cafétéria, sinon on va la fermer ! »

Dee Dee, la vingtaine aussi, renchérit : « Est-ce qu'on est ici pour être punies ou pour être aidées, réhabilitées ? »

Bonne question. Marcelle et Marlène, déjà, nous avaient décrit le raffinement des « jeux de tête » auxquels peuvent se livrer des administrateurs de prison. Pourquoi, sinon pour punir ?

Les règlements peuvent changer du jour au lendemain ; c'est le règne de l'arbitraire total, le cauchemar kafkaïen :



« Au début, on avait le droit d'écrire six lettres par semaine. Un jour on m'a dit « Marlène c'est pas six, c'est cinq, un point c'est tout. » Si tu poses trop de questions ou si tu t'obstines le moins, tu deviens une fille qui veut pas s'en sortir, une fille qui pourrait même mener les autres au bingo. À partir d'un petit incident, on peut te mettre à part des autres... » – « et là, t'es moins éligible à une sortie », ajoute Marcelle.

« On apprend à connaître tes besoins, tes vulnérabilités, bien souvent en t'interrogeant gentiment sur ta vie privée. On te demande si t'as des enfants. Tu réponds sans méfiance. On t'encourage, on t'assure que t'as le droit de les voir, que t'es éligible. Pour l'anniversaire d'un de tes enfants, tu fais ta demande dans les délais. Deux jours avant ta sortie, ta demande est refusée. Le comité a jugé que t'étais pas prête... »

On a déjà refusé à Marlène une sortie pour la lui accorder une semaine après. « On voulait voir comment j'allais réagir. Ça fait très mal. Une fille peut alors faire une crise, elle va vouloir sauter à la face de la travailleuse

sociale qui lui annonce la décision du comité. Une autre fera une tentative de suicide ou bien elle se gèlera à planche. »

Une détenue ne doit pas montrer sa révolte face à l'arbitraire du système, mais si par ailleurs elle reste trop calme, on la jugera indifférente, elle deviendra une mère dénaturée qui ne mérite pas de voir ses enfants.

Le trou « protecteur »

À côté des « jeux de tête », une répression plus directe peut s'exercer. Notamment par le « dead-lock » ou par l'envoi en isolement, au trou, des femmes en crise, crise physique quand on coupe à une détenue sa dose quotidienne de pilules, crise de « participation » quand une fille a mérité de passer devant le comité de discipline. On isole aussi pour leur « protection », les quelques « stools », mouchardes, ostracisées par le reste de la population.

À Tanguay, qui est considérée comme une prison moderne, le trou possède une caractéristique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs : on ne peut pas faire évacuer soi-même le contenu de la toilette et on reste à la merci du bon vouloir d'une matrone ou d'un screw qui passe. De plus, attacher la détenue est une pratique assez courante. Pour la punir ? Bien sûr que non. Pour la « protéger » contre les tentatives d'auto-mutilation.

Quand nous y passons nous-mêmes, une femme s'y trouve dans le noir, plutôt abasourdie ; elle nous explique à travers les barreaux du judas qu'elle a capoté quand on ne lui a pas renouvelé ses psychotropes.

Apparemment, la plupart des détenues consomment des médicaments, entre autres des somnifères. On leur en donne facilement – il y a file à la porte de l'infirmerie le midi de notre visite – mais on les leur coupe aussi facilement, sans raison.

« Six !!! »

Encore au nom de la protection (morale ?) des détenues, on limite par tous les moyens la possible « contagion » du lesbianisme à l'intérieur des prisons. On interdit donc aux femmes d'être deux dans la même cellule. C'est pourquoi quand nous entrons au A-1, le super-maximum réservé aux irréductibles, Françoise crie « Six ! » à l'intention des possibles délinquantes ; elle les prévient qu'un surveillant arrive.

« Les premiers temps de ma sentence, j'étais enceinte, j'avais mal au dos, raconte Marcelle. J'ai demandé de l'antiphlogistine pour me frictionner. D'autres en ont demandé aussi. Dans la salle de bain, on se frictionnait mutuellement. On a vite fait de me couper l'antiphlogistine parce que ça conduisait au lesbianisme. »

Dans toute institution carcérale, les relations sexuelles entre détenues sont interdites, mais comme pour tout autre aspect de la vie en dedans, c'est le personnel qui fait la loi et ses attitudes vont déterminer la réalité des détenues. À Tanguay on ne tolère aucun contact alors qu'à Kingston, c'est plus libéral

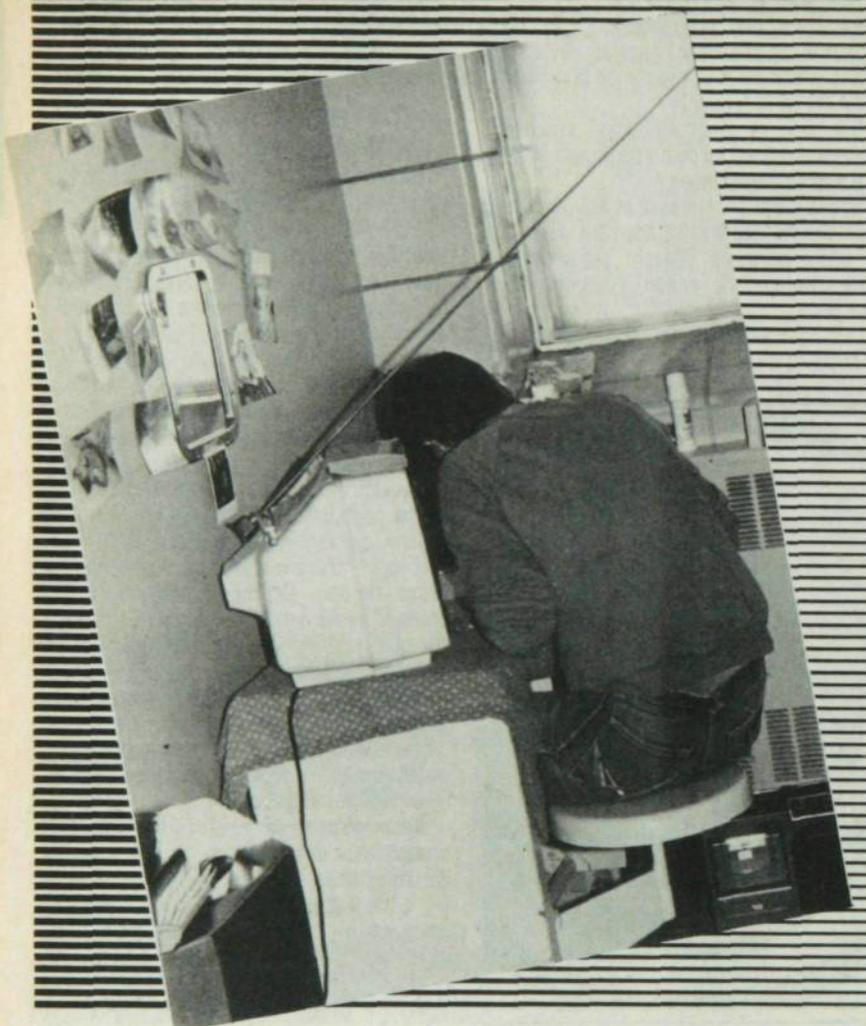


Photo : Françoise Guénelle

(«Mais à Kingston, ça va changer bientôt», nous apprend Richard Pelletier).

À Tanguay, toujours selon Marlène et Marcelle, deux femmes surprises ensemble sont envoyées au trou et passent ensuite devant un conseil disciplinaire qui décidera de les séparer dans la prison ou d'en envoyer une à la prison de Québec. Raisonement officiel : on craint que la jalousie sexuelle entre femmes n'amène la violence et même le meurtre !

Mais le libéralisme n'est pas tout rose non plus, selon Marcelle : «À Kingston, malgré la tolérance, c'est risqué de te lier émotivement avec une autre détenue. On est plus vulnérable. Tu vas faire plus attention pour ne pas l'exposer, elle, aux représailles. Tu risqueras pas un dix jours dans le trou en sachant pas ce qui va arriver à ta femme pendant ce temps-là.»

Pourtant, comme dit Maryse «... ce serait bien normal, surtout pour les longues sentences... et même sans avoir de liaison, on devrait pouvoir choisir avec qui on veut regarder la télé dans sa chambre, non ?»

Lesbiennes consentantes

«En fait, s'interroge le directeur Pelletier, sont-elles vraiment homosexuelles ? Ici, à l'institution, on ne choisit pas son voisin. Est-ce que le consentement est véritable ou arraché ? La loi du milieu carcéral – dominant/dominé – fait qu'une «butch» peut avoir toutes les petites filles qu'elle veut ! Nous sommes responsables ; il y a ce problème moral du consentement.»

«Ils pensent que c'est violent, rétorque à cela Maryse, mais c'est faux. Y a pas de pressions ici, même subtiles, les filles sont libres de choisir qui elles veulent. Mais les surveillantes ont tellement peur de la «contagion» que dès qu'elles en voient deux se donner un p'tit bec, elles arrivent : «Hey, décolle un peu !»

«Mais non, poursuit Pelletier, il y a une forme de tolérance. Si nous séparons les couples ? Oui, quand c'est trop fort. Mais les femmes déjà en couple à leur arrivée, identifiées comme telles, sont mises dans le même secteur. Sans rapports physiques, bien sûr.»

Phobie de la drogue

Réprimées dans tous leurs mouvements, même amoureux, soumises aux «jeux de tête» et aux règlements, infantilisées et désresponsabilisées, comment les détenues s'en sortent-elles ? Comment réagissent-elles ?

Parmi les réponses courantes, la drogue (hallucinogènes et drogues dures, mais surtout médicaments : valiums, speed, goof balls, mandrakes, etc.), aussi omniprésente que la phobie et la répression qu'elle entraîne. Malgré la fouille des détenues et des visiteuses-eurs à l'entrée de la prison, elle circule librement. Comment ? «C'est qu'il y a toutes sortes de façons de faire entrer la drogue, raconte Françoise Latulippe. Le personnel peut le faire ; je sais que trois gardiens ont déjà été congédiés pour en avoir trafiqué. Congédiés mais non poursuivis, à ma connaissance. Mon expérience, c'est que la drogue entre beaucoup par les détenues et par les visiteuses-eurs, les ami-e-s qui réussissent à s'approcher suffisamment des cours de l'institution pour lancer des paquets.»

La drogue, dans les établissements, c'est important. Pour la détenue, c'est de l'argent, c'est du pouvoir, c'est monnayable et ça confère un statut. Pour d'autres détenues, c'est une obligation : une fille qui a la permission de sortir est «requisée» pour aller chercher des paquets ici et là, et les ramener à l'institution. Les entrées se font par voie vaginale, par voie stomacale, on avale des condoms pleins de toutes sortes d'affaires...»

Si la drogue représente pour les détenues un certain pouvoir, il est «normal» que la direction intervienne. Au début de 1982 encore, elle le faisait en pratiquant l'écoute téléphonique, en multipliant les fouilles parfois «disgracieuses» des visiteuses-eurs et des bénévoles, en arrêtant la circulation des journaux et des revues, «au cas où...», en suspendant des congés temporaires. Et bien sûr en fouillant les détenues le moins soupçonnées de trafic. Fouilles intimes, vaginales et rectales ; en janvier et février 82, par exemple, on a procédé à Tanguay à 78 fouilles vaginales. Une seule a été positive.

Mais pour une institution aussi préoccupée par la drogue, il n'existe curieusement aucun programme de désintoxication des femmes droguées à leur arrivée. «Rien sinon le «cold turkey», c'est-à-dire couper net, point à la ligne», résume Françoise Latulippe.

Blessures, bingos, évasions

Ce qui est sûr c'est que, malgré la drogue et les somnifères, la tension, les tensions montent. Parce que, comme le dit Françoise Latulippe, «la prison est dure pour l'esprit. Quelqu'une qui n'en peut plus va dire : «Je fais mon temps sur la tête», parce qu'elle n'est plus capable de vivre l'incarcération.»

La violence, même physique, est continue entre les screws et les détenues. Par exemple, il n'est pas rare qu'on amène une femme au

trou en la tirant par les cheveux. Et entre les détenues elles-mêmes. C'est une façon de vivre, c'est la tradition carcérale. Chez les femmes, la violence est surtout verbale et se situe au niveau de la menace et du chantage. Il y a quelquefois des règlements de compte. Allant jusqu'où? Jusqu'à l'hôpital.

Mais contrairement à ce qui se passe dans les prisons pour hommes, l'auto-mutilation est plus fréquente que la violence dirigée vers les autres détenues. Et qu'est-ce que c'est l'auto-mutilation, sinon une agressivité contenue qu'on retourne contre soi-même? Mais il y a un autre facteur: en milieu carcéral, la dépersonnalisation est très grande. Dès l'arrestation, on est un cas, un numéro. Il est facile de perdre contact avec soi-même; l'auto-mutilation permet de retrouver son corps, et son existence. Je saigne - c'est moi qui saigne - j'existe - je suis encore là.»

Mais il arrive que les tensions explosent: Tanguay par exemple a connu quelques «bingos» fameux, dont celui de 1980. D'autres détenues prennent le large; jusqu'à l'arrivée de Pelletier, la Maison était une passoire, avec un record de 28 évasions en deux années (incluant les femmes «en code», en permission, qui ne rentrent pas). En 1981, 18% des évasions au Québec ont eu lieu à Tanguay. Comme dit Maryse, «t'as juste à pousser le moustiquaire, même pas besoin de le déchirer, à sauter 10, 12 pieds, et t'es dehors. C'est un trip...»

La voie centrale

Celles qui restent ont, en gros, le choix entre trois stratégies. Les premières se conforment à toutes les attentes de la direction pour raccourcir leur temps, sont fines, très très fines, parfois trop, au risque de se désolidariser des autres détenues et d'être ensuite ostracisées par elles.

À l'opposé des sages, parfois «collantes», se retrouvent les «tough», les difficiles qui ne coopèrent pas et qui perturbent, comme Marie et Francine, «pensionnaires» au super-maximum. Courtes ou longues sentences, elles disent n'avoir rien à perdre et leur méfiance vis-à-vis de l'institution, accrue par quelques passages en prison, les rend pour la direction quasi impossibles à manoeuvrer. Elles refusent, sanctionnées par le comité disciplinaire, de laver les marches de l'escalier («Là, j'ai appelé mon avocate pis j'y ai dit: Hey! y veulent me faire laver l'escalier à genoux! J'suis pas une esclave!...»), elles protestent contre les différences de traitement, elles cessent de manger pour obtenir que Danielle Williams soit sortie de son isolement «inhumain» et transférée dans leur propre secteur.

Alors on isole ces «meneuses» - au A-1 - de tout le reste de la population, au cas où elles soulèveraient les autres. Elles mangent dans leur secteur et n'ont pas accès aux quelques activités.

Mais la plupart choisissent, entre la révolte ouverte et la «collaboration», la voie centrale: être de bonnes filles qui veulent s'en sortir et le prouvent, s'occupant d'elles-mêmes et de leur programme, quitte à faire du bénévolat chez les handicapé-e-s ou à travailler à la cuisine (il y a dans les deux cas des listes d'attente). Sans affronter individuellement la direction, elles demeurent solidaires des autres. Sachant que Danielle Williams est en grève de la faim depuis 4 jours, elles signent une pétition demandant son retour «en population». Ou, comme dit Maryse, «c'est toi qui décide... Moi, je m'arrange pour faire mon temps court.» Ce qui veut dire essayer d'obtenir des rémissions de peine, ou l'accès au programme d'absence temporaire (5 jours dedans, 2 jours dehors, etc.), dont 25 à 30 détenues de Tanguay profitent actuellement.

Macadie ou la Main

Et quand elles ont fini par le faire, leur temps, long ou court, comment se débrouillent-elles dehors? Arrivent-elles à s'en sortir vraiment?

«Justement, t'arrives pas à t'en sortir, explique Marlène. C'est pour ça qu'on travaille pour aider les filles, Marcelle pis moi. Notre révolte, on l'a vécue en-dedans. Marcelle l'a

vécue comme elle a pu, moi je l'ai vécue avec l'aide de Dieu. Quand on me faisait des écoeuranteries, j'disais: «Jésus, j'te confie ça, ça m'fait mal en tabarnac.» Mais sur le coup j'avais envie de tout casser.»

Certaines, comme Marlène, découvrent un support dans la religion. Quelques-unes, comme elle, Marcelle et Danielle D. tentent de rompre complètement avec leur ancien milieu «criminel» et se cherchent un travail «correct». Ou bien elles travaillent à la réhabilitation d'autres détenues, par des projets d'aide, au carrefour Macadie, au Café chrétien. Mais ce n'est pas facile:

«Il y a des fois, j'ai quasiment le goût de me retrouver en dedans. Quand je suis chez moi, pis que j'ai rien à manger, et que je vis plein d'injustices dehors, parce qu'on me juge encore comme on l'a toujours fait depuis que j'ai 13 ans, qu'on rit de moi quand j'dis que j'fais plus de prostitution, j'ai envie de retourner en prison. En dedans, au moins, j'étais aimée, comprends-tu? J'étais pas seule, j'étais avec des filles comme moi, des filles qui m'appuyaient pour que j'lâche la dope.»

La plupart, démunies, retournent à ce qu'elles connaissent, à la Brasserie de Montréal, par exemple, ou sur la Main, au réseau qui les accueille le mieux et les fait vivre le plus «facilement»: par la prostitution, la dope, le trafic, le recel, etc.

DANS LA SÉRIE LES MALFAISEUSES DE L'HISTOIRE



La Corriveau

En avril 1763, «La Corriveau» est condamnée à être pendue pour le présumé meurtre de son deuxième mari Louis Dodier. Selon la coutume britannique, son corps est exposé dans une cage de fer sur la place publique. D'après les commérages qui ont contribué à la faire condamner, «la veuve Dodier n'avait pas pleuré à la mort de son premier mari - alcoolique qui la battait. La veuve Dodier aimait rire, boire et danser. La veuve Dodier n'avait que trois enfants, à l'âge où toutes les femmes en avaient sept ou huit».

Illustration: Ginette Loranger



Marlène et Marcelle, ex-détenues

Dangereuses pour qui ?

On sait que la majorité des femmes délinquantes récidivent, que la prison ne peut ni les «dissuader» ni les réhabiliter. On connaît les coûts astronomiques d'une telle «école du crime». D'autre part, on sait aussi que de toutes les prisonnières de compétence fédérale (les «pires»), 123 seulement (1,2%) sont considérées comme dangereux-euses pour la société au point de devoir être retiré-e-s de la population générale. Combien de femmes là-dedans ? Trois, quatre ? Par quelle absurde logique entretient-on pour elles un instrument aussi démesuré que la prison ? Gaspillage de temps, d'argent, de vies.

A aucun moment, en visitant Tanguay, n'avons-nous senti qu'une telle institution nous protégeait, nous et les autres femmes, des meurtres, viols, assauts et spoliations dont nous risquons d'être victimes quotidien-

nement. A aucun moment, face aux 30 femmes rencontrées à Tanguay, nous ne nous sommes senties menacées. En liberté, nous savons que ce n'est pas nous — ou les femmes en général — qu'elles menaceraient.

«Mais nous-mêmes sommes contre les prisons, rétorquent à cela Pelletier et Pitre. Une personne sensible ne dit jamais qu'elle est pour la prison. Par contre l'opinion publique est très dure à l'égard des détenu-e-s, et demande volontiers la potence, l'abolition des congés temporaires et libérations conditionnelles. Mais quoi faire demain, si on abolit les prisons ?»

Qui, au Canada ou au Québec, se préoccupe de la question ? Hormis quelques groupes abolitionnistes, on s'inquiète surtout des conséquences politiques et économiques d'une possible abolition, même progressive.

Quant à nous, nous nous doutions bien que la prison était inutile, surtout pour un nombre si ridicule de «criminelles». Nous sortons de Tanguay encore plus convaincues. Sûres que les femmes détenues, même résistantes, ne peuvent que sortir perdantes de la «game» de l'intérieur, de leur guérilla avec l'institution. Sûres qu'à travers l'emprisonnement de femmes comme Marcelle, nous y perdons toutes.

«En-dedans, c'est la loi du plus fort, c'est l'arbitraire. Ils sont là pour casser ton caractère, pour t'enlever ta révolte, pour que tu deviennes une «bonne fille». Il faut être tête de cochon, il faut être contre l'injustice pour s'en sortir.

«En-dedans, on sait jamais ce qu'on va vivre. Il y a des chances pour que l'injustice que tu vas subir te marque jusqu'à la fin des jours. C'est toujours une sentence à vie.»

Recherche

DANIELLE BELLEHUMEUR (OFFICE DES DROITS DES DÉTENU-E-S),
NICOLE BERNIER (LA VIE EN ROSE),
JOHANNE DOUCET (AVOCATE),
LUCIE LEMONDE (O.D.D., AVOCATE),
LOUISE PINARD (EX-COMITÉ DE LUTTE ET D'APPUI AUX FEMMES EN PRISON),
HÉLÈNE PEDNEAULT (LA VIE EN ROSE).

Entrevues

LISE MOISAN, AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE BELLEHUMEUR ET DE HÉLÈNE PEDNEAULT.

Coordination

LISE MOISAN

Rédaction

FRANÇOISE GUÉNETTE

1/ Margaret Polanyi, *A Tour... The Kingston Prison for Women*, in *La Revue Statut de la femme*, Toronto, novembre 1982, p. 9.

2/ *Rapport annuel 1981-82*, ministère de la Justice du Québec, p. 127.

3/ *Idem*, p. 128.

4/ Ces chiffres-ci et les suivants proviennent d'un rapport interne de la Direction de la probation et de la détention du ministère de la Justice québécois, mars 1982.

5/ Élevé par rapport à la population québécoise, ce pourcentage de 3% est très inférieur à celui prévalant à l'ouest de l'Ontario, où de 75% à 98% des femmes incarcérées sont autochtones.

6/ *Le droit pénal dans la société canadienne*, Gouvernement du Canada, août 1982, p. 90.

7/ *Rapport interne*, M.J.Q., déjà cité.

8/ Margaret Polanyi, déjà cité.

9/ Françoise Latulippe, présentée plus loin.

10/ *Rapport interne*, M.J.Q., déjà cité.

11/ Kathleen Léger, P.C., in *La Presse*, 19 janvier 1983, p. D10.

12/ Selon Renée Colette-Carrière, professeure en criminologie féminine, U. de Montréal.

13/ *Nothing Works*: titre célèbre d'une étude de Martinson sur l'efficacité des divers programmes correctionnels.

14/ *Rapport Careau*, Comité de travail sur les femmes incarcérées, ministère de la Justice du Québec, juin 1979.

15/ *Rapport interne*, M.J.Q., déjà cité.

16/ *Idem*.

17/ *Idem*.

18/ *Recueil de données concernant les services correctionnels canadiens*, Service correctionnel Canada, Ottawa, 1982, p. 31.

PETIT LEXIQUE CARCÉRAL

Bingo : émeute, mutinerie, révolte.
Dead-lock : punition individuelle ou collective, qui consiste à être confinée dans sa cellule plus ou moins longtemps, avec interdictions variées : défense de participer aux activités, de regarder la T.V., d'écouter la radio, d'écrire, etc.

Détenues fédérales ou provinciales : les accusé-e-s qui ont une sentence de plus de deux ans purgent leur peine dans un pénitencier de juridiction fédérale, celles et ceux qui ont une peine de moins de deux ans, dans une prison de juridiction provinciale.

Prévenu-e : personne présumée innocente, qui n'a pas encore subi son procès. Elle est soit en liberté, soit détenue à Tanguay (Parthénaï pour les hommes).

Établissement à sécurité maximale, médium, minimum : les pénitenciers sont ainsi classés selon leur degré de surveillance. Dans les **maximums** (Archambault, Maximum Laval, Centre de développement correctionnel, super-maximum), le périmètre barbelé est surveillé par des gardes armés ; à l'intérieur, les portes sont fermées automatiquement et aucun dépla-

cement de détenu n'a lieu sans permission écrite. La surveillance interne se fait aussi par des gardes armés ou par un système de détection dans les murs.

C'est presque la même chose que les **médiums**, sauf que les déplacements sont un peu plus faciles et les portes moins nombreuses (Leclerc, Centre fédéral de formation, Cowansville, La Macaza). Il n'y a pas de périmètre sécuritaire dans les **minimums**, qui ressemblent à des collèges, avec des portes et des fenêtres normales.

Le seul **pénitencier** pour femmes - Kingston - est à sécurité maximale. On ne prend pas de risques : si une seule détenue est considérée comme demandant un haut degré de surveillance, toutes les autres doivent subir cette situation. À Tanguay, une **prison**, le degré de surveillance change selon les différentes ailes.

Crimes violents : tous les crimes qui impliquent violence contre la personne : meurtre, homicide, viol, vol à main armée, voies de faits, etc.

LUCIE LEMONDE

GROUPES D'APPUI AUX PRISONNIÈRES ET EX-DÉTENUES

Office des droits des détenu-e-s (ODD) : comité de travail de la Ligue des droits et libertés, voué à la défense et à la promotion des droits des détenu-e-s. O.D.D., 1825, rue Champlain, Montréal. Tél.: (514) 527-8551.

Tel-Ressources : organisme d'aide et de consultation aux ex-détenu-e-s, qui aide les personnes à trouver un logement, un travail, des vêtements. Brochure disponible bientôt, sur les droits et les services offerts aux femmes libérées.

Tel-Ressources, 1687, rue Aylwin, Montréal. Tél.: (514) 527-8393.

AVBAD : Association des visiteurs bénévoles aux détenus. C.P. 326, Succursale Youville, Montréal.

Comité 8 mars : groupe ad hoc de sympathisantes et de militantes de l'O.D.D. et de Tel-Ressources, dont le but est de sensibiliser les groupes féministes à la situation des femmes incarcérées, et de former un comité permanent d'appui aux prisonnières.

L.L.

VIDÉOS ET FILMS

En dedans : Vidéo par Dona Carpenter sur la vie à Tanguay, Vidéographe.

Tanguay : Vidéo par des détenues de Tanguay, Vidéographe.

Les lieux du crime : par Daniel Frenette et l'Office des droits des détenu-e-s, diaporama.

Le choc de la sortie : avec la participation du Tremplin, production Radio-Québec.

Une vie en prison : Radio-Québec.

Archambault, toute une vie : par Linda Craig, Câblevision nationale.

P4W (Prison for Women) : Film 16mm couleur, par Janis Cole et Holly Dale, sur la Prison des femmes de Kingston, Toronto.

The Dozens : Film 16mm couleur, par Christine Dall et Randall Conrad, documentaire-fiction sur la «réhabilitation» d'une jeune détenue.

PUBLICATIONS

Cinq femmes en prison : Tony Parker, éd. Gonthier, 1967.

Surveiller et punir : Michel Foucault, éd. Gallimard, Paris, 1975.

Angela Davis : autobiographie, Albin Michel, Paris, 1975.

Avec les femmes en prison : Panici, collection librairie académique Perrin.

Les femmes et la folie : 5e colloque sur la santé mentale, Montréal, 1980.

Comité femmes de Tanguay : Louise Pinard, in revue Des luttes et des rires de femmes, vol. 2, no 5.

Les prisons : magazine OVO PHOTO.

Sexualité dans les institutions : Armando Verdiglione, Payot, 1976.

Tight Wire : publication du comité des détenues de Kingston, Box 515, Kingston, Ontario, K7L4N7.

Violence et presse écrite : Office des droits des détenu-e-s, Montréal.

Rapport 1977 : National Advisory Committee on the Female Offender, Ottawa CPS et NPS.

La loi et les femmes autochtones : Kathleen Jamison, Conseil consultatif sur la situation de la femme, 1980.

Les complices : Lucie Laurin et Jean-Claude Bernheim, Éd. Québec/Amérique, Office des droits des détenu-e-s, 1980.

The Watcher and the Watched : Bruno Cormier, Tundra Books, 1975.

Journal et lettres de prison : Eva Forest, Éd. des Femmes, Paris, 1975.

Prisonnières : in revue Sorcières, no 6, 1977, Paris.

Les prisons de par ici : L. Landreville, A. Gagnon, S. Desrozières, Office des droits des détenu-e-s, éd. Parti Pris, 1976.

Les pénitenciers : un système à abattre : Luc Gosselin, éd. Albert St-Martin.

Crimes et châtiments au Canada français : Boyer Raymond, Cercle du livre de France.

Prisons de femmes : Catherine Erhel et Catherine Leguay, France-Loisir, Paris, 1977.

Prisonnières : Natacha Duché et Ariane Gransac, éd. Denoël, Paris, 1982.

Peines perdues : Louk Mulsman, éd. Centurion, Paris, 1982.

Chassée de prison : Claire Cullrane, éd. Albert St-Martin, Montréal, 1981.

Face à la justice : publication bimestrielle de l'Office des droits des détenu-e-s de la ligue des droits et libertés. Abonnement individuel : \$10.00.

L.L.

Nouvelle pièce au dossier !
Page 78

Plaidoyer contre l'inutile

La prison aurait-elle fait son temps ? Plusieurs le croient. Comme les Comités d'action des prisonniers en France, les National Abolition Projects aux États-Unis et l'Office des droits des détenue-e-s au Québec, ils et elles développent une position radicalement abolitionniste. Lucie Lemonde est avocate et membre de l'O.D.D.

Assez curieusement, mon aversion pour la prison a coïncidé avec mon éveil au féminisme. Ou plutôt en a été la suite logique, le contrecoup. Je retrouvais, dans ces endroits où la soumission et l'oppression sont institutionnalisées, où le contrôle et la dépersonnalisation règnent et gagnent, tout ce que je voulais dénoncer et abolir.

Car, il faut le dire, le monde carcéral c'est la répression à l'état pur, le pouvoir mâle, l'argent, les miradors, la peur, le silence. C'est également la bêtise, la bêtise de ce gardien

avec son épingle à cravate en forme de mitraillette, sa boucle d'oreille en forme de bulldog et son sarcasme petit, petit. Et si la prison est une sombre caricature du monde dans lequel nous sommes forcées de vivre, la prison des femmes doit alors en être un concentré imbuvable. À preuve, ces paroles que Francis Carco attribue à un directeur de prison de France :

« Dès que m'arrivent de nouvelles femmes, je les réunis au prétoire et les informe de ce que j'attends d'elles. Aucune ne bronche. Je

leur tiens ensuite, individuellement, un petit raisonnement destiné à les émouvoir ; je cherche à les toucher, à éveiller en elles un sentiment de repentir et, lorsqu'elles pleurent, j'arrête. Cela suffit. Une femme qui pleure devient aussitôt maniable ; elle accepte son sort, se soumet. »¹

Stress et détresse

Des milliers de personnes ont été ainsi démolies par la prison, humiliées et envahies d'un puissant sentiment d'injustice et d'hostilité envers la société et ses institutions. L'incarcération est beaucoup plus qu'une peine privative de liberté ; elle entraîne des effets durables et néfastes : modification de la notion du temps, dépossession de soi, atrophie des sens, dérèglements hormonaux, perte de la faculté d'aimer, etc. « L'emprisonnement, par sa nature même, constitue à l'heure actuelle l'aboutissement de tout un processus conscient de destruction physique et psychique des emprisonné-e-s, conçu et appliqué par l'Appareil judiciaire du Pouvoir. »²

Des sentences de trois mois, cinq ans ou 20 ans de non-sexualité, d'absence totale d'intimité, de bruit infernal, de nourriture institutionnalisée, de fouilles humiliantes, de brutalité, de routine, de surveillance constante. « L'an dernier », « mardi », « en fin de semaine » sont des mots vides de sens.

« Une journée en prison est une succession d'heures, 24, pendant lesquelles il ne se passe rien et qui sera suivie par une autre journée, une autre succession d'heures, pendant lesquelles il ne se passera rien... En prison, une journée ne passe pas. Une journée, un mois, une vie ; le temps découpé en tranches. On ne peut séparer une journée des autres journées, une heure des autres heures... Le temps est immobile. »³

En prison, il faut obéir, obéir et se taire. À la moindre petite faute à l'omniprésent règlement, c'est la perte de privilèges, le dead-lock ou le trou. Et la tension monte aigüe, l'esprit se dégrade, le corps aussi, les menstruations ne viennent plus. Comme le déplorent Catherine Erhel et Catherine Leguay dans leur excellent livre, *Prisonnières*, « tant que vivra la prison, tant que ses murs enfermeront autant de souffrances, de cris inaudibles, rien, aucune « humanisation » n'empêchera le suicide, les mutilations et les grèves de la faim d'être le seul mode de dialogue avec un pouvoir judiciaire indifférent, sourd, aveugle et criminel. »⁴

Les délits de la misère

Les médias créent une véritable psychose collective autour de la criminalité violente, pourtant réduite (5,8% de l'ensemble). De cette peur bien nourrie, on se sert pour justifier une répression plus grande, des peines plus



Illustration : Andrée Brochu

sévères, la construction de nouveaux pénitenciers. Tout cela circonscrit la responsabilité sur LE ou LA « criminel-le » et, finalement, atteint son but : faire oublier les vraies causes de la criminalité, qui sont le chômage, la pauvreté, la misogynie.

Près de 75% des femmes et des hommes emprisonné-e-s étaient sans travail au moment de leur arrestation. La délinquance est fortement liée à la classe d'origine. Aux États-Unis, par exemple, pour un Blanc, il y a 9,6 Noirs derrière les barreaux, tandis que dans les prisons du Québec, un très fort pourcentage des 18 000 personnes incarcérées annuellement l'est pour non-paiement d'une amende.

Tina Hattem, dans sa thèse intitulée *Prisons du Québec : prisons des pauvres* (septembre 1980), spécifie que 60,3% des femmes incarcérées à la Maison Gomin le sont pour non-paiement d'amendes, et qu'à Tanguay ce pourcentage est de 37,2%. L'écart entre les deux s'explique par la présence à Tanguay de détenues fédérales. La grande majorité des crimes commis sont donc pour ainsi dire des délits de la misère.

Vers l'abolition de la prison

Il existe pourtant d'autres approches que la répression aveugle. Conscients que le système pénal renforce l'inégalité et pose un problème en lui-même, certains pays dont la Hollande, la Norvège et la Suède, ont mis sur pied une politique progressiste abordant la criminalité comme une responsabilité communautaire et sociale. Le résultat de la réforme en Hollande : le taux d'incarcération le plus faible au monde, sans augmentation marquée de la criminalité. La Suède, pour sa part, s'éloignant du modèle américain, a inventé « l'amende-jour ». Chaque délit, selon sa gravité, se paye en argent et/ou en travail communautaire, selon un nombre de jours-amende proportionnel à la capacité de payer de l'inculpé-e.

Sans répondre à l'objectif ultime de l'abolition de la prison, ces réformes sont intéressantes. Pourquoi ne pas les amorcer ici ? Cela tient à un certain nombre de facteurs socio-économiques.

Au Canada, l'industrie pénitentiaire est primordiale : on y retrouve 1 garde pour 1,2 détenu-e. Quelle énorme machine si l'on ajoute les millions de dollars investis en béton, en barbelés, en « programmes », en psychologues, criminologues, éducateurs de tout acabit, en commissaires de libérations conditionnelles, en construction de cellules super-sécuritaires.

En 1977, dans son rapport à la Chambre des Communes, le ministre Mark McGuigan avait pourtant affirmé : « L'enfermement a manqué ses deux principaux objectifs : corriger le délinquant et assurer une protection

permanente à la société. » En effet, avec un taux de récidive supérieur à 80%, on ne pourrait parler de « réhabilitation » ou de « protection permanente » sans mentir outrageusement.

Les femmes sont historiquement et quotidiennement victimes de viol, de violence, de proxénétisme et de refus de pouvoir. Les systèmes pénal et carcéral nous ont-ils jamais fourni une quelconque protection ? Le fait de savoir qu'UN violeur est derrière les barreaux réussit-il à enlever la crainte d'être un jour victime de viol, quand on sait d'autre part que l'on n'enferme que .006% des auteurs de l'ensemble des infractions commises au Canada ? De plus en plus, les femmes répondent non à ces deux questions.

Non seulement le système carcéral pénal tel que conçu ne protège pas la société en général, ni les femmes en particulier, mais il aggrave souvent les conflits. À l'intérieur des familles par exemple : un homme emprisonné pour refus de pouvoir — parce que le Bien-Être social a forcé sa femme à le poursuivre au

criminel — sortira de prison enragé, désireux de se venger contre celle qui l'aura fait enfermer.

De telles constatations sous-tendent le raisonnement des abolitionnistes ; il n'est donc pas étonnant qu'autant de femmes y adhèrent, au Québec, aux États-Unis, en France et ailleurs. Notre réflexion nous a amenées à réaliser que l'enfermement et l'oppression ne constituent jamais un pas vers l'auto-libération et l'épanouissement.

LUCIE LEMONDE

- 1/ Francis Carco, *Prisons de femmes*, 1930.
- 2/ *Prisonnières : de la misère en milieu carcéral*, in *Sorcières* no 6, p. 23. Pour en savoir plus long à ce sujet, lire aussi *Les effets de l'incarcération*, in *Face à la justice* vol. 5, 1982.
- 3/ Natacha Duché et Ariane Gransac, *Prisons de femmes*, Denoël, Paris, 1982, p. 33.
- 4/ Catherine Erhel et Catherine Leguay, *Prisonnières*, France Loisirs, Paris, 1977, p. 161.
- 5/ Lire à ce sujet : Hollande, Suède, on libère !, in *Face à la justice*, vol. III, no 4, Office des droits des détenu-e-s, 1980.

DANS LA SÉRIE

LES MALFAISEUSES DE L'HISTOIRE

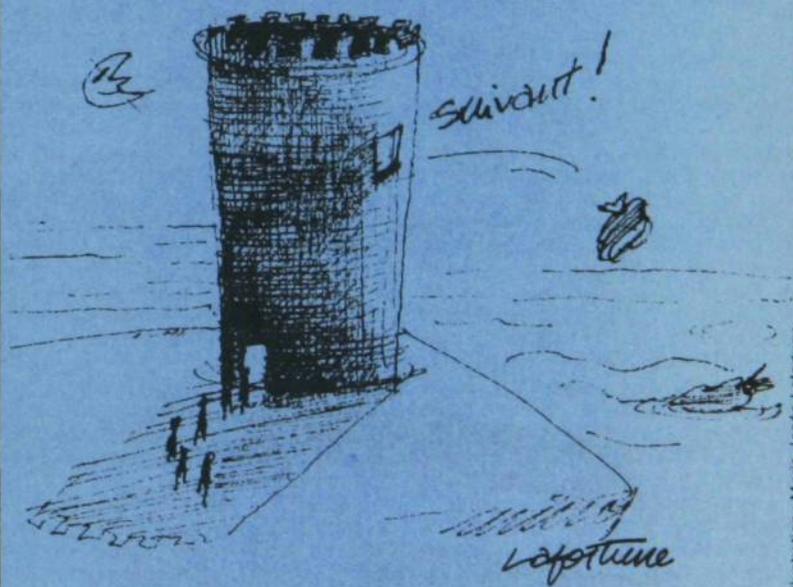


Illustration : Marie-Josée Lafortune

Marguerite de Bourgogne

Sur la rive gauche, en la tour de Nesle, Marguerite de Bourgogne, reine de Navarre (vers 1293-1315) et épouse de Louis X le Hutin, se liait d'intrigues avec des gentilhommes. François Villon parle d'une reine qui mettait ses amants dans des sacs pour les balancer dans la Seine, après les avoir dûment consommés.

Légende ou pas ? Marguerite de Bourgogne, convaincue d'adultère, fut enfermée à Château-Gaillard où elle mourut assassinée.

Un peu d'eau dans un désert politique

Par Hélène Lévesque

La publication en 1981 du Manifeste pour un Québec socialiste m'avait fort peu impressionnée.¹ Il était certes stimulant et prometteur de voir un groupe d'une centaine d'intellectuel·les déjà engagées dans le mouvement syndical et populaire éprouver le besoin – et l'urgence – de se donner un projet de société qui se démarque nettement de la pseudo social-démocratie du gouvernement péquiste. Comme il était merveilleusement étonnant de constater que ce projet faisait de l'égalité entre les hommes et les femmes une priorité, au même titre que la construction d'un Québec socialiste, indépendant et démocratique. Mais je restais profondément sceptique. Je craignais par-dessus tout qu'une fois inscrit dans le manifeste ce principe d'égalité, on se congratule mutuellement d'avoir fait preuve d'autant d'audace... et qu'on en reste là, sans se donner des mécanismes pour accéder à de véritables rapports égalitaires, sinon dans l'ensemble de la société québécoise, du moins à l'intérieur du Mouvement. Bref, qu'on s'en tienne au flottage de bedaine.

Femme de peu de foi que je suis ! J'avais sous-estimé la détermination des femmes du Mouvement, bien décidées à se tailler une place qu'on ne pourrait plus leur contester. Les structures de fonctionnement qu'elles se sont données (et qui ont été entérinées par leurs collègues masculins) reflètent éloquemment cette détermination :

- Il existe, au comité central de coordination, un poste de vice-présidente à la condition des femmes, et les femmes représentent près de la moitié des membres du comité.

- L'ensemble des femmes membres de l'assemblée générale régionale forment une assemblée générale régionale des femmes. Ce sont donc les militantes elles-mêmes qui viennent y définir et y discuter leurs priorités, et ce n'est qu'à la fin de ce processus, après avoir été adoptées par les femmes, que les propositions sont soumises à l'ensemble des membres, hommes et femmes. Il semble, à première vue, que ce mécanisme comporte une importante lacune : majoritaires dans le Mouvement, les hommes pourraient se prévaloir de cette majorité pour bloquer les décisions

prises par l'assemblée générale des femmes. Mais il s'agit là d'un risque hautement théorique, tant il est clair qu'en posant un geste pareil, les militants amorceraient du même coup le début d'une importante scission du mouvement.

- Les statuts prévoient qu'à l'ordre du jour de toutes les instances, le rapport du comité de la condition des femmes doit être considéré *en priorité*. Article proprement inconcevable il y a seulement dix ans, à l'époque où dans la plupart des groupes de gauche, les femmes se faisaient fermement et paternellement rappeler qu'elles devaient considérer leur lutte comme «secondaire» et soumise aux impératifs de la préparation du «Grand soir» de la libération des peuples !

- Pour encourager la prise de parole par les femmes dans les instances, on a repris le système des deux micros déjà expérimenté lors du Sommet populaire de Montréal l'an dernier :

«Ça peut paraître superflu, ce système d'un micro pour les interventions des femmes et d'un autre micro pour les interventions des hommes. C'est méconnaître les problèmes des femmes qui n'ont pas l'habitude de parler en public. Et on se rend compte, à la pratique, que le micro des femmes reste rarement inemployé. Les femmes n'ont plus à attendre derrière les hommes pour intervenir.» (Michèle Berthelot, vice-présidente à la condition des femmes)

Outre ce système des deux micros qui donne de bons résultats, d'autres mécanismes ont été prévus pour encourager le recrutement et la participation des militantes : sessions d'information sur le Mouvement, pour femmes seulement, garderie sur place lors des réunions ou remboursement des frais de gardien·ne à domicile pour permettre l'assistance aux réunions, efforts d'allègement des procédures, etc. Des trucs tout simples peut-être, mais régulièrement négligés par bon nombre d'organisations populaires. Cette négligence s'avérant alors un facteur d'exclusion pour les femmes déjà soumises aux impératifs de la double tâche et ayant des enfants en bas âge.

À venir : le travail d'analyse

Pratico-pratiques, les pieds solidement plantés dans le quotidien de la militance, les femmes du Mouvement socialiste ont d'abord voulu se donner des conditions concrètes et réelles de participation. Il semble qu'elles y soient parvenues. Elles sont à présent rendues à l'étape cruciale de l'analyse des causes et des conditions de l'oppression spécifique des femmes, notamment à travers le travail domestique, la famille et l'État, la violence sexuelle. Elles ne comptent pas la faire, cette analyse, en reprenant la démarche à zéro, mais en puisant largement à même la réflexion déjà entreprise par des groupes de femmes, et en s'inspirant des luttes menées par ces groupes.

Elles projettent également l'organisation, au cours de cette année, de débats publics sur «Femme et politique», débats qui s'adresseraient aux militantes des groupes syndicaux, populaires, politiques, des groupes autonomes de femmes et bien sûr du Mouvement socialiste. Les objectifs qu'elles se sont fixés :

«Échanger avec un réseau-cible de militantes en vue de faire avancer la réflexion sur le rapport des femmes à la politique ; lier ouvertement le Mouvement socialiste à la lutte des femmes ; dénoncer la gestion péquiste de la crise et ses effets sur les femmes ; nous faire connaître comme mouvement politique et diffuser nos positions sur la question des femmes.»²

Il leur faudra sans doute, pour arriver à concrétiser ce projet, vaincre les résistances de groupes de femmes qui pourront y voir une tentative du Mouvement socialiste de s'accaparer le leadership du mouvement populaire québécois. Les déchirements provoqués par les tentatives de noyautage des groupes par des militants M.L., au cours des années 70, n'ont pas encore fini de se cicatiser.

Il sera donc intéressant de voir aller les femmes du Mouvement dans cette plus que délicate entreprise de collaboration avec d'autres groupes de militantes. De voir aussi comment on résoudra l'omniprésente question de l'élargissement de la base du Mouvement, pour rejoindre les petites salariées et les ménagères (celles-ci ne représen-

tent que 1.4% des effectifs). Enfin de suivre de près leur démarche de réflexion et de synthèse originale sur l'oppression des femmes. Arriveront-elles à maintenir sans faillir leur position à l'intérieur du mouvement, et à nouer à l'extérieur des alliances solides avec d'autres femmes? On leur souhaite.

«Les formes de la politique, y compris dans les milieux progressistes, restent trop souvent calquées sur un

modèle de rapports hiérarchiques et de dépendance. Ceci concerne d'autant plus les femmes qui, par-delà les divisions de classes, sont confrontées à l'autoritarisme des hommes (...). Face à la politique, les femmes partent donc de loin. On ne peut alors se contenter de dire qu'elles n'ont qu'à vouloir pour pouvoir. C'est le modèle dominant sur lequel reposent les formes de la politique qui doit être mise en cause».

(Stratégie d'intervention et priorités d'action du Mouvement socialiste dans le champ de la lutte des femmes, mars 1982).

1/ De même que Sylvie Dupont et Louise Toupin. Voir LVR, mars-avril-mai 82.

2/ Rapport du comité sur le programme d'activités et luttes et résolutions pré-congrès des comités régionaux. Congrès d'organisation, Montréal, 26-28 novembre 1982.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

ON EN A SOUPÉ du fardeau des tâches ménagères et de l'éducation des enfants, si difficile à faire partager!

ON EN A SOUPÉ des rapports d'autorité dans le couple, au travail et dans la société en général!

ON EN A SOUPÉ de l'insécurité financière permanente et des conditions précaires de travail, des emplois à temps partiel ou temporaires, des salaires intermittents!

ON EN A SOUPÉ du vieillissement dans la solitude et la pauvreté!

ON EN A SOUPÉ du harcèlement, des agressions, de la violence!

ON EN A SOUPÉ du paternalisme du corps médical, du mépris pour notre corps, de la commercialisation de notre santé!

ON EN A SOUPÉ du militantisme-marathon, avec ses horaires et ses exigences qui freinent la participation et l'implication des femmes!

ON EN A SOUPÉ !

FAUT CHANGER NOS QUOTIDIENS

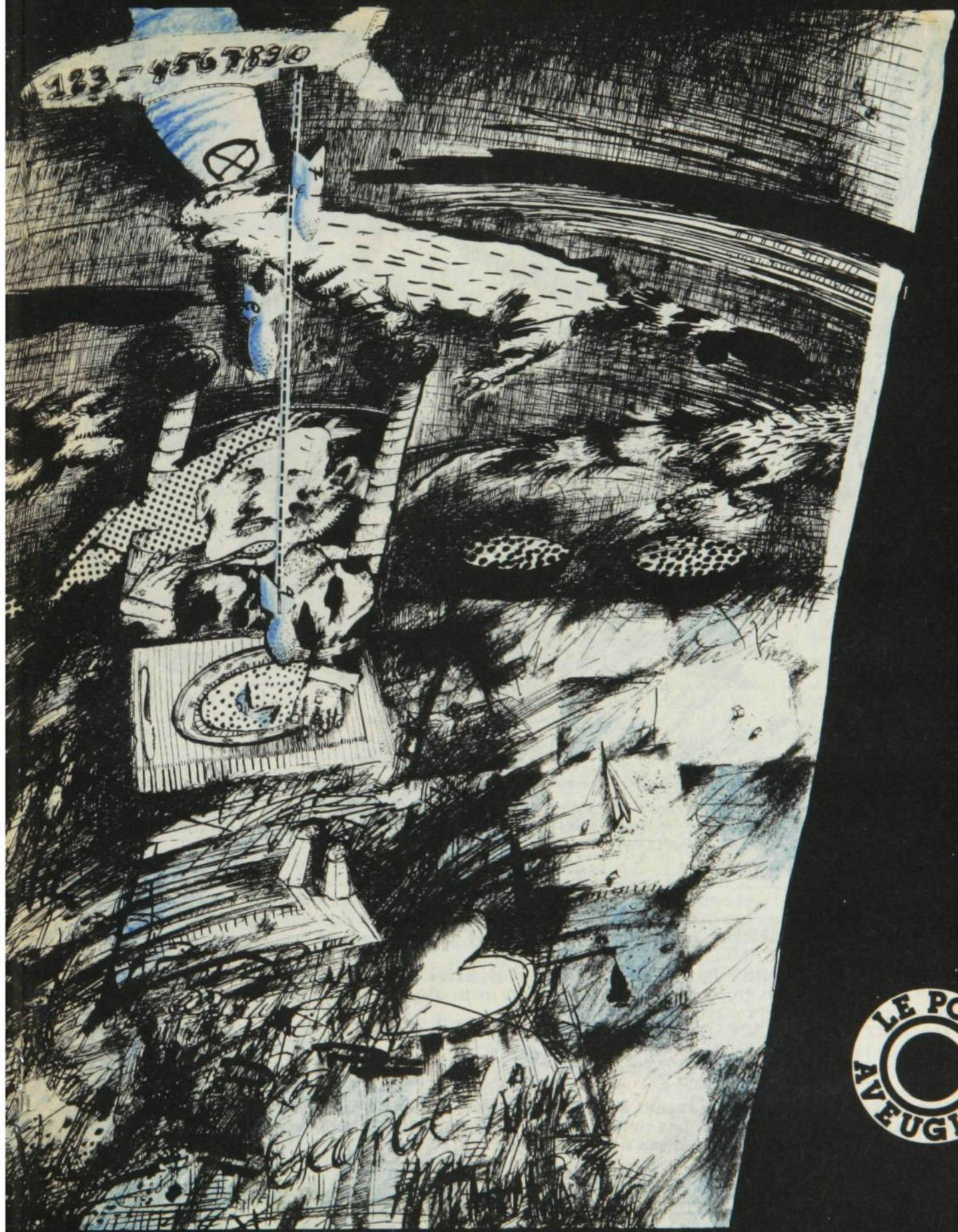
POUR LA DÉFENSE DES DROITS DÉMOCRATIQUES DES FEMMES SYNDIQUÉES

À l'occasion de la journée célébrant les luttes des femmes travailleuses, le comité des femmes du SPGQ dénonce le gouvernement actuel qui bafoue les droits démocratiques des femmes syndiquées, qui ignore les revendications et qui menace leurs emplois.

SPGQ

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec





LE POINT
AVEUGLE



MISTER LOVE ET SES CHATS MANGENT À MODEL CITY



Illustration : Danielle Blouin

Ce fut un choc. J'étais partie chercher du bois à proximité de Lewiston, N.Y., où je travaillais à l'été 82. Perdue en direction de Model City - la cité modèle - j'aboutis tout à coup face à une ferme et à des silos d'une centaine de pieds entourés de barbelés.

WILLIAM T. LOVE : Cet entrepreneur quelque peu illuminé décide vers la fin du 19^e siècle de réaliser son rêve : construire une cité industrielle à proximité de l'eau, soit de la rivière Niagara. C'est Model City. Pour faciliter le transport, il entreprend le creusage (inachevé) d'un canal : LOVE CANAL.

MODEL CITY : Aujourd'hui, 18 tonnes d'un mélange à très grand dégagement radioactif, les restes du Manhattan Project, sont contenus dans un ancien château d'eau en forme de silo d'une hauteur de 165 pieds.

MANHATTAN PROJECT : On doit à ce groupe de scientifiques la bombe jetée sur Nagasaki en août 1945.

Mister Love et ses chats mangent à Model City, c'est l'image d'une folie organisée, d'une conspiration de la passivité. Les chats mangent de la main de Mister Love, à la même soupe, passent à l'autre pièce et s'assoient à la même table. ♣



LIBRAIRIES CLASSIC

à surveiller dans toutes nos librairies

LES SPÉCIAUX DE LA QUINZAINÉ...

Chacun(e) de nos gérants(es) est autorisé à démarquer
les best sellers de son choix
à tous les deux jeudis de chaque mois.
Venez les rencontrer et profitez de leurs spéciaux.

LIBRAIRIE CLASSIC
ANNEXE
1432 O STE-CATHERINE
MONTREAL
TÉL.: 861-5022

LIBRAIRIE CLASSIC 1430 OUEST STE-CATHERINE MONTREAL, QUÉBEC TÉL.: 866-8276	LIBRAIRIE CLASSIC 1 PLAZA ALEXIS NIHON WESTMOUNT, QUÉBEC TÉL.: 933-1806	LIBRAIRIE CLASSIC GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU, QUÉBEC TÉL.: 353-6950
LIBRAIRIE CLASSIC LE CARREFOUR LAVAL BOUL. LE CARREFOUR LAVAL, QUÉBEC TÉL.: 681-7700	LIBRAIRIE CLASSIC CENTRE LAURIER 2700 BOUL. LAURIER STE-FOY, QUÉBEC TÉL.: 653-8683	LIBRAIRIE CLASSIC LES GALERIES DE LA CAPITALE 5401 BOUL. DES GALERIES QUÉBEC, QUÉBEC TÉL.: 627-3855
LIBRAIRIE CLASSIC PLACE FLEUR DE LYS 550 BOUL. HAMEL QUÉBEC, QUÉBEC TÉL.: 529-9609	LIBRAIRIE CLASSIC PLACE DE SAGUENAY BOUL. TALBOT CHICOUTIMI, QUÉBEC TÉL.: 543-3882	LIBRAIRIE CLASSIC LES PROMENADES D'OUTAOUAIS 1100 BOUL. MALONEY GATINEAU, QUÉBEC TÉL.: 561-1319
LIBRAIRIE CLASSIC CENTRE PLACE VERTU 3205 BOUL. CÔTE VERTU VILLE ST-LAURENT, QUÉBEC TÉL.: 335-2971	LIBRAIRIE CLASSIC LES GALERIES DE GRANBY 40 RUE ÉVANGÉLINE GRANBY, QUÉBEC TÉL.: 378-6547	LIBRAIRIE CLASSIC CENTRE LES RIVIÈRES 4125 BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC TÉL.: 378-8708
LIBRAIRIE CLASSIC 825 BOULEVARD ST-LAURENT PLACE LONGUEUIL LONGUEUIL TÉL.: 866-8276	... ET LES SOLDES EXTRAORDINAIRES DE MARS - AVRIL EXEMPLES: Quantité limitée	

«SÉRIES «TIME LIFE»
PRIX RÉG. 12,00 et 16,95\$
PRIX CLASSIC 6,99\$

«NOSTRADAMUS
HISTORIEN ET PROPHÈTE»
PRIX RÉG. 19,95\$
PRIX CLASSIC 7,95\$

«LAROUSSE 82»
PRIX RÉG. 34,00\$
PRIX CLASSIC 21,95\$

HEUREUX PRINTEMPS!

LES EMPLOYÉS(ES) ET LA DIRECTION

Madame Girard,

Le projet de publication sur la photo, dont je vous avais entretenu lors de notre rencontre de cet automne, a quelque peu changé d'orientation.

Des questions d'ordre idéologique m'ont amenée à privilégier

certains aspects de la pratique au détriment de certains autres. Bien

que votre travail me semble indiscuta

blement professionnel et que mon jugement

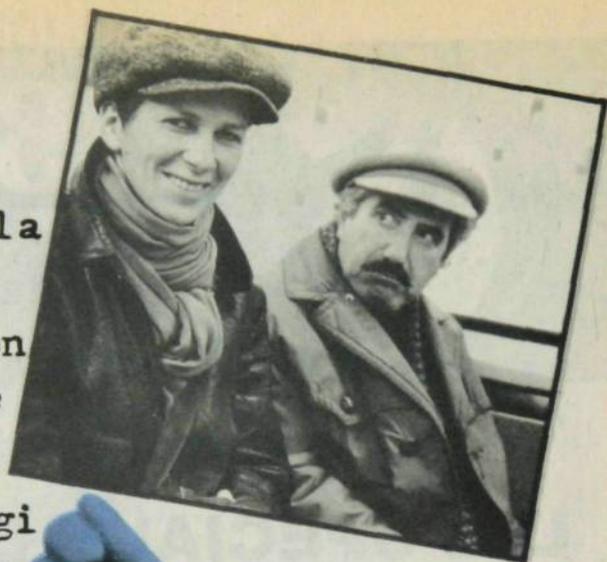
ne met nullement en doute la qualité d'exécu

tion des oeuvres, je ne peux l'inclure dans le livre;

ceci dans un souci de cohésion avec l'idée désormais

dominante du projet axé sur les possibilités subversives

du médium.



journal



intime

et politique

SELON LA LOI

LE VIOL N'EXISTE PLUS

4 août 1982 : la Chambre des Communes profite de l'accalmie estivale pour adopter discrètement le projet de loi C-127 «modifiant le Code criminel en matière d'infractions sexuelles». Ratifiée le 4 janvier dernier par le Sénat, cette loi vient clôturer 10 ans de lobbying et de manifestations féministes. Le viol n'existe plus – juridiquement. Désormais, il faut dire «agression sexuelle».

Une définition déssexualisée

Selon l'ancienne définition, il y avait viol lorsqu'un homme avait des rapports sexuels avec une femme qui n'était pas son épouse, et ce sans son consentement ou quand ce consentement était extorqué par la menace, la force ou la ruse. Par rapports sexuels, on entendait pénétration du pénis dans le vagin. Quant à l'immunité du mari, elle avait pour fondement philosophique le fait qu'une femme qui se mariait donnait son consentement à vie. Juridiquement, elle ne s'appartenait plus. Ainsi défini, le viol était passible d'emprisonnement à vie et la tentative de viol (sans coït) passible de 10 ans.

L'adoption du projet de loi C-127 retire le viol des «infractions d'ordre sexuel et actes contraires aux bonnes mœurs» pour l'intégrer aux «infractions contre la personne et la réputation». On a supprimé la connotation morale et le terme viol a disparu pour être remplacé par trois catégories d'agressions sexuelles qui font partie des voies de fait. La nouvelle loi établit une gradation des délits en fonction des dommages physiques infligés à la victime et non plus en fonction du degré d'intimité sexuelle, à savoir la pénétration :

- agression sexuelle simple : toute atteinte à l'intégrité d'une *personne* (homme ou femme, la loi n'est plus sexiste!) dans une intention sexuelle, du pinçage de fesses au viol. La Couronne peut poursuivre de deux façons : l'une pouvant entraîner 10 ans maximum (acte d'accusation), l'autre pouvant entraîner une amende de 500\$ ou six mois de prison (déclaration sommaire de culpabilité) ;

- agression sexuelle armée : avec menace d'utiliser une arme, port ou utilisation d'une arme, menace d'infliger des lésions corporelles à un tiers (un enfant par exemple), ou s'il y a blessures infligées à la plaignante ou viol collectif. Ce délit est passible de 14 ans de prison ;

- agression sexuelle grave : s'applique quand la victime a été blessée, défigurée ou mutilée ou quand on a mis sa vie en danger (sans forcément la blesser). Passible d'emprisonnement à perpétuité.

Cette nouvelle catégorisation semble à première vue fort intéressante. Extrêmement limitative, l'ancienne loi avait pour effet de ne pas reconnaître les viols comprenant d'autres abus que la seule pénétration vaginale. Mais d'un autre côté, en plaçant tout le focus sur l'agression physique au moment du viol, ne risque-t-on pas d'occulter la violence inhérente à l'acte de viol lui-même? Cette attitude se révèle justement dans un jugement très récent de la Cour d'appel du Québec. Trouvé coupable d'avoir violé une femme, Richard Tremblay a été condamné à une sentence exceptionnellement peu sévère de 900\$ d'amende, entre autres pour la raison suivante :

«L'intimé n'a aucun antécédent judiciaire. Il a perpétré son crime sans la brutalité qui accompagne souvent le viol. La victime n'a subi aucune blessure physique. Je ne crois pas, malgré qu'on l'ait laissé entendre, que la victime a subi aucun traumatisme psychologique...»¹

Par ailleurs, la suppression de l'immunité dont bénéficiaient les maris représente un acquis important : cet amendement met fin à la consécration légale de l'esclavage sexuel des femmes.

Serons-nous plus crédibles ?

Pour appliquer l'ancienne loi, législateurs et tribunaux avaient élaboré des règles de procédure et de preuve exceptionnelles et spécifiques aux procès pour viol. La plaignante devait par exemple fournir à l'appui de son témoignage des preuves «corroboratives»² (preuves directes, traces, objets, ou preuves circonstancielles). En fait, cette exigence reposait sur la conviction, entretenue chez plusieurs hommes de

droit, que les femmes accusent faussement les hommes de viol, par jalousie, par honte ou par masochisme. Un grand juriste canadien avait même proposé dans les années 40 que les plaignantes subissent un examen psychiatrique avant de témoigner. Tout récemment, en 1980, on a appris que les policiers de Toronto et de Vancouver faisaient subir des tests de détecteur de mensonges à certaines femmes qui déposaient des plaintes pour viol.³

Autre exemple de cette logique : il fallait que la victime ait déclaré le viol à quelqu'un «à la première occasion raisonnable». L'absence d'une telle «plainte spontanée» pouvait énormément nuire à sa crédibilité. Comme l'affirmait récemment un juge de la Cour Suprême :

«Dans des circonstances normales, la véritable victime d'une infraction sexuelle se plaindra à la première occasion raisonnable.»⁴

Les nouvelles dispositions du Code criminel abolissent ces deux règles de procédure spéciale. Dorénavant, un juge ne devra plus avertir le jury qu'il «est dangereux de condamner un homme sur la seule foi du témoignage d'une femme» !

Reste le comportement sexuel de la plaignante, l'aspect le plus connu des contraintes imposées aux femmes par l'appareil judiciaire : si la nouvelle loi limite les circonstances permettant de questionner l'histoire sexuelle d'une plaignante, elle ne les supprime pas toutes pour autant : par exemple, la défense peut encore questionner le comportement sexuel d'une femme, mais seulement si l'accusé veut prouver qu'il pensait qu'elle était consentante à cause justement de son comportement sexuel avec d'autres hommes. Mais ces actes sexuels doivent avoir eu lieu en même temps que ceux qui ont conduit au viol. Par exemple, si ça se passe dans un party. De plus, la loi actuelle n'impose aucune limite aux questions

concernant le passé sexuel de la victime avec l'accusé, ce qui peut avoir des implications graves dans le cas où une femme intente un procès contre son mari, son chum ou son ancien chum.

Le consentement : ils prennent leurs désirs pour nos réalités

Le consentement, voilà le pivot de tout procès pour viol : il n'y a ni viol ni agression si la femme consent aux gestes posés. Les plaignantes ont toujours eu le fardeau de prouver leur non-consentement. Vers le milieu des années 70, un glissement subtil s'est opéré à ce sujet lorsque les tribunaux se sont mis à reconnaître l'erreur de fait dans les cas de viol. Ainsi, un homme pouvait être acquitté s'il croyait «honnêtement» que la femme consentait. C'est en utilisant cette logique que la Cour d'appel du Québec a acquitté en mars 1981 Jacques Dubois, accusé de viol par son ex-amante. Dubois avait «anticipé le consentement de son ancienne amie qui commençait par se refuser et avait l'habitude de consentir».⁵ tir».

L'affaire Knowlton

Le juge Callon, de la Cour suprême d'Ontario, a acquitté le joueur de football Gordon Knowlton accusé par son ex-amie de viol, séquestration et voies de fait. Callon a estimé que Knowlton était le témoin **crédible** dans l'affaire (sous-entendu : sa blonde mentait). Knowlton s'est effectivement conduit en vrai gentleman! Il est venu chez ses parents à elle un soir, l'a embarquée de force dans son auto et l'a emmenée chez lui! Elle lui a alors dit qu'elle ne voulait pas entrer dans son appartement. Le juge a estimé que ce refus verbal n'était pas **authentique**. Selon lui, elle s'est même montrée **grossière** et Knowlton était justifié de lui mettre la main sur la bouche pour la faire taire... Dans

l'appartement, elle l'a giflé. Il lui a rendu. «J'accepte l'évidence qu'il s'agissait plus d'un acte réflexe qu'autre chose», le juge dixit. «Elle n'a pas montré de réticence générale à l'accompagner chez lui (sic!). Knowlton a expliqué qu'ils avaient l'habitude de se disputer, que ça finissait toujours au lit et que leurs relations sexuelles étaient brutales... Le juge Callon a estimé que Knowlton croyait qu'elle allait consentir à faire l'amour... même si elle semblait un peu mêlée. Elle avait fait l'amour avec lui trois fois le mois précédent malgré leur rupture.»⁶

Les tribunaux cautionnent ainsi la vision des hommes : quand une femme dit non, c'est oui. Le juge Dickson, de la Cour suprême du Canada, s'exprimait ainsi : «Si une femme refuse mentalement mais si sa conduite et autres circonstances laissent entendre que l'accusé avait raison de présumer son consentement, il serait peut-être alors injuste de le condamner.»

Le plus grave, c'est que la nouvelle loi *officialise* cette défense d'erreur de fait en l'insérant dans le Code criminel, quoiqu'en en modifiant un peu – si peu – le sens : il faudra dorénavant que l'accusé qui allègue qu'il croyait au consentement de la femme ait eu des motifs *raisonnables* de le croire.

Comment les tribunaux vont-ils interpréter ce qui est une croyance «honnête» au consentement d'une femme? Collègues de travail, amants, anciens amants, copains sauront bien trouver des motifs «raisonnables»! Et le mari? Facile pour lui de prétendre qu'il croyait au consentement de son épouse et qu'il y avait toujours un peu de violence dans leurs rapports sexuels. D'autant plus, nous l'avons vu, que la nouvelle loi ne limite pas les questions concernant le comportement sexuel de la plaignante avec l'accusé. L'abolition de l'immunité du mari, qui nous semblait un acquis, risque fort d'être

court-circuitée de facto par la défense d'erreur de fait.

En outre, l'insertion dans la loi de cette défense par «croyance honnête au consentement» peut faire encore une fois dévier le procès de l'accusé à la plaignante. On va probablement passer au peigne fin le comportement sexuel de celle-ci avec l'accusé pour déterminer si la défense d'erreur de fait est fondée. On revient quasiment au point de départ! Rappelons également que cette mesure risque d'avoir de grandes conséquences puisque dans 2/3 des viols, la victime connaît l'accusé...

Quel bilan doit-on faire de cette nouvelle législation? Pour le moment, la question reste théorique, parce que c'est l'interprétation qu'en donneront les tribunaux qui sera déterminante. Une crainte, cependant, me tiraille : comment seront jugés les viols non accompagnés de violence «mesurable»? Ne verra-t-on pas une «banalisation» du viol où seuls seront punis ceux qui violent de manière «inconvenante»? Techniquement, les tribunaux pourront imposer une amende de moins de 500\$ pour une «simple» agression sexuelle!

• ANDRÉE CÔTÉ

1/ 1982, Cour d'appel, Montréal, jugement no 500-10-000159-820.

2/ La corroboration doit être une preuve indépendante du témoignage de la plaignante, qui prouve que non seulement le viol a eu lieu, mais que c'est l'accusé qui l'a commis.

3/ Globe & Mail 17-06-80.

4/ Timm c. R (1981), 2 R.C.S. 315, p. 321.

5/ La Tribune 25-03-81, Cour d'appel du Québec.

6/ Globe & Mail 7-03-81.

7/ R. c. Pappajohn (1980), 14 C.R. (3d) 243, p. 266. Juge Dickson. Traduction libre.

ERREUR SUR LE FRUIT

Entrevue exclusive de LVR avec une certaine Eve...

par Jovette Marchessault



LVR Eve, nous aimerions entendre votre version des faits.

EVE: C'est pas trop tôt. On peut pas dire que j'ai jamais croulé sous le feu roulant des questions! Quand cet événement crucial s'est déroulé, les enfants étaient déjà grands...

LVR: Vous faites allusion à vos fils.

EVE: Non! Je fais allusion à ma fille, Lilith.

LVR: Les journaux n'ont jamais parlé de votre fille!

EVE: Vous avez souvenir que les journaux aient abondamment commenté la naissance d'une fille, vous? Ma Lilith, une râleuse, une insoumise, une scanda-

leuse. Tenez, c'est le vrai portrait de sa grand-mère. Sa grand-mère maternelle, of course!

LVR: Mais on a toujours dit qu'Adam et vous étiez le premier couple de l'humanité!

EVE: C'est une insanité! Le coup de la cuisse de Jupiter, je commence à le trouver usé, moi.

LVR: La genèse, la bible, la presse...

EVE: Les annonces classées! Si vous croyez toute la propagande que vous imprimez, on n'est pas sorties des limbes. Revenons-en à nos brebis: quand c'est arrivé nous vivions depuis un sacré bon bout de temps confinés sur notre lopin de terre...

LVR: Le paradis terrestre?

EVE Parlons-en ! C'est le nom qu'ils avaient donné à leur projet de développement : «Le paradis terrestre» ! Dans la pratique ça faisait quelques milliers de petits terrains, du 20 par 30, pas d'eau courante, pas d'égouts mais les rats qui vont avec. Vous autres, vous diriez site primitif ! Mais nous avions une vue imprenable sur le bureau-chef.

LVR : Et un beau jour vous avez décidé de cueillir le fruit défendu.

EVE : Je ne l'ai point cueilli, je suis montée le chercher au grenier. Dans le fond d'une malle, le fruit défendu !

LVR : C'était une pomme blette, alors !

EVE : Mais non ! Ici, il n'y a pas un arbre, un arbuste, un brin d'herbe, une fleur. Une zone sinistrée qui disent. Une zone sinistre, que je dis ! C'était pas une pomme mais une grenade que mon mari avait ramenée de la guerre. Vous connaissez les hommes, tellement sentimentaux avec leurs reliques de guerre. Quand Adam m'a vue avec le fruit de ses entrailles dans les mains, il est sorti de sa sieste : «T'es folle», qu'il m'a dit. Je t'avais défendu de toucher à ça !» Là, j'ai senti qu'y remontait dans son estime. Dans la mienne, y venait de prendre une sacrée débarque. «Calme-toi mon mari, lui ai-je dit poliment. Retourne à ton sommeil réparateur.» Pour l'achever, j'ai ajouté : «Je m'occupe de tout... comme d'habitude». Je suis sortie en claquant la porte. Ma Lilith m'attendait dehors et nous sommes parties, bras dessus, bras dessous. En haut de la «Côte d'Adam» - c'est le nom qu'ils ont donné à la petite pente qui mène au bureau-chef - ma fille m'a dit : «Maman, ce que tu fais là, c'est un acte politique !» Ma Lilith est politisée au boutte. Elle est ben influencée par ses cousines, les amazones...

LVR Qui faisaient du harcèlement...

EVE : N'ayons pas peur des mots : du terrorisme ! Dans la région, tout ce qui était hétérosexuellement conservateur en prenait pour son rume. Que dis-je, pour sa pneumonie ! Mais attention, là, je vous parle de la première dynastie d'amazones. Depuis, comme le dit si bien mon amie Natalie, «le mot est tombé dans les pouponnières».

LVR : Vous voici donc en face du bureau-chef...

EVE : Ouais... Et évidemment il n'y a personne ou presque.

LVR : Qui était ce presque ?

EVE : Les prophètes de service. Dans tous les bureaux-chef du monde il y a toujours une paire de prophètes pour remonter le moral des troupes.

LVR : Vous les connaissiez ces prophètes ?

EVE : Ils sont connus comme Barabas dans la passion : Jérémie Lamentation et Ezéchiel Lesbébélles. Toujours en train

de se curer les dents ou de se décroter le nez dans les chars d'assaut gracieusement fournis par la compagnie.

LVR : Quelle a été leur réaction quand vous et votre fille...

EVE : Pleine de bon sens : ils ont disparu par la tourelle et sorti leur périscope pour faire du voyeurisme. Moi, l'air innocent, je me suis mise à jouer avec le détonateur du fruit défendu. On est entrées dans le bureau-chef comme dans du beurre, pis ensuite on a pris l'ascenseur jusqu'en haut. Là, ma Lilith a branché le système de son et j'ai pris le micro et la parole.

LVR : Avez-vous fait un exposé théorique de la situation ?

EVE Moi, je suis une autodidacte : je fais juste des spechs !

LVR : Quelles furent vos premières paroles ?

EVE : Pour mettre tout le monde à l'aise je leur ai dit que moi et ma grenade on était pas là pour danser le flamenco ; que si quelqu'un coupait le courant, je faisais tout sauter. J'ai pu parler en paix.

LVR : Quels sont les sujets que vous avez abordés ?

EVE : Tous : sexisme, pollution, racisme, you name it ! Plus je parlais, plus le monde sortait de leur maison pour écouter. C'était stimulant en diable ! Après, Lilith a dit que j'avais fait un speech inspiré avec une espèce d'apothéose dans la conclusion. Quand nous sommes redescendues, le peuple nous a portées en triomphe. Le peuple des femmes, bien sûr, qui nous serrait la main, nous donnait des becs. Lilith exultait : «Ça c'est de la solidarité, maman», qu'a disait.

LVR : Rien que des femmes ! Et les maris...

EVE : Dans l'embrasement des portes complètement insécures. Blancs comme des fleurs de lys. Vous devez vous demander comment il se fait que je connais la couleur d'une fleur de lys vu que j'habite une zone sinistrée et sinistre, n'est-ce pas ?

LVR : En effet...

EVE : C'est une belle et touchante histoire : chaque année, les écologues de la région mettent une fleur à la mode. À la fête des Mères ils distribuent gratuitement, à chaque reine du foyer, un poster de la fleur de l'année. Les murs de nos cuisines sont très fleuris : ils appellent ça faire de l'écologie.

LVR Vous êtes rentrées chez vous ?

EVE : J'ai tassé Adam et je suis entrée dans ma cuisine. Ça ne faisait pas cinq minutes qu'une chaude discussion, entre nous engagée, fut interrompue par un avis d'expulsion.

LVR : De qui venait cet avis d'expulsion ? Qui vous l'a remis ?

EVE : Du chef, le propriétaire du développement. C'est un divin messager aéro-

porté qui nous a remis cet avis. Joie de Lilith qui de toute façon faisait ses bagages et les miens. Je suis sortie dehors pas mal énervée, avec Adam et les fistons sur les talons. Dehors, ils étaient encore plus blancs que dedans. Pis, comme y sont macrobiotiques y font jamais de concurrence sérieuse à l'arc-en-ciel, je vous prie de me croire ! Quand Adam a constaté que je partais avec ma Lilith il a dit : «Eve, si tu franchis cette porte...» Je ne voyais pas très bien de quelle porte y parlait vu que tout le monde était déjà dehors... Lilith m'a expliqué que c'était, en fait, une obscure allusion biblique. Que son père, pis ses frères, y voulaient du stable, pas du nomade. Et nous sommes parties avec nos sacs à dos, faire du camping dans d'autres civilisations.

LVR : En laissant tout derrière vous.

EVE : Entre nous, ça me faisait de la peine pour ma belle coutellerie toute astiquée de la veille. Mais je voyage, je m'instruis. Tenez, nous avons rencontré des abbesses pas mal flyées, fondatrices de centres culturels pour femmes. Lilith a complété un premier stage en tactiques guerrières et langues étrangères. Maintenant elle veut être scribe-girl !

LVR : Scribe-girl ?

EVE C'est des femmes journalistes qui travaillent assises sur des tables tournantes. Ben oui, elles font tourner les tables et ça donne de nouvelles perspectives, d'autres point de vue. C'est très avant-gardiste !

LVR : Et vous, Eve, quels sont les stages qui vous intéressent ?

EVE : L'archéologie, la menuiserie, la piraterie et la broderie. Mais je pense que les momies vont l'emporter.

LVR : Et Adam ? Des nouvelles fraîches ?

EVE : Y boude ! En lisant les journaux j'ai appris que son nouveau roman, **La Fuite en Égypte** est un best-seller. C'est la suite de **La Statue de sel** et de **Go-Maure** récits pro-arabes et un peu olé, olé. Maintenant que je ne suis plus là pour l'inspirer, je prédis que la qualité va baisser. Je sais itou que le bureau-chef a juré de me ramener dans sa zone sinistrée... Alors je dors avec ma grenade. Ma Lilith dit que la paranoïa me guette ! Comme si je paranoïais à partir de rien. Elle, des fois !!!

LVR : En quelque sorte cette grenade est devenue symbolique pour vous !

EVE : Minute ! Moi, je ne sépare plus le contenu du contenant. Si j'explose, elle explose.

LVR : Le mot de la fin...

EVE : Y'avait erreur sur le fruit ! 🍎

JOVETTE MARCHESSAULT

ENTREVUE AVEC LÉA ROBACK

Propos d'une batailleuse

Léa Roback est fille d'immigrants juifs polonais arrivés au Québec à la fin du dix-neuvième siècle pour fuir le joug des Russes et les pogroms. De milieu intellectuel, sans argent, son père s'est retrouvé tailleur et son grand-père, colporteur. Née en 1903 à Montréal sur la rue Guilbault, entre la rue St-Laurent et la rue Clark, dans une famille ouverte et permissive, Léa Roback a vécu son enfance à Beauport, son adolescence à Montréal et sa jeunesse entre Grenoble, New York et Berlin.

Indépendante, rebelle et célibataire, elle a commencé à militer dans la politique et le syndicalisme en 1936. Encore maintenant, à 79 ans, on peut la voir dans toutes les manifestations : pour l'avortement, les garderies, contre la pornographie, le nucléaire, autant à Montréal, à Ottawa qu'à New York.

J'ai eu mon premier emploi en 1918 à 8\$ par semaine, dans une entreprise de nettoyage. Vous savez, à l'époque, c'était la courbette. On nous avait appris qu'il y a des riches et des pauvres, que c'est la volonté du bon Dieu et qu'on aurait notre récompense au ciel : «You'll get pie in the sky when you die». Et nous on répondait : «Like hell!» Moi j'ai pour mon dire que c'est ici la vie. À cette époque-là, il y avait des surveillantes, des surveillants, des petits contremaîtres, des petites contremaîtresses qui pensaient qu'ils devaient leur vie aux patrons. Et moi, ma vie était à moi.

J'avais une soeur qui suivait un cours de nursing à New York. On était en 1927. À cette époque, une Juive n'entrait pas dans un hôpital à Montréal. Je suis allée à New York et j'ai essayé de me placer. J'ai d'abord travaillé dans un magasin. Je leur ai dit que j'étais Française, c'était le seul moyen ; à la veille de la crise de 29, il y avait tant de gens qui n'avaient pas d'emplois. On m'a mise à vendre des gaines. Après ça, je suis allée comme vendeuse dans un grand magasin de la cinquième Avenue.

Mais j'en ai vite eu marre. J'ai écrit à mon frère qui étudiait à Berlin et il m'a invitée à venir le rejoindre. Là, j'ai suivi des cours de langues, de linguistique et, en plus, j'étais intéressée par la sociologie. J'ai donné des cours pour gagner ma vie, j'ai été bonne, femme de compagnie. Ça c'est bien passé mais il y avait Hitler qui s'en venait... On voyait venir tout ça entre 29 et 33. On avait déjà commencé à faire des munitions, on se préparait pour la guerre. L'armée commençait en cachette, il y avait les SA et les SS, ça bouillonnait. À l'université, les étudiants des sciences huma-

nes étaient de la gauche ; les étudiants en droit, en génie et en médecine - la future bourgeoisie et petite bourgeoisie - étaient de la droite. Moi, j'étais Juive, j'étais étrangère et j'étais de la gauche.

En 1932, je suis allée voir mon prof et je lui ai dit : «J'entends dire que ça va sauter ici?» (C'était un Juif, mais il y avait de ces Juifs plus allemands que les Allemands, et il était un de ceux-là). Alors il me regarde, me tape sur l'épaule comme si j'étais une gosse de six ans, et me dit : «Ne vous en faites pas, Hitler va peut-être venir mais ça durera trois mois, six mois. Après tout, on n'est pas des Italiens.» Ce maudit racisme. Alors je suis revenue à Montréal.

On n'organise pas un syndicat avec des prières

À Berlin, j'avais appris ce qu'était une conscience politique. C'est là aussi que j'ai appris qu'on est soit d'un côté, soit de l'autre. Moi, les personnes neutres, je mets toujours ça entre guillemets. Qu'est-ce que c'est une personne neutre ? C'est une personne qu'on peut dandiner d'un côté et de l'autre. Mais c'est pas ça la vie.

Quand je suis revenue de Berlin, il y avait un mouvement des ouvriers qui commençait à se poser des questions. Pourquoi la crise ? Pourquoi l'enrôlement dans l'armée ? Bien entendu, on avait le régime de Duplessis. En 36, quand on organisait le syndicat de la robe, on a eu Duplessis dans les jambes sans arrêt. Ça n'a pas été facile. Duplessis traitait tout le monde de communistes parce qu'il ne voulait pas accepter certaines choses. Moi, on m'a demandé de venir au syndicat pour travailler, faire de l'organisation, donner des cours.



Photos : Anne de Guise

Il y a toujours quelque chose à améliorer, vous savez. Il faut retrousser ses manches. J'ai toujours été batailleuse, je n'ai jamais pu tolérer les injustices. Jamais. Moi j'ai pour mon dire qu'il y a des personnes qui n'ont pas de défenses, et pas seulement à cause de l'amblyopie dans laquelle elles ont été élevées. On a une chimie dans notre corps. Alors je me dis que si une telle n'a pas cette habileté de se défendre, il faut absolument que je l'aide, comme on aiderait une personne qui a peur de traverser la rue. Je lui prends le bras et je traverse avec elle.

On a réussi. On a fait la grève pendant trois semaines, on a eu de l'amélioration. Quand on pense qu'il y avait des femmes à cette époque qui travaillent 75-80 heures par semaine pendant la haute saison (printemps-été) pour environ 11\$! Et on ne comptait pas dans la paye le travail qu'on amenait à la maison. Ça c'était gratuit, un cadeau pour le patron.

À l'époque, il y avait aussi le syndicat catholique qui menait des luttes. Mais dans le vêtement, il n'y avait pas de racines. Il y avait bien ce cher aumônier Bertrand qui allait dans les boutiques pour essayer de prendre des arrangements avec les patrons juifs. Pauvre lui. Il se traînait avec sa soutane usée dans des «coquerons». Bien sûr, il tentait de faire son devoir, mais on ne peut pas organiser un syndicat avec des prières ! Ça ne se fait pas...

Tout mouvement qui débute est un mouvement radical

Je me rappelle la question des femmes dans le mouvement syndical. Prenez Madeleine Parent, par exemple. Une





femme comme elle, c'était l'antithèse de ce que Duplessis voulait chez les femmes. C'est une femme qui est sensible aux besoins des autres et qui en parle. (Ce n'est pas une gueularde comme moi!). Duplessis l'attaquait mais c'est parce qu'il savait qu'elle était une femme forte. Il ne voulait pas de ça, il raisonnait d'ailleurs comme Hitler : les femmes... «Kinder, Kuchen und Kircher» : les enfants, la cuisine et l'église.

J'ai assisté à l'éclosion du mouvement des femmes, aux revendications des femmes à travers les années, que ce soit pour le droit de vote, le droit au travail, le droit à l'avortement. Moi, je vais vous dire franchement, j'ai aidé des femmes à se faire avorter... Après tout, c'est mon corps, non? Ce n'est pas quelqu'un d'en haut, d'en bas ou d'à côté qui va me dire que je n'ai pas le droit. Parce qu'en plus, dans le temps, on n'avait pas le droit de savoir quoi faire. Les médecins n'osaient pas à cause des règlements : il y avait la hiérarchie, la police, Duplessis et le pape.

On a commencé La Voix des femmes en 65-66. Il y avait Thérèse Casgrain, Simonne Chartrand... L'organisation comprenait des petits groupes de femmes à Toronto, en Colombie-Britannique et à Montréal. En 66, on a eu un grand congrès international, les femmes sont venues de partout : des États-Unis, de l'URSS, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de l'Amérique du Sud. Les mouvements pour la paix ont été générés par les femmes et les jeunes. Imaginez donc qu'en 1982, on parle encore de bombes, et Reagan qui ose se dire un «peace-maker»! Il nous prend pour des nouilles! La bombe à neutrons, le missile MX, le missile Cruise... quand ça sort de l'usine, c'est déjà désuet, alors il faut recommencer. C'est idiot. Il faut s'y mettre aujourd'hui pour les empêcher. Nous voulons avoir du travail et arrêter de dépenser des milliards de dollars pour la tuerie.

Qu'est-ce que c'est un féminisme radical? Tout mouvement qui débute est un mouvement radical parce qu'il n'est pas conforme à l'establishment. On a tout un rattrapage à faire du côté des femmes. Encore aujourd'hui, on n'a pas vraiment de salaire égal, pas de droit fondamental sur nos corps. On se fait attaquer, on se fait violer... Quelle horreur! Pourquoi on ne peut pas sortir le soir? Vous savez, on commence à en avoir soupé. La porno qui affecte tout le monde, des saletés comme ça, on ne devrait jamais le permettre. Il faut parler fort, hurler et manifester contre ça. Ça va ensemble avec la question des bombes, ça va ensemble avec la violence, le fait qu'on ne puisse pas sortir le soir. Tout ça c'est un amalgame. Alors il faut dire : basta! Il faut alerter nos gens aux deux paliers de gouvernement. Il faut alerter le municipal. Drapeau, quand il est devenu maire, il venait de nettoyer la ville de la pègre. Mais là, c'est devenu tellement sale qu'on a besoin de tout un nettoyage!... C'est sûr que la majorité des gens ne sont pas en faveur de l'injustice. Mais il y a la peur, ce maudit mot. De quoi a-t-on peur? On a peur parce qu'on est ignorant...

On ne vit pas de bingos

Financièrement, je ne peux pas dire que j'ai été véritablement autonome. Ma famille m'a toujours aidée. Mes frères, mes soeurs, mon beau-frère qui, lui, disait : «I don't want to be the richest man in the cemetery.» De l'argent, c'est fait pour aider les autres. Je n'ai jamais travaillé à gros salaire. Jamais. Je n'ai jamais eu une pension de vieillesse d'un employeur. En tant que personne âgée, je reçois la pension de vieillesse du gouvernement, le supplément garanti, et la Régie des rentes me donne un petit montant. C'est vrai que je ne cours pas après les possessions. Je n'ai pas besoin de bijoux ou de breloques. La seule chose que j'ai comme possession,

ce sont mes livres et j'y tiens. Est-ce qu'il faudrait arrêter de lire parce qu'on est vieux? Tenez, à la bibliothèque on a le temps de crever avant de recevoir les livres qu'on veut!

Je ne suis pas gênée de dire que ce sont mes soeurs qui m'envoient mes costumes. Je trouve que le vêtement est excessivement cher et, la moitié du temps, mal fait. On ne vend pas pour que ça dure, on vend pour vendre. Ma dépense c'est d'écrire à mes neveux et nièces. C'est le prix des timbres, parce que je me sers de vieux cahiers pour écrire. Je peux aller au cinéma pour 2\$, la plupart des conférences sont gratuites, les concerts au Christ Church Cathedral sont gratuits et j'achète des livres d'occasion. Je fais ma petite popote et je ne mange pas dans les restaurants, sauf si on m'invite.

Quand vous placez des gens de mon âge dans des tours, dans des résidences de vieux, je trouve ça criminel. Moi j'aime entendre rire un enfant, pleurer un enfant. J'aime être avec des gens de différents âges, c'est comme ça dans la vie. Mais dans ces «chicken coops», on est là, tous des vieux. J'ai horreur des ghettos politiques ou humains. C'est honteux. On a besoin que des personnes viennent aider ces gens à la maison, chez eux... C'est très beau les bingos mais on ne vit pas de bingos. On a encore de la matière grise.

Je n'ai pas peur de la mort. Qu'est-ce que ça donne d'avoir peur de la mort? Et au bout du compte, j'ai eu une vie très intéressante, j'ai eu beaucoup d'amour dans ma vie. Aussi longtemps que je pourrai vivre et agir... mais vivre pour devenir une loque, je n'en veux pas. Maman disait toujours que la mort est la seule justice au monde.

*Propos recueillis par
HÉLÈNE PEDNEAULT*



québécoises deboutte!

QUÉBÉCOISES DEBOUTTE! Qui aujourd'hui se souvient de ce slogan «révolutionnaire» et titre du premier journal féministe, lancé par le Front de libération des femmes (FLF) à Montréal, il y a 12 ans déjà? Pourtant, de 72 à 74, **QUÉBÉCOISES DEBOUTTE!** ouvrait littéralement la voie à l'information féministe et amorçait des questionnements fondamentaux pour le mouvement des femmes d'ici. Par le biais du journal, ce sont les luttes, les espoirs, les intérêts des femmes que ces militantes-éditrices remettaient sur la carte, brisant ainsi un silence installé depuis 30 ans, au lendemain de l'épuisante conquête du droit de vote (1940).

C'est sous le même titre, *Québécoises deboutte!*, que les Éditions du Remue-Ménage publiaient l'an dernier le premier tome d'une anthologie remarquable de documents du FLF (1969-71) et du Centre des femmes (1972-75) avec, en prime, la couverture de presse dont ces deux groupes bénéficièrent à l'époque. C'est donc avec impatience que le deuxième tome est attendu en librairie ces jours-ci.

Essentiellement, il contient la collection complète et intégrale des *Québécoises deboutte!* publiés par le Centre des femmes (le numéro unique publié par le FLF ayant déjà paru dans le tome précédent), ainsi que le compte-rendu de deux rencontres récentes avec des «anciennes», soit 13 militantes du FLF et huit du Centre des femmes. Histoire de donner de la chair au squelette, comme disent les présentatrices Véronique O'Leary et Louise Toupin.

Retrouver un climat, une époque

Martine Éloi: «Cette expérience du 60 heures de travail par semaine, je ne l'ai pas vécue négativement. Faut pas oublier de dire qu'on était jeunes (rires), on avait l'énergie, la santé...»

Denise: «Et on n'avait pas d'enfant!...»

Martine: «Vous rappelez-vous l'action-peinture?»

Arlette Rouleau: «C'était après la manif de la Presse...»¹

Martine: «On avait pris des sacs de plastique qu'on avait remplis de peinture rouge. C'est vraiment le contexte de l'époque. C'était tout un climat. On faisait ça à minuit... On était toutes restées à coucher chez une fille. On s'était levées la nuit, au moment où il y avait le moins de monde... (rires)»

Francine Aubin: «On avait loué deux autos... (rires)»

Martine: «Il y en avait une qui conduisait, deux qui sortaient...»

Arlette Rouleau: «Celle qui sortait collait l'affiche anti-Power Corporation et l'autre garrochait la peinture... Les affiches disaient: «Power Corporation = Assassins», et on avait fait les sacs de peinture pour que ça dégouline sur l'affiche et que ça fasse encore plus sanglant...»

Nicole Thérien: «C'est un film qu'il faudrait faire sur le FLF!!!»

Martine: «Les formes d'action qu'on choisissait étaient très reliées à tout le contexte d'octobre 70. La pensée séparatiste était très présente à l'époque et

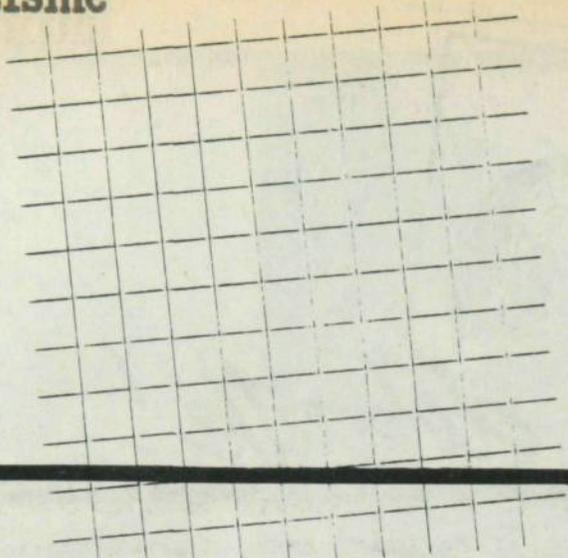
tout ça nous imprégnait.»

Monique Lamarre: «Ce qui me fatiguait au FLF c'était l'exaltation... On était allées à New York une fin de semaine, rencontrer des féministes américaines. Te souviens-tu de ça, Véronique? On avait fait sept manifestations en deux jours! (rires) C'était l'époque des Black Panthers, toutes les prisons étaient occupées et on avait manifesté de prison en prison...»

Danielle Lamoureux: «Le grand «drame» du Centre des femmes, il me semble, ça a été de réaliser son objectif. Je m'explique. On voulait créer le mouvement des femmes. On se disait: «5 000 femmes au Forum dans 5 ans!» (rires) C'est ça qu'on se disait au début, lorsqu'on était quatre...»

Véronique O'Leary: «Et on ajoutait: «Quand Mao et son groupe ont commencé, ils étaient sept. Donc il ne nous manque que trois personnes...» (rires)»

Danielle: «Effectivement, on s'est rendu compte, après deux ans, à cause du travail qu'on avait fait via *Québécoises deboutte!* et les entrevues à la télé, que les femmes nous écoutaient avidement et que certaines nous écrivaient. Donc on avait réussi... Et d'autres venaient nous voir. Mais elles ne pensaient pas nécessairement toutes la



même chose que nous. Or, pour entrer au Centre des femmes, il fallait que les femmes pensent exactement comme nous. Mais nous n'avions jamais vérifié, entre nous, si nous pensions vraiment la même chose... C'est vrai qu'on était bien plus que des femmes qui travaillaient ensemble. On était des amies, on était tout le temps ensemble, on mangeait ensemble, on sortait ensemble les fins de semaine, on se racontait tout ce qui se passait dans nos vies, nos chums...

Véronique : «... pour le temps qui nous restait pour les voir!»

Danielle : «Enfin, une atmosphère comme ça pendant toute une année, c'est quelque chose de très riche. J'en garde un excellent souvenir.»

Marjolaine Péloquin : «Moi, c'est les effets de la répression qui m'ont le plus marquée. Ça a eu un très gros impact sur moi, le fait qu'on soit allées en prison,² la mort de Michèle,³ les perquisitions, les menaces... Je me souviens de Lise : les soldats étaient chez elle et lui avaient braqué la carabine sur la tête... Ce soir, je ne dirai pas n'importe

quoi, je ne dirai pas tout. Ça m'a marquée jusque-là!»⁴

Se questionner publiquement

L'occasion est belle et rarissime de retrouver les jalons manquants, mal transmis ou occultés de ce passé collectif pourtant si proche; de mieux comprendre les origines du mouvement féministe, néo-féministe devrait-on dire, puisqu'avant 1969 bien d'autres Québécoises avaient élevé le ton :

Raymonde Lorrain : «Il n'y avait rien à ce moment-là (1969-70) en ce qui concerne les femmes. Mais, pour moi, c'était moins pénible que ce l'était aux débuts des années 60, lorsque j'étais au Comité féminin de la CSN, comme on l'appelait alors. À ce moment-là, vraiment mais vraiment, nous étions seules au monde. Nous étions cinq femmes, nous avions l'air de cinq malades mentales ! Alors, lorsque je me suis retrouvée avec un groupe de femmes, avec la ferveur qu'il y avait, pour moi c'était vraiment le bonheur!»

Rarissime également de se faire raconter l'histoire par des femmes qui l'ont faite. Louise Toupin et Véronique O'Leary, co-responsables de la mise en forme de l'anthologie, signent des préfaces captivantes et par moments lumineuses, décrivant le contexte politique de la gauche de l'époque d'où émergeaient le FLF et le Centre des femmes. Enfin, alors qu'il devient malaisé de questionner l'ordre des choses, Louise Toupin et Véronique O'Leary cherchent dans leur longue présentation à ranimer les débats à l'intérieur des groupes de femmes, à encourager les militantes à partager leurs questionnements, publiquement, avec toutes celles qui font partie du mouvement des femmes.

«D'où venons-nous, où en sommes-nous, où allons-nous ?» Il faut constamment le préciser si nous ne voulons pas étouffer sous les apparences de l'homogénéité. En clarifiant nos objectifs et les moyens de les atteindre, nous éviterons peut-être, lors de la prochaine lame de

fond, de nous retrouver muettes pour une ou deux décennies et, plus tard, de repartir encore une fois à zéro.

ARIANE ÉMOND

1/ Le 29 octobre 1971, 15 000 manifestant-e-s descendent dans la rue pour protester contre le lock-out des employé-e-s du journal *La Presse*.

2/ Au moment de la comparution de Lise Balcer au procès de Paul Rose, le 1er mars 1971, sept membres de la cellule «X Action Choc» du FLF sautent dans le box des jurés, scandant «Discrimination!» Elles appuient ainsi les arguments de Lise Balcer exigeant que les femmes puissent être également jurées si elles sont obligées d'être témoins. Elles eurent toutes des condamnations d'un mois ou deux de prison. En 1971, seuls le Québec et Terre-Neuve interdisaient aux femmes d'être jurées. La couverture de presse que cette «action des jurées» se mérita le lendemain vaut à elle seule la lecture du tome 1 de *Québécoises debout*!

3/ Michèle Gauthier est morte d'une crise d'asthme non soignée à temps, suite à la charge policière de l'escouade anti-émeute à la manifestation de *La Presse*. Voir Tome 1, p. 124 et suivantes.

4/ Tous ces propos ont été «pigés» dans l'une ou l'autre des tables rondes rapportées dans le Tome II.



Véronique O'Leary

Photo : Catherine Germain



Louise Toupin

Photo : Anne de Guise

La hantise des casseroles

Dernières embauchées, premières congédiées, cette amère réalité vaut aussi pour les enseignantes de cégeps. Depuis les décrets gouvernementaux, la question de l'emploi risque fort de devenir le principal cheval de bataille des comités de condition féminine dans l'enseignement supérieur.

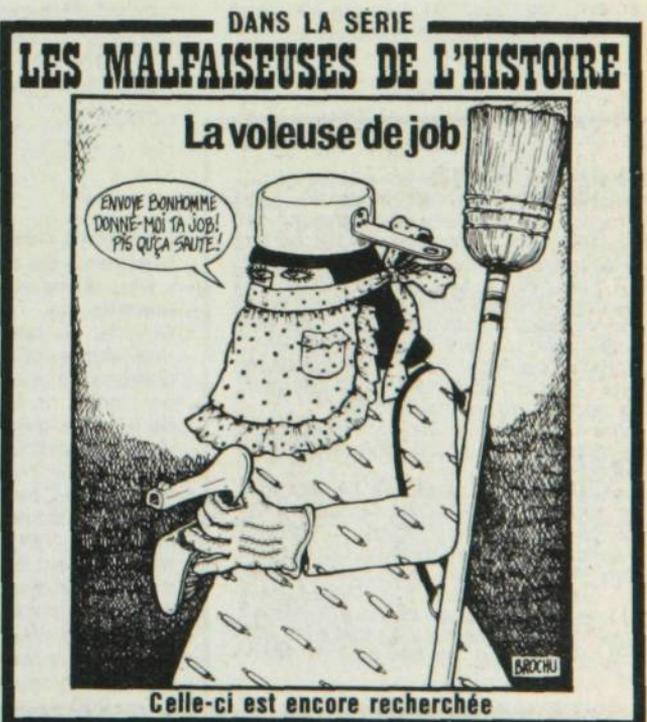
Les premiers comités de condition féminine chez les syndiquées des cégeps et des universités sont nés au milieu des années 70, sous le double impact du mouvement autonome des femmes et de la formation de comités de condition féminine dans la CSN. Leur travail au début tournait autour de deux questions: comment faire reprendre par les syndicats les revendications essentielles pour les femmes salariées, et quel type de pratiques syndicales les femmes peuvent-elles développer? En d'autres mots, jusqu'où est-il possible d'aller dans le cadre d'un syndicat?

Si ces questions demeurent toujours actuelles, la façon de les poser vient de changer. En effet, il y a de plus en plus de femmes - entre autres des militantes des comités de condition féminine - dans les exécutifs des syndicats locaux. Ce qui soulève d'ailleurs de nouvelles questions quant au statut des comités de condition féminine dans les syndicats affiliés à la Fédération nationale des enseignant-e-s du Québec (FNEEQ) et surtout quant à l'implication des militantes dans la cuisine syndicale (en particulier dans le processus de négociation des conventions collectives).

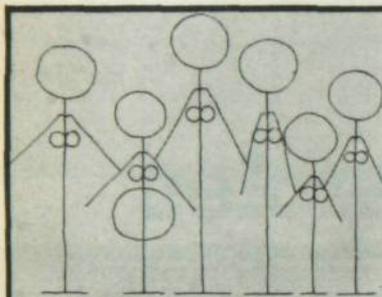
Jusqu'à l'automne dernier, les comités de condition féminine ont eu à batailler ferme pour rester indépendants de la structure hiérarchique syndicale et conserver leur liberté de critique. Or, contrairement aux comités locaux, le comité de condition féminine récemment formé au niveau de la FNEEQ est sorti de la réserve traditionnelle face à la négociation, pour en faire son point central d'intervention. On peut y voir une volonté nouvelle de situer le rapport de force non plus à l'intérieur du syndicat, mais par rapport à l'employeur.

Cette nouvelle orientation découle d'un certain réalisme. En effet, les enseignantes sont beaucoup plus touchées (44,3%) par les décrets accompagnant la loi 105 que les enseignants (29%). Elles ont moins d'ancienneté que les hommes et donc un salaire généralement inférieur puisque l'échelle salariale «neutre» est calculée en fonction de la scolarité et de l'ancienneté. Outre les mises à pied (qui concernent 26% des enseignantes), on se prépare aussi à d'importantes mises en disponibilité au niveau des cégeps, qui toucheront surtout les femmes. Et comme si ça ne suffisait pas, le transfert au cours secondaire long de certains programmes actuellement dispensés au niveau collégial touche en particulier les domaines où la plupart des professeurs sont des femmes (techniques de secrétariat, techniques infirmières, garderies, audio-prothèses, etc.). Voilà pourquoi la bataille de l'emploi a bien des chances de devenir le leitmotiv des comités de condition féminine de la FNEEQ dans les prochains mois.

DIANE LAMOUREUX



Des maisons pour des femmes



«**N**ous éprouvons encore le besoin d'être ensemble pour que chacune de nous trouve en l'autre ce point d'appui qui permet de vaincre la résistance du monde.»

Gisèle Tremblay
in «Manifeste pour les femmes»

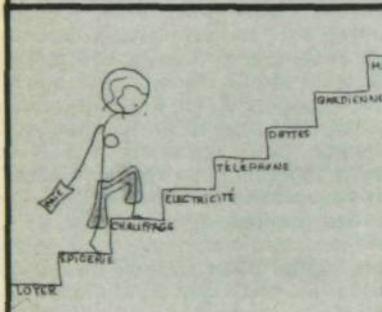


Illustration : Jacinthe Caron

«Le Centre des femmes de Verdun, bonjour !»
9 h 30 et déjà le téléphone sonne. Ex-militante bénévole, permanente salariée depuis six mois, Sylvie consulte la liste d'inscription des cours. Vivement qu'on nous installe un deuxième téléphone !

Dans la cuisine, une dizaine de femmes préparent le prochain numéro du journal du Centre. Pierrette soutient qu'il y en a marre de parler de l'oppression des femmes, qu'il faudrait parler de leur solidarité, de leurs réalisations. Le débat s'engage, parfois tendre, parfois dur, toujours exigeant.

11 h 20. Laisant de côté la lettre d'éviction fraîchement arrivée et les factures de chauffage qui s'accumulent, Sylvie prépare la prochaine rencontre de la dizaine de bénévoles qui constituent le comité de permanence. Au téléphone, une femme anxieuse demande une adresse où se réfugier avec ses enfants.

13 h 15. Installées dans la pièce centrale, sur le sofa nouvellement «menuisé» par des femmes du Centre, Luce et Jocelyne discutent de la fermeture prochaine du département d'obstétrique où elles devaient accoucher. De la salle de jeux montent des cris et des rires.

7 h 30. Réunion ce soir du comité thématique sur la violence. L'enquête qui sera menée à l'échelle du quartier est bel et bien amorcée...

FINANCEMENT

Plus de 75% des Maisons de femmes reçoivent actuellement des subventions du gouvernement fédéral dans le cadre de ses projets de création d'emploi (PDCC et PSCC). Ces subventions d'en moyenne 40 000\$ dans le cas des PSCC sont affectées strictement à des salaires, décroissant sur une base de trois ans. Les PDCC couvrent quant à eux le salaire d'une ou plusieurs travailleuses pendant une période de moins d'un an.

Une vingtaine de Maisons reçoivent des subventions de fonctionnement du Secrétariat d'État.

La Direction générale de l'éducation aux adultes (DGEA), le ministère des Affaires sociales, les projets Chantier-Québec et OSE, les commissions scolaires et les députés locaux, de même que les organismes charitables tels Centraide ou Plura, comptent aussi parmi les sources de financement les plus utilisées par les Maisons de femmes.

Le boom des Maisons de femmes

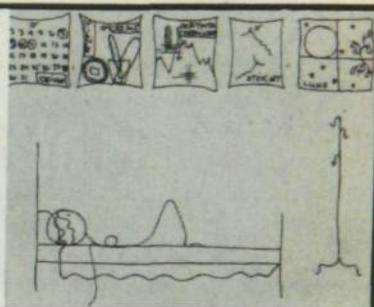
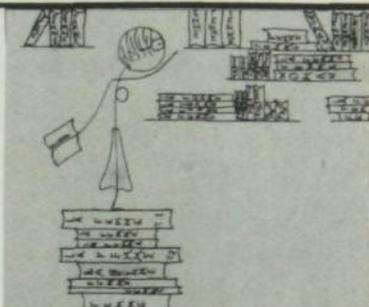
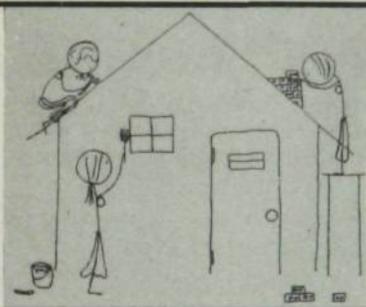
Plus d'une vingtaine de Maisons de femmes ont ouvert leurs portes au Québec au cours des années 81-82, une vague qui aura fait passer leur nombre de quatre à trente-six en un peu moins de trois ans. Et en ce début de 83, une quinzaine d'autres sont en projet. De Victoriaville en passant par Rimouski, Chibougamau, Forestville, Hull, Baie-Comeau, jusque dans les quartiers montréalais de Rosemont, Ahuntsic, Ville Émard, Verdun, les Maisons sont devenues des carrefours d'animation d'où surgissent des projets de Maisons d'hébergement, de publications, de créations... Dans la chaleur de ces lieux rassurants, des centaines de femmes se regroupent, une moyenne de 200 usagères par Maison.

Les Maisons offrent un éventail d'activités touchant tous les thèmes de la condition des femmes : des cours d'auto-santé, des sessions d'information sur la nutrition, la ménopause, des discussions sur la sexualité, la pornographie, le retour au travail. Plusieurs Maisons organisent aussi des cafés-rencontre et des soirées de discussion large. La programmation est proportionnelle aux énergies et aux ressources du milieu tout en étant intimement liée aux préoccupations et aux intérêts des militantes.

Mais les Maisons des femmes font actuellement face à de sérieux problèmes de permanence, de financement et d'orientation.

Militantes ou salariées

Mises en place dans la majorité des



cas par un petit noyau de femmes plus scolarisées, souvent déjà militantes d'organismes populaires, les Maisons, qui se veulent ouvertes à toutes les femmes, ont rapidement été plongées dans l'ambiguïté des motivations qui ont présidé à leur création: donner des services, militer, se faire plaisir, se donner une job, sensibiliser d'autres femmes.

À la recherche de nouveaux modèles de fonctionnement qui donneraient vraiment la Maison «à toutes les femmes» tout en assurant une certaine efficacité, les Maisons éprouvent toute la gamme de difficultés reliées au pouvoir: déchirements internes entre bénévoles et salariées, instabilité et problème de formation des usagères, essoufflement du noyau de militantes, structures qui n'assurent pas toujours de lien entre l'instance décisionnelle et la vie quotidienne de la Maison.

Lasses de «faire du bénévolat», de plus en plus de femmes souhaitent voir leur Maison en mesure de rémunérer ses employées. Ah l'argent... Quelles que soient nos motivations, il faut bien s'y buter tôt ou tard.

Des subventions mais jusqu'à quand ?

À l'heure actuelle, les salaires sont assurés en grande partie par des Programmes de développement communautaire. Mais le gouvernement fédéral n'a donné aucun statut de permanence à ce type de subventions. Par ailleurs, le Secrétariat d'État, qui fournit des subventions de fonctionnement à une vingtaine de Maisons, s'interroge déjà sur l'opportunité de supporter plus avant ce genre d'entreprise: «n'aurait-il pas affecter ces argents «à de plus gros dossiers qui, eux, ont des retombées collectives?» (À se demander ce que les agent-e-s gouvernementaux entendent par «retombées collectives?»).

Pourtant, les budgets des Maisons ne mobilisent pas des sommes extra-

vagantes: ils vont de moins de 10,000\$ par année à plus de 70 000\$, la moyenne étant d'un peu plus de 30 000\$. De plus, les Maisons, s'adressant par définition aux femmes économiquement défavorisées pour la plupart, peuvent difficilement s'auto-financer, même à long terme.

Des objectifs communs mais des moyens différents

Axées sur «l'autonomie et la prise en charge par les femmes», les Maisons ne partagent pas toutes, néanmoins, la même vision du changement. Pour certaines, le changement se fait à la base, pas par pas, sans trop ébruiter le mot «féminisme» qui pourrait encore faire peur à certaines. D'autres ne parlent même pas de féminisme entre elles, se limitant à offrir des cours, un service de références et de documentation. Règle générale, il y a peu de lesbiennes parmi elles et celles qui y sont restent très «low profile». Mais d'autres Maisons ont une orientation nettement féministe et c'est dans ces Maisons qu'on voit le plus d'engagement pour des luttes spécifiques. À Victoriaville, par exemple, les femmes se sont mobilisées pour contester le prix exorbitant des stérilets; à Rimouski, les militantes ont pris contact avec les policiers afin de discuter de leurs attitudes à l'égard des femmes battues qui déposaient des plaintes contre leur époux; à Verdun, une manifestation contre un commerçant qui affichait des publicités sexistes a été organisée.

Toutes les Maisons, par ailleurs, ont ceci en commun: elles se sentent submergées par des «urgences» quotidiennes. Trouver les sources de subventions nécessaires à maintenir la Maison à flot, répondre aux demandes de femmes référées par les hôpitaux psychiatriques, les C.L.S.C. ou les policiers, animer des sessions d'information, etc. Elles sont souvent déchirées entre la nécessité de répondre à la demande de service de dépannage et celle de mettre sur pied

des programmes d'action à plus long terme. Entre des actions individuelles de dépannage et des activités super-programmées de type scolaire, comment devenir des catalyseurs d'actions collectives?

Face à ces problèmes, de plus en plus de Maisons sentent le besoin de se regrouper afin de systématiser leurs demandes de subventions, planifier des stratégies d'auto-financement et identifier des thèmes prioritaires et des stratégies d'actions communes. Or la Maison de Hull lançait en janvier dernier l'Opération Regroupement, visant à mettre en contact le plus grand nombre possible de Maisons de femmes.

La survie des Maisons des femmes dépend peut-être de la rapidité avec laquelle nous renforcerons nos positions respectives. Il faut, sinon nous unir, du moins partager nos acquis.

CAROLE BEAULIEU
avec la collaboration de
YOLANDE VÉZINA

(Liste des Maisons de femmes, page 77)

Ont été considérées comme «Maisons de femmes» pour les fins de cet article: - les centres autonomes, gérés par des femmes, disposant d'un local, offrant des services de documentation, de références, de même que des activités de sensibilisation touchant aux conditions de vie des femmes.

- ces centres ont des objectifs communs:

- être un lieu de rencontre, d'échange, pour les femmes de tous les milieux et de tous les âges, dans le but de briser l'isolement et de créer une solidarité entre les femmes.
- être un lieu de réflexion permettant d'identifier les intérêts communs des femmes.
- être un carrefour permettant le regroupement des femmes en vue de mener des actions visant à l'amélioration des conditions de vie des femmes.



AGATHA ET LES AUTRES

Celles pour qui le crime paie

Pour les personnes incapables de passer aux actes, il y a un exutoire parfait : la lecture de romans policiers (ou « polars »), concoctés maniaquement par des êtres qui ont amené ce genre littéraire au sommet de son efficacité.

À ma connaissance, peu de femmes ont écrit dans le genre « thrillers » (série noire), livres remplis de truands à la mine patibulaire, au langage ordurier, à la mitraille nerveuse et à la braguette triomphante. Je n'en parlerai pas, je n'aime pas les bains de sang. Il semble que les auteures de romans policiers partagent mes goûts puisqu'elles ont écrit, comme je les aime, des histoires subtiles, des intrigues pleines de racoins, des énigmes.

Agatha Christie



Si je vous demande de me nommer, sans réfléchir, un auteur de romans policiers, homme ou femme, il y a 9 chances sur 10 pour que vous me répondiez : Agatha Christie. C'est normal. Agatha Christie (née Miller en 1890 et morte en 1976) a écrit plus de 80 romans policiers sur plus de 50 ans d'écriture. Elle est morte à près de 90 ans, ses oeuvres ont été traduites et vendues dans toutes les langues à des millions d'exemplaires, plusieurs ont été portées à l'écran (qu'on se souvienne du magnifique *Meurtre de l'Orient-Express*) ; sa pièce, *Mousetrap* (La souricière), est jouée à Londres depuis 30 ans avec toujours autant de succès. Bref Agatha s'est imposée sur toute la ligne comme la «Lady of Crime».

Bien sûr, sur ses nombreux livres, il y en a des bons et des moins bons. Mais elle a innové tellement de fois qu'elle a presque inventé le genre policier contemporain. Dans son livre *Le meurtre de Roger Acroyd*, c'était la première fois que l'assassin lui-même menait l'enquête ; dans *Dix petits nègres*, c'était la première fois que l'assassin était l'une des victimes ; dans *La maison biscornue*, la première fois que l'assassin était un enfant ; dans *Le meurtre de l'Orient-Express*, la première fois qu'il y avait 10 assassins pour une victime. Elle ira même jusqu'à écrire un roman policier qui se passe 2000 ans avant Jésus-Christ, chez les Égyptiens, *La mort n'est pas une fin*. On pourrait nommer comme ça plusieurs «primeurs». Malicieuse Agatha.

Née en pleine époque victorienne, ses livres sont remplis de personnages de musée («arsenic et vieilles dentelles...») engoncés dans leurs principes, dans un monde où les ragots sont tout-puissants autour d'un five-o'clock-tea sacré. On peut lui reprocher beaucoup de choses. Agatha est une mariée invétérée qui réussit toujours à glisser une histoire d'amour romantique entre 2-3 cadavres. Elle est tout à fait conventionnelle, tradi-

tionnelle dans sa moralité. Elle cache souvent des indices, elle triche, elle sort à la fin un frère oublié ou un personnage bouche-trou exilé d'Angleterre depuis 30 ans qui y revient sous un nom d'emprunt pour se venger.

Dans ses livres, il y a beaucoup d'histoires d'héritages, de personnes riches qui meurent à propos pour dépanner financièrement leur famille de vautours qui n'attendaient que ça, et qui, de troupeau de vautours deviennent brochette de suspects. Agatha utilise beaucoup les poisons pour tuer (arme traditionnelle des femmes, dit-on). Et même quand elle utilise le revolver ou le poignard, ses meurtres sont toujours bien propres. Elle a expérimenté toutes les sortes de poisons : arsenic, belladone, strychnine, dose massive de morphine, curare, acide prussique (prenez note : ne laissez aucune trace dans l'organisme de la victime, mais laissez une légère odeur d'amande dans l'air ; il vous faut simplement penser à ouvrir la fenêtre en partant).

Peu de temps avant la mort d'Agatha, un Anglais, arrêté pour meurtre, avoue qu'il a suivi exactement la trame d'un des romans d'Agatha. La presse a rapporté que Mme Christie «was very upset» d'apprendre ça.

Ses meurtres seraient parfaits s'il n'y avait, pour les élucider, son héros Hercule Poirot (Belge maniaque, amateur d'ordre et de propreté et fier de ses cellules grises supérieures) et son héroïne Jane Marple (victorienne devant avoir près de 100 ans, menue, tricoteuse et ramasseuse de ragots de village, qui joue la sénilité pour mieux confondre les meurtriers/ères). Ils sont les deux personnages les plus présents dans l'oeuvre d'Agatha.

Agatha est très morale, c'est le moindre de ses défauts. Autrement, elle est passionnante. Ses descriptions de l'atmosphère victorienne peuvent paraître caricaturales, mais cette façon de vivre a été tellement décrite, avant et après elle, par de multiples auteurs, qu'on se dit qu'il doit bien y avoir quelque vérité là-dedans. Quand on lit son *Autobiographie* (parue en 80 et par ailleurs assez ennuyante), on comprend qu'elle a été élevée dans ce carcan et qu'elle ne décrit que ce qu'elle a connu.

Un très bon livre a été écrit sur elle en 81 : *Agatha Christie, duchesse de la mort* de François Rivière, aux Éditions du Seuil. Mais il faut beaucoup connaître l'oeuvre d'Agatha pour l'apprécier. La



À Paris, en 1975

bibliographie à la fin du livre est la plus complète que je connaisse. En 81 également est paru un autre livre posthume d'Agatha, un livre surprenant dont la parution est passée quasi inaperçue : *Le flambeau*, un recueil de contes fantastiques (Librairie des Champs Élysées). C'est très bon. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce genre n'est pas nouveau dans son oeuvre puisque les 9 nouvelles du livre ont été écrites entre 1933 et 1971, donc parallèlement à son oeuvre policière. C'est la première fois qu'on les rassemble. Excellente initiative.

D'autres auteures sont moins prolifiques et moins connues qu'Agatha, mais tout aussi ingénieuses.

Dorothy L. Sayers



Dorothy Leigh Sayers (1893-1957) est Britannique, contemporaine et «rivale» d'Agatha, puisque c'est en 1923 (3 ans après la parution du premier roman de celle-ci, *La mystérieuse affaire de Styles*), qu'elle publie son premier livre, *Lord Peter et l'inconnu*. Agatha et Dorothy se connaissaient et s'appréciaient mutuellement, même si on se plaisait à les voir comme rivales. Dorothy a même défendu Agatha lors de la parution de *Meurtre de Roger Acroyd*, quand les lecteurs et les membres des Clubs de détectives, outrés par le procédé nouveau qui y était utilisé, traitaient

Agatha de tous les noms.

Lord Peter Wimsey, le héros de Dorothy Sayers, est un détective amateur, aristocrate et raffiné, stéréotype parfait du Britannique. Ses intrigues sont serrées, touffues, complexes, mais combien subtiles et passionnantes. Tirées par les cheveux ? Peut-être. Qu'importe. *Arrêt du coeur* (Éditions Opta, 1976) est un très bon exemple de ce talent maniaque qui construit des intrigues comme des parties d'échec où se répondent et s'apprécient meurtrier (meurtrière dans ce cas-ci) et talentueux détective. La construction de ce roman est spéciale : la première partie s'appelle «Le problème médical»; la deuxième, «Le problème légal», et la troisième, «Le problème médico-légal». Diagnostic : mort naturelle due à un arrêt du coeur. Et pourtant, Lord Peter est convaincu que ce sont des meurtres. Enfin un crime parfait ! Depuis le temps qu'il attend ce moment, il apprécie.

C'est soigné. La grande question de ce livre est : comment tue la meurtrière ? avec quoi ? La technique n'est découverte qu'aux dernières pages du livre, même si on connaît le nom de la meurtrière presque au début. Spécial. Un tour de force délectable pour qui aime les histoires tordues.

Autres titres de Dorothy Sayers : *Les pièces du dossier* (Poche), *Trop de témoins pour Lord Peter*, *Les neuf tailleurs, Lord Peter et le Bellona Club* (Club des masques), *Lord Peter et l'autre...*

Les 3 Patricia Patricia Highsmith



Américaine née au Texas en 1921, toujours vivante quelque part en France entourée de dizaines de chats, Patricia Highsmith a une oeuvre à part dans la littérature policière, un «crâneau» bien à elle comme disent les Français. Plusieurs de ses livres ont reçu des prix.

Elle doit être un peu folle pour écrire ce qu'elle écrit et pour nous enfoncer dans l'angoisse comme elle le fait de para-

graphe en paragraphe. Au début, ses romans étaient plus policiers ; en cours de route, ils sont devenus plus de l'horreur psychologique. Ses intrigues inquiétantes sont difficiles à cataloguer. Il n'y a pas vraiment de suspense (genre «qui a tué ?») mis à part le fait qu'on manque d'oxygène en tant que lectrice et qu'on se demande à quelle page une porte va s'ouvrir. On reste longtemps imprégnée des ambiances qu'elle crée, on reste accrochée. Je suis incapable de «dévorer» Highsmith comme je le fais avec les autres. Je prends ses récits à petites doses, le ventre noué. Elle touche l'insupportable, et il faudrait une thèse pour expliquer pourquoi, tellement c'est subtil.

Son premier livre, *L'Inconnu du Nord-Express*, publié en 1948 et porté à l'écran par Hitchcock, est un chef-d'oeuvre du genre : deux hommes qui se rencontrent dans un train décident d'échanger les meurtres qu'ils veulent commettre pour se servir mutuellement d'alibis. Génial. Entre ce livre et *Le rat de Venise*, il y a un monde : 13 récits où les meurtriers justiciers sont des animaux. Horrible et fascinant. Highsmith semble aimer les animaux plus que les humains. À déconseiller aux angoissés-es à plein temps.

Autres titres de Patricia Highsmith : *Monsieur Ripley*, *Eaux profondes*, *Le meurtrier*, *L'amateur d'escargots*, *La cellule de verre*. Une quinzaine de titres sont en Poche.

Patricia McGerr



Une autre Américaine, née en 1922, et dont le premier roman, *Pick Your Victim*, paraît en 1945. J'ai lu deux de ses livres et m'en suis délectée : *Ta tante a tué* (Opta, 1975) et *Bonnes à tuer* (J'ai lu, 1974), porté à l'écran et qui lui valut le grand prix de la littérature policière.

Ses romans se passent dans le quotidien, sans héros, avec des personnages plausibles : aucune parenté avec Agatha. *Ta tante a tué* est particulièrement ingénieux et réussi : la narratrice reçoit une lettre très ambiguë dans laquelle on lui annonce qu'une de ses tantes a tué, sans

préciser laquelle. Elle revoit en mémoire chacune de ses tantes pour essayer de deviner laquelle a tué. Suspense jusqu'à la fin.

Autres titres de Patricia McGerr : *Sauvez le témoin*, *Cousu de fil rouge*, *Un faubourg d'Elseigneur*, *Un million de témoins*.

Patricia Wentworth



Contemporaine d'Agatha (1878-1961), Patricia Wentworth est beaucoup moins connue. Son détective est une femme, Miss Silver. J'ai lu d'elle *Le hallier du pendu* et la 8ème enquête de Miss Silver, *Les lèvres qui voient*. Ce dernier titre surtout est particulièrement intéressant.

Patricia Wentworth a aussi publié : *Miss Silver entre en scène*, *Pleins feux*, *Miss Silver intervient*, *La roue de la Ste-Catherine*, *Point de non retour...*

Et les autres, en vrac...

Mary Higgins Clark : *La clinique du Docteur H* et *La nuit du renard* (tous deux en Poche).

Clara Stone : *Meurtre au village* (Club des masques). Très proche de l'univers d'Agatha.

Hélène de Monaghan : *Esprit de suite*, *Suite en noir*, *La mauvaise part...* une dizaine de titres publiés en majorité au Club des Masques.

Maria Lang : *Toute la ville dort*.

Catherine Arley : *À tête reposée* (Prix du suspense 79 - Club des Masques).

En voulez-vous encore ? Emily Thorne, Shelley Smith, Ursula Curtiss, Margot Neville, Michèle Ressi, Anna Katharine Green... etc.

Sans oublier nos deux Québécoises, Madeleine Monette (*Double suspect* et *Petites violences*) et Chrystine Brouillet (*Chère voisine*) qui viennent de commencer et qui semblent vouloir continuer.

J'ai vidé ma bibliothèque. À vous de chercher maintenant.

HÉLÈNE PEDNEAULT

P.D. James: un univers différent



Trop souvent, les romans policiers font revivre deux mondes différents, parallèles, irréels.

Un monde dur, peuplé de politiciens corrompus, de policiers véreux, de détectives privés durs, bagarreurs, buvant sec et ayant un faible pour les nombreuses femmes fatales rencontrées. L'autre monde est feutré, peuplé de gouvernantes, de douairières et de veuves inconsolables. On y boit du thé, on grignote des scones et des crumpets. Les détectives, aimables, excentriques, mènent leur enquête avec tact et savoir-vivre. Toujours le bon vieux cliché : monde d'hommes, monde de femmes. Macho versus vieilles filles. Aimeriez-vous mieux boire un scotch avec Sam Spade et Phil Marlowe ou faire un concours de tricot avec Miss Silver et Miss Marple ?

L'univers de P.D. James est différent. L'action se situe aujourd'hui, dans des lieux ordinaires. Les personnages sont

complexes, remplis d'ambiguïtés et de contradictions. Pas de bons, pas de méchants.

À lire sans faute : *An Unsuitable Job for a Woman* (1972). Cordelia Gray, jeune détective, ni wondergirl ni vieille, y mène sa première enquête, fait ses premières gaffes, ses premières réussites et, au cours des rencontres, réfléchit beaucoup et perd quelques illusions et quelques plumes.

Black Tower (1975). Roman policier hors catégorie, le sujet principal étant le grand tabou de notre société : la mort. L'apprentissage de la mort, la recherche de la mort, la peur de la mort. Adam Dagliesh, policier-poète, apprendra au cours de l'enquête autant sur lui-même que sur les autres. Passionnant.

Et pour celles que ça intéresse, P.D. James est née en Angleterre en 1920. P.D. James est un pseudonyme pour Phyllis White. Elle a, comme d'autres,

choisi un pseudonyme pour camoufler le fait qu'elle soit une femme. Saviez-vous que Dell Shannon c'est Elizabeth Livingston et que Anthony Gilbert c'est Lucy Beatrice Malleson ? Après avoir fait carrière dans la fonction publique, P.D. James publie, en 1962, à 43 ans, son premier roman policier de facture classique. Et de roman en roman, le décalage commence, les personnages deviennent criants de vie, la réflexion s'approfondit. Un autre monde dans un genre dit mineur.

Autres titres : *Innocent Blood* (1980), *Shroud for a Nightingale* (1971), *A Mind to Murder* (1963). Les romans de P.D. James, format livre de poche, sont publiés par Popular Library Edition, Mystery U.S.A. Il n'existe pas, à notre connaissance, de traduction française.

PISTOLROSE

(Irene Ellenberger
Monique Simard)



Le Collectif Clio

L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC DEPUIS QUATRE SIÈCLES



Quinze

Le Collectif Clio — 528 pages

\$18.95

enfin,

LE LIVRE QUI MANQUAIT À NOTRE HISTOIRE

L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC DEPUIS QUATRE SIÈCLES

"Les femmes dans l'histoire, l'histoire des femmes. Il aura fallu la détermination de quatre femmes d'aujourd'hui pour sortir de l'ombre celles qui furent nos aïeules, leur donner vie et visage, et toute la place qui leur revient. Imaginer ce qu'a pu être leur vie."

Anne Richer

La Presse, samedi 4 décembre 82

Quinze

EN VENTE PARTOUT

Suzanne Jacob:



Photo : Aline Lévesque

Entrevue
réalisée par correspondance
par Hélène Pedneault

Suzanne Jacob écrit, chante et parle (et vice versa). Depuis la parution de son roman, Flore Cocon, et de son premier microsillon en 78, son nom et son écriture se sont imposés, autant en littérature qu'en chanson. En 79, elle fonde la maison d'édition Le Biocreux et y publie un recueil de nouvelles, La Survie. En 80 paraît un recueil de poésie, Gémellaires, et un second microsillon, «Une humaine ambulante». Elle vit à Paris et donne des spectacles en Belgique, en Suisse et en France depuis septembre 81. Un disque contenant des chansons de ses deux albums est sorti en Europe en 82. En septembre 83, son deuxième roman, Laura Laur, sera publié aux Éditions du Seuil.

Paris, le 11 septembre 1982

Je te réponds tout de suite parce que la semaine qui s'en vient est surchargée. Il fait ici drôlement beau, beau, même les nuits sont douces, on n'a rien à se reprocher.

H: Après douze ans de chanson, crois-tu qu'il y a une façon confortable pour une femme de pratiquer ce métier ?

S: J'ai toujours adoré les pieds de ma mère et eu horreur de mes pieds. La seule façon pour moi d'être confortable dans les chaussures, c'est de penser aux pieds de ma mère que j'adore. L'étonnant dans tout ça, c'est que la semaine dernière, je me suis surprise à regarder mon pied gauche avec affection. Comme quoi il y a de l'espoir dans le confort.

H: Qu'est-ce que ça te fait, après tout ce temps, d'être encore une chanteuse «underground» ? («souterraine» pour l'Office de la langue française !)

S: Je ne suis pas une chanteuse «underground». L'underground est un mouvement qui est aussi loin de nous que la guerre 14-18 ou que les hippies : c'est rétro. Ce qui n'a pas encore passé, c'est le straight. Je suis une chanteuse straight. Par exemple, je paye mes dettes. C'est, je crois, la principale caractéristique des straights. Et c'est la principale chose dans ma vie : les dettes. Il y a des gens qui m'ont aidée financièrement depuis 12 ans. J'ai une liste. Chaque année, je paye, je rembourse. C'est straight. Ce qui est straight aussi, c'est d'être désolée pour la directrice ou le directeur d'une salle parce qu'elle/il fait un trou avec moi. Ta question pourrait se formuler ainsi : qu'est-ce que ça te fait de chanter pour 40 personnes dans une salle de 500 places après 12 ans ?

Joanne m'a dit que la première fois qu'elle a vu mon spectacle, elle a cherché la «faille». Parce que, m'expliquait-elle, on se dit qu'il y a une raison au fait que tu ne réussis pas. Moi je trouve qu'elle a plutôt raison. Il suffit de changer le mot *faille* par le mot *fente*. Comme je ne fais pas un spectacle porno, je ne la montre pas. Ça aussi, c'est straight. Je devrais la montrer. J'aurais dû. ILS la préfèrent vierge. C'est comme ça. Ça ne dit pas comment je me sens. Je me sens là. Je sens 40 personnes une par une, là. Échec, réussite, succès, ce sont des mots finis qui ne sont plus employés que par le monde des affaires. C'est la fin du monde pour tout le monde, même pour Titine Blondie.

J'ai entendu parler d'un groupe de femmes qui reconstituaient des cantates straights dans les camps de concentration. Elles se passaient les phrases musicales dans les chiottes parce qu'elles n'avaient pas le droit dans les baraques. Elles l'ont fait, c'est tout. En ce moment, il y a les femmes argentines qui manifestent depuis sept ans pour savoir où sont passés leurs hommes. Il y a Beyrouth, il y a la Pologne, il y a l'Afghanistan, c'est pas fini, alors j'ai tout mon temps. N'oublions rien : au Québec aussi on bouffe de la viande importée.

Doute no 1

Tu vois ? Ça peut donner quelque chose. Si tu veux des trucs plus straights encore, dis-le moi, j'essaierai de faire mieux.

Paris, le 27 septembre 82

Hélène, c'est le petit matin plus de bonne heure, j'ai aidé mon oiseau de Paradis à s'ouvrir, c'est toujours délicat, aider.

H: Quelle place tient la politique dans ta vie ? Tu reviens souvent aux événements qui déchirent le monde comme faisant

lettres de Paris

partie de ta propre vie. As-tu peur des bombes qui sautent à Paris ?

S : On nous a dit que l'espèce humaine était l'aboutissement de la création, la réussite, l'intelligence. Cette intelligence ne semble pas pouvoir se maintenir dans l'espèce sans la torture. Politiquement, je ne peux qu'être d'accord avec tout ce qui marque la disparition de l'espèce humaine, parce que la torture comme condition de survie de l'espèce intelligente, ce n'est pas l'extase comme on dit.

Quant aux bombes, je fais partie des populations qui n'ont pas les moyens d'avoir peur, c'est-à-dire de déménager, de fuir, de se construire des abris nucléaires. J'avoue cependant que la vue des gens qui se promènent tranquillement dans les rues avec des écouteurs sur les oreilles me fait frémir : je n'en suis pas encore arrivée là.

H : Tu as souvent chanté «Des jours» en spectacle, je crois que tu la chantes encore. Tu dis dans cette chanson : «Je suis une plante, ou un animal, ou peut-être suis-je un métal». As-tu fait un choix depuis que tu as écrit cette chanson, ou est-ce que tu continues à entretenir «l'ambiguïté» ?

S : Mettons que 10 personnes me connaissent. Ça veut dire que ces 10 personnes me portent en elles, qu'elles ont à l'intérieur d'elles une image de moi, et cette image-là est vivante, elle agit comme agissent en moi les personnes dont je transporte l'image. Ces images sont toutes originales et différentes selon les personnes qui me pensent. Me voici donc plante, animale, métal, névrosée, schizo, tyranne, victime, homo, hétéro, yo-yo : ça me va. Ça me va d'être multipliée par les interprétations et les opinions, chaudes, froides ou tièdes. J'ai besoin de ça pour demeurer une forme ouverte.

Je me souviens d'une année où tout le monde me trouvait dure, exigeante et manipulatrice. J'ai rencontré une personne qui m'a dit sans me demander mon avis qu'elle me trouvait «tendre et désespérée». Tu parles. Ça m'a sauvée. Je pensais : je suis transportée dans Montréal à l'intérieur d'une personne qui me garde «tendre et désespérée». Mais si cette personne m'avait dit : «Choisis. Ou tu es tendre, ou tu es cruelle, définis-toi», elle ne m'aurait pas sauvée. Ça ne me paraît pas ambigu du tout. La langue française définit l'ambiguïté comme le défaut de ce qui vous laisse dans l'incertitude et le doute. Cette langue a un idéal de clarté que je ne partage pas parce que la clarté pour moi n'est pas dans la conclusion des formes, mais dans leur gestation. J'aime le conditionnel et le subjonctif comme mode de vie et mode de pensée. Pour moi, c'est le mode de moi encéinte. Avec l'indicatif, on fait les bulletins de nouvelles.

Doute no 2

Je sens mieux maintenant le risque que j'ai pris à imaginer cette entrevue écrite : on verra à la fin de quelle cohérence il s'agit !

Paris, le 13 novembre 82

Samedi finalement, un 13 novembre 1982.

Dans le métro, un soir platte, il y avait une fille pâle avec des yeux pâles et des vêtements pâles un diamant blanc sur de l'or blanc à son doigt blanc, c'est tellement triste comparative-ment au souvenir des diamants colorés de la neige fraîche dans la nuit fraîche des foies.

Bonjour pareil. Je trouve que la mauvaise humeur est une des formes d'humour que j'hais pas.

H : Tu as dit un jour en entrevue que dans ta création, il te fallait toujours essayer de retrouver l'innocence d'un bébé qui joue avec ses orteils. Que fais-tu de l'apprentissage technique d'un art, que ce soit l'écriture ou la chanson ?

S : Je n'ai pas dit l'innocence, j'ai dit LA PARESSE. L'innocence, c'est nono. Tous les hommes te répondent qu'ils sont innocents, quand tu leur dis que tu ne peux plus sortir toute seule tranquille sans ta carabine pis encore. (En plus, ils te donnent des p'tits becs «bien de chez nous» pour te consoler.)

LA PARESSE. Ça veut dire le temps. Ça veut dire que tu n'es pas obligée de dire tout de suite ce que ça signifie, ce que ça produit, comment on va mettre cette idée-là en marché, que tu es en train de découvrir tes orteils, de les essayer, sans qu'on s'exclame «mon dieu que c'est SIGNIFIANT», ou «mon dieu que c'est SIGNIFICATIF» ! Quand tu joues avec tes orteils, tu as la paix. Je veux dire le temps, sans aucune crainte de ne pas être en train de produire ton «sub» ou ton «in», ou ton quoi encore ? Quand je vois les adultes se garrocher sur les dessins des enfants pour leur arracher d'avance leur «sub» ou leur «in», je me dis qu'un enfant doit rester plus que jamais en contact avec le temps des orteils pour échapper à l'interprétation pré-cuite de sa vie, de ses désirs. Au moment des orteils, on échappe à l'obligation du plaisir, à l'obligation du produire, à l'obligation du consommer. Et en prime, à l'obligation d'être coupable. Là, tu vas me demander si je suis (ou si je me sens) obligée d'être coupable. Oui. Quand j'oublie mes orteils.

H : Sans rajouter de monuments aux 8 merveilles du monde, connais-tu personnellement des merveilles, en chair, en béton, ou en toute autre matière ?

S : Des mères-veilles, j'en connais en masse. Toutes les mères veillent. Elles devraient aller se coucher. Mais elles pensent qu'en continuant de se bercer comme ça devant le dernier film, leurs filles ne se feront pas faire mal. Une sorte de superstition qu'elles ont, et aussi une culpabilité vis-à-vis de leurs filles. Elles se disent «je n'ai rien fait, je n'ai rien dit, mais au moins je veille». Là, la fille arrive. Tu dors pas maman ? qu'elle dit. Elle joue à l'INNOCENTE, À SON TOUR. Merde.

H : Pourquoi es-tu partie en France ?

S : Comment savoir d'avance ? Quand je serai une vieille chnoque, je pourrai répondre à ça peut-être. Souvent, je me demande ce que je fais là. Supposément, c'est pour gagner ma vie que je suis là. En tout cas, j'ai fini mon roman Laura Laur. En réalité, je ne suis pas partie, j'ai changé de distance. Il y a des gens qui pensent qu'il y a une immense différence entre être rue de Bordeaux ou rue des Boulangers. Je veux dire, ils pensent que c'est une trahison que de mettre son pied de l'autre côté de la frontière. Anne Hébert, Djuna Barnes, Gertrude Stein ??? C'est simplement une question de distance. Gombrovicz pour la Pologne, c'était la même chose.

Ça me fait penser aux maris qui n'aiment pas que leurs femmes rencontrent des féministes ou des lesbiennes. Ils sont comiques. Ce qu'ils ne veulent pas, c'est que leur femme change de distance par rapport à eux. Parce qu'un changement de distance, ça suppose que change également ce dont on s'éloigne. Et que ça change les rapports de force. Évidemment.

Je t'embrasse
Suzanne

LIFE IS A CABARET

par Hélène Pedneault



Quand je me suis assise à Wilfrid-Pelletier ce soir-là, je savais le plaisir que j'aurais. Je l'avais déjà éprouvé il y a quatre ans. Il me suffisait seulement d'attendre que Liza entre en scène pour l'éprouver. Simple. Si tous les plaisirs étaient aussi simples. Mais c'est elle qui a travaillé autant depuis des années pour que notre plaisir soit simple.

C'est elle qui bouge et danse comme si ce n'était pas un long apprentissage de la légèreté et du muscle dompté. C'est elle qui rit, qui nous convainc qu'il n'y a pas de mise en scène précise quand elle enfle des gants, parle ou se déplace. Et ça marche, on y croit. On ne demande pas mieux. Elle nous fait un superbe spectacle, sans les flaffas de Broadway auxquels on pourrait s'attendre de sa part, vu son hérédité. Douze musiciens, au service du spectacle, éparpillés sur des tréteaux qui remplissent le fond de la scène, deux danseurs magnifiques. C'est tout. Le reste, c'est Liza. Elle entre seule en scène et commence à chanter sans musique. Les musiciens viennent la rejoindre un à un, et commencent à jouer un à un jusqu'à l'envolée finale de la première chanson. C'est déjà gagné.

Liza est en même temps «groundée», incarnée, et en même temps très aérienne, comme si la gravité n'existait pas. Un moment «tom boy», le geste gras et les pieds croches, et la minute d'après, vamp et séductrice. Et les deux sont plausibles. Parfaitement. Elle joue et elle gagne à chaque fois. Rarement ai-je vu quelqu'un avoir autant le sens du showbiz que Liza. Elle nous prépare, elle nous cajole, elle nous fait grimper lentement le long du plaisir et elle nous fait lever, comme quelqu'un qui connaît bien nos zones «érogènes»...

Avant de voir Liza, je n'avais jamais vu de standing ovation spontané en plein milieu d'un show : pas deux, trois fans en transes, toute la salle comme une seule personne. À se retrouver debout sur sa chaise, sans savoir pourquoi, parce que Liza - vieille routière du spectacle - sait

LIZA MINELLI

ce qui nous fait plaisir, et sans complaisance, le fait. Parce qu'elle aime son métier. Quand elle chante le pot-pourri de chansons qui ont été écrites sur New-York, et qu'elle finit par la chanson thème de *New-York, New-York*, quand elle se plie en deux pour nous donner cette finale, cette note prolongée, frémissante, on lève. Quand elle fait cet extrait de *Cabaret* comme si nous étions en plein film, qu'elle s'habille comme le personnage de Sally et qu'elle se lève pour chanter *Life is a cabaret*, on lève. On lève simplement parce qu'il est impossible de rester assis sur sa chaise, parce que la charge est trop forte et que les chaises sont encombrantes dans l'univers créé par Liza.

Je ne veux pas entrer dans les détails de sa voix, dans son choix de chansons. Liza is Liza. Amoureuse, sympathique, (un mot que je n'aime pas mais qui prend tout son sens avec elle), ragoûtante, désinvolte, et sûre de son impact. Plaisir à goûter. Profond plaisir. Pour qui aime le showbizz, bien sûr. ■

CLEMENCE



Photo : André Cornéliet

PLUS FOLLE QUE JAMAIS

Clémence fait partie de moi à plein temps. Alors comment voulez-vous que je sois crédible si je vous dis que j'ai aimé son dernier show ? C'est une artiste qui a un métier de scène, un sens de l'improvisation et de l'instan-tanéité peu commun. Même si on peut regretter qu'il y ait moins de moments «lousses» dans ses shows, que ses shows soient plus «placés», elle trouve toujours le moyen de sortir de son cadre de toute façon.

Avant, elle était en dehors du cadre tout le temps. Délinquante à souhait. Et le public, qui l'a rattrapée maintenant, veut cette délinquance. Elle a précédé longtemps ce public à cause de ce flair qu'elle avait (et qu'elle a toujours), qui

lui faisait rire de situations auxquelles on n'était pas encore habitué. Qu'on se souvienne des *Girls* en 68 : quinze ans déjà. Les exemples de cet avant-gardisme sont nombreux. Elle est toujours aussi collée à l'actualité, mais l'information est plus rapide aujourd'hui, et plus de gens sont capables de la suivre à mesure. Enfin, les salles sont pleines à craquer.

La Clémence version 83 parle d'écologie, de MIUF (l'épine dans le pied du ministre «Wallet» comme l'appelle Clémence), de publicité, de racisme, de rénovation urbaine. Un show complètement nouveau devant un public ravi.

Certains monologues – comme celui sur sa peur incontrôlable de l'avion – sont des perles du genre : pas une

minute de silence dans la salle, les rires sont permanents du début à la fin. Certaines chansons – comme celle sur la mort où elle demande d'avance qu'on ne la branche pas et qu'on la laisse mourir dans les bras de quelqu'un – touchent au sublime. On est bien loin du pathos et de la larme-automatique-ou-argent-remis.

Je retournerai voir son show parce que je sais que ses monologues se «bonifient» comme des bons vins. Mais je pense souvent à ceci : comment ne plus voir Clémence sur une scène ? Tout à coup que son angoisse de la page blanche l'emporterait sur le besoin d'être sur scène et qu'elle déciderait de ne plus faire de shows..

BRASSERIE O'KEEFE

CARLING
Black Label
BIÈRE

DEPUIS 1840

ZONE libre
librairie AutoGérée

20%

SUR TOUS LES LIVRES DE
LA SECTION
"FEMINISME"

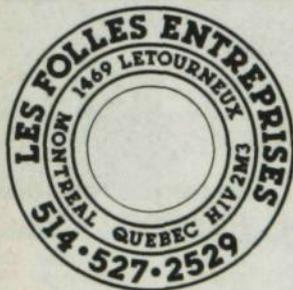
DU 1^{ER} AU 12 MARS

325 STE-CATHERINE EST
BERRI TEL 844-0756



Photo: F. L. Aubut

MARIE-PAULE BELLE



- ÉLABORATION DE RAPPORTS D'IMPÔT PERSONNELS ET D'ENTREPRISES
- CONSULTATION EN GESTION
- MISE SUR PIED DE SYSTÈMES COMPTABLES
- PRÉPARATION DE BUDGETS, DEMANDES DE SUBVENTIONS, ÉTATS FINANCIERS

LOUISE FUGÈRE

MARIE-HÉLÈNE FALCON

Il y a huit ans, elle était venue au Patriote, seule au piano et drôle, surtout drôle. Comme si à l'époque il y avait une dichotomie entre la chanteuse nostalgique de ses deux premiers disques, et la chanteuse plutôt délirante de ses spectacles. On s'attendait à voir l'interprète de *L'âme à la vague* nous susurrer des états d'âme à l'oreille et on se retrouvait surtout devant l'interprète de *Wolfgang et moi*, de *Nosferatu* et de *La Parisienne*. Une petite nerveuse qui réussissait à nous faire éclater de rire en plein milieu d'une chanson par ses paroles complètement loufoques et ses mimiques. Presqu'une clown.

En décembre 82, à la Polonaise, surprise de taille. Je m'attendais à passer un moment agréable, je ne m'attendais pas à être aussi emballée. Elle a mûri, sa présence en scène est sûre, sa voix surtout a pris une envergure qu'on n'aurait pu soupçonner il y a quelques années. Plus aucun rapport avec la chanteuse du Patriote au niveau de la forme.

Mais le fond est le même. Un répertoire de chansons très belles, pour la majorité écrites par Françoise Mallet-Jorris sur des musiques de Marie-Paule Belle. Elle se promène entre le tragique et le burlesque, changeant de masque à volonté. Touchante. Une seule musicienne avec elle, très efficace aux claviers électroniques et au piano. À plusieurs reprises, Marie-Paule Belle se joint à elle, à la guitare ou au piano (et elle en joue fort bien).

C'est agréable de voir qu'il y avait tant de monde au rendez-vous pour apprécier cette transformation. Le timing était parfait. Suite à ce succès, elle reviendra sûrement très bientôt (pas dans une salle trop grande j'espère, comme font tous les producteurs de spectacles après un grand succès). Surveillez-la.

En terminant, je ne peux m'empêcher d'avouer qu'une petite chose me chicote: Est-ce bien nécessaire qu'elle nous dise, presque à chaque chanson, qu'elle aime les hommes ?



livres

A lors que s'amplifie la lutte des femmes contre la pornographie (voir éditorial page 4), Claudine Vivier, Lise Moisan et Sylvie Dupont rendent compte de trois livres où des femmes analysent – ou défendent – la porno : Mosaï-

que de la pornographie (France), l'Orgasme au féminin (Québec) et Take Back the Night (États-Unis).



Une mise en pièces

Mosaïque de la pornographie, Nancy Huston, Éditions Denoël/Gonthier, Paris, 1982.

Dans cette mosaïque, cette « mise en pièces » comme elle l'appelle, Nancy Huston analyse la fiction pornographique – écriture sur les prostituées – en la confrontant au récit autobiographique de Marie-Thérèse – écriture d'une prostituée. Et elle démontre bien l'existence de deux voix, de deux mondes, en littérature comme dans la vraie vie : celui de Marie-Thérèse, qu'elle qualifie d'amoral, et celui des hommes-proxénètes-pornocrates qu'elle qualifie d'immoral parce que basé sur la transgression et le blasphème (de là son « parfum subversif » pour les intellectuels !).

C'est un livre intelligent, dont l'intérêt augmente à mesure que l'auteure met en place chaque pièce de la mosaïque. Il apporte aussi des éléments nouveaux comme ce dénominateur commun à la porno et aux romans à l'eau de rose, la violence, qui dans les deux types de textes joue le même rôle de révélateur de la « vraie nature » sexuelle féminine.

Mais pourquoi l'équation freudienne du début (qui n'apparaît plus dans la suite du livre) qui veut que la putain soit la mère ? Pourquoi endosser cette position de Barthes qui postule que le texte porno permet à ses défenseurs de « régler leur compte avec leur mère » ? Je n'ai pas très bien saisi non plus en quoi l'expérience personnelle de l'auteure (l'histoire d'Annie qui fait mentalement appel à sa mère au moment où elle se retrouve prostituée) pouvait confirmer cette identification de la putain à la mère.

En outre, si Nancy Huston s'inspire de l'américaine Andrea Dworkin pour étayer son analyse du contenu de la porno et des rapports entre récit et réel, elle ne la citera explicitement qu'à la fin pour la balayer assez cavalièrement en lui reprochant « d'entériner la logique qui dépouille les femmes de tout désir autonome » et – quel glissement ! – de « culpabiliser les femmes qui désirent des hommes ».

C'est quand elle évoque son propre déchirement face à la porno qu'elle capte le plus notre intérêt : « En tant

qu'intellectuelle, je peux apprécier cette structure [du texte porno] lorsqu'elle est élaborée avec précision et poésie dans le *Journal du séducteur* de Kierkegaard, ou analysée avec brillance par Beaudrillard dans *Sur la séduction*, je me mets donc du côté du sujet. Mais en tant que femme, je m'identifie, jusqu'à un certain point, à la victime de la chute puisqu'elle n'a d'autre caractéristique constante, de récit en récit, que d'être femme, et voici que je suis assimilée à l'objet de l'histoire ». Mais pourquoi avoir identifié cette ambivalence au seul fait qu'elle soit une intellectuelle, sans y reconnaître un reflet de l'oppression pour toutes les femmes et une sorte d'adaptation à cette oppression ? Que nous offre-t-elle, à nous lectrices ? Comment croire que cette schizophrénie ne soit pas juste un problème individuel, ou pire, ne relève pas de la « nature féminine » elle-même ? Voilà la plus grande déception de ce livre : il semble s'adresser surtout à la toute-puissante confrérie des intellectuels, pour leur clouer le bec, certes, mais il nous oblige à nous situer sur leur terrain.

C.V., L.M.

Femmes, encore un effort !

La leçon interrompue, chapitre ajouté à l'Orgasme au féminin, Christine L'Heureux, Éd. L'Aurore, Montréal, 1982.

Objectif à première vue fort respectable de ce petit supplément : défendre le droit des femmes au fantasme. Sauf que les femmes en question ne sont pas encore capables de « s'assumer comme des êtres sexuels ». Pour leur bien, Mme L'Heureux part donc en croisade pour la porno et contre la résistance des femmes au sexe, contre leur peur du cochon ; contre les mères qui « continuent toujours et encore à vouloir amputer les hommes de leur sexe parce que leur sexualité à elles, elles n'y ont pas eu accès » ; contre les filles qui

L'Androgyne



LIBRAIRIE GAIE
LESBIENNE ET
FEMINISTE

3642 ST-LAURENT
2e ETAGE
842-4765



répètent ce modèle et se vengent en refusant de «donner à leurs amants ce que leurs pères leur ont toujours refusé». Une chance que Christiane Olivier existe, sans quoi la démagogie de Mme L'Heureux perdait son seul pilier théorique!¹

La porno? Ce sont les femmes qui en sont responsables. Elles en demandent trop (amour romantique, symbiose avec l'amant) et pas assez (peur du sexe). Si bien que la porno est une des «réponses» (sic) masculines à cet état de fait. Les hommes distancient,

objectifient les femmes parce qu'ils ont peur de ces mères-araignées qui ne mettent l'accent que sur leur «côté-mères» et refusent de laisser lousse «la putain qui sommeille chez elles».

Mme L'Heureux, c'est la nouvelle trinité: elle parle de la «mère en elle», de la «putain en elle» et de la «féministe en elle», et tout ce joli monde se côtoie harmonieusement à condition que la mère et la féministe ne tassent pas taire la putain. Elle ne peut imaginer qu'une femme ait une vie sexuelle sans être une putain, sans être pornographique puisque pour elle, la porno, c'est la «représentation explicite de l'acte sexuel». Les femmes ont peur de la porno de la même façon qu'elles ont peur du sexe parce qu'évidemment, la porno

c'est le sexe. Mme L'Heureux nous renvoie par la tête notre propre désert fantasmique et nous rend responsables de la colonisation de notre sexualité. Sa «leçon» n'est qu'un discours culpabilisant, le discours d'une libertine-alibi. Il en faut toujours une pour nous enjoindre au silence devant ce phénomène si «libérateur» – et surtout si rentable – qu'est la porno.

C.V.

1/ *Les enfants de Jocaste*, Christiane Olivier, Denoël/Gonthier, 1980.

À lire absolument

L'envers de la nuit, une anthologie de Laura Lederer, Éditions du Remue-Ménage, Montréal, 1983.

L'envers de la nuit est la traduction d'une anthologie de textes écrits par des féministes américaines de toutes les tendances, certaines connues (Adrienne Rich, Susan Brownmiller, Andrea Dworkin, Gloria Steinem, Robin Morgan, Marge Piercy, par exemple) et d'autres moins; on y trouve donc une somme inestimable, et probablement unique, de faits et de chiffres, d'expériences, de recherches, de témoignages, de réflexions et d'analyses, résultat

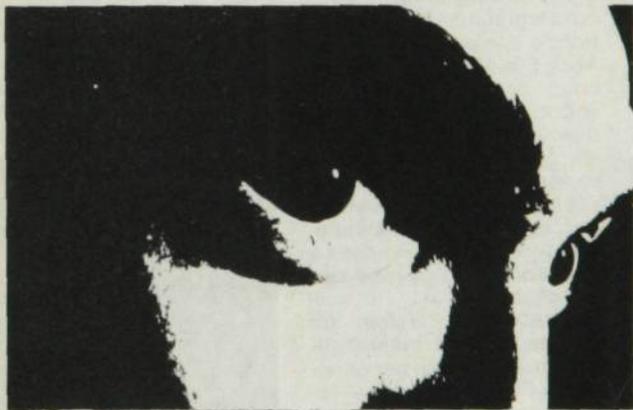
de plusieurs années de luttes contre l'industrie et l'idéologie de la pornographie.

Adrienne Rich souligne avec raison que ce livre est en quelque sorte un microcosme du mouvement féministe américain au début des années 80. Les styles et les points de vue les plus divers s'y côtoient, parfois complémentaires, parfois contradictoires, la plupart du temps fouillés et documentés, cherchant toujours à cerner aussi précisément et rigoureusement que possible les causes et les conséquences de la pornographie, pour mieux organiser la lutte.

Tous les grands aspects de la question y sont abordés avec intelligence et sensibilité: qu'est-ce que la pornographie, qui en souffre, qui en profite, quels sont ses effets réels, pourquoi et comment la combattre. Vous y trouverez aussi une réflexion très poussée sur la censure et la liberté d'expression: une section entière du livre est consacrée à ce débat auquel les féministes ont beaucoup réfléchi, contrairement à ce que certains voudraient faire croire.

Au centre des préoccupations de cet ouvrage collectif, celle de démonter avec patience et minutie le mécanisme infiniment complexe de cette machine infernale

Photo: Anne de Guise



LA LIBRAIRIE d'OUTREMONT

1284 ouest, avenue Bernard, Mtl (514) 277-5119



Ouvert 7 jours semaine de 10hre am à minuit



qu'est la pornographie, jusqu'aux rouages les plus subtils, ceux que nous avons nous-mêmes intériorisés. La démonstration va du témoignage de cette ex-modèle de porno qui décrit de façon saisissante ce qui l'a amenée à faire ce travail, ce qu'on lui demandait, ses conditions de travail et de vie dans l'industrie du sexe, à l'entrevue de Judith Bat-Ada sur le rôle de Playboy et de Penthouse, ces leaders de la porno dite «douce» qui ouvre la voie à la porno «dure». Elle passe ensuite par des textes aussi fondamentaux que celui d'Andrea Dworkin qui cherche à comprendre pourquoi des hommes soi-disant progressistes aiment tant la porno

et en ont tellement besoin, et par ceux de Tracey A. Gardner et de Luisa Teish qui scrutent lucidement et sans complaisance les rapports complexes entre le racisme dans la pornographie et dans le mouvement des femmes et le sexisme dans le mouvement noir. À travers ces textes j'ai parcouru, presque sans m'en rendre compte, un très long chemin. Après avoir lu ce livre, je ne pourrai plus jamais fermer les yeux devant des représentations pornographiques, même devant celles qu'autrefois j'aurais peut-être trouvées bénignes, parce qu'ainsi mise à nu, la pornographie montre son vrai visage: celui d'une propagande de mépris et de haine qui gruge et qui sape tous les acquis de nos luttes, qui non seulement s'infiltré dans nos vies, de l'extérieur, parle le biais des hommes-pornocrates qui nous entourent de près ou de loin, mais s'infiltré aussi de l'intérieur, en modifiant d'a-

bord notre vision de nous-mêmes, puis nos sexualités et même nos imaginaires.

À lire absolument.

S.D.

naires ou vécues? Qu'elles nous fassent rire ou qu'elles nous fassent réfléchir mais qu'elles nous disent quelque chose!

Il y a 10 ans, *Le Rire de l'étrangère* aurait pu s'inscrire dans la panoplie de spectacles qui cherchaient honnêtement à donner un corps et une voix au théâtre de femmes. Aujourd'hui, justement parce que le théâtre de femmes a beaucoup évolué, il ennuie.

FRANCINE PELLETIER

théâtre

L'ennui de l'étrangère

Le Rire de l'étrangère, à partir de textes de Suzanne Jacob. Théâtre expérimental des femmes.

Je ne connais Suzanne Jacob que de nom, nom que je situe vaguement dans l'underground littéraire québécois des dix dernières années. Elle est sûrement beaucoup de choses, Suzanne Jacob, mais elle n'est pas dramaturge. Je comprends donc mal qu'on ait choisi de transposer ses textes sur scène. Ce sont des poèmes, des belles grandes métaphores, quoiqu'un peu lyriques à mon goût, mais ce n'est pas du théâtre.

Mise à part l'histoire de Josette Phaneuf, merveilleusement interprétée par Anne-Marie Provencher et que j'ai suivie avec intérêt d'un bout à l'autre, je suis demeurée passablement perplexe: est-on subtilement en train de me dire quelque chose qui sans cesse m'échappe ou n'y a-t-il rien à comprendre sauf le rendement des comédiennes, le rythme, la poésie? Si la deuxième hypothèse est la bonne, j'ai bien peur que cela ne satisfasse qu'une poignée de «gens de théâtre». Ce qui ne veut pas dire qu'il faut à tout coup nous servir des petites histoires bien compréhensibles, généreusement arrosées d'humour et de musique (quoique l'humour et la musique ne font jamais de tort). Mais à quoi ça sert d'avoir du théâtre si on ne s'y reconnaît pas, si les tziganes, les vagabondes et toutes ces femmes vaguement troublées et troublantes ne se rattachent pas à nos vies imagi-

Homosexualité on Broadway

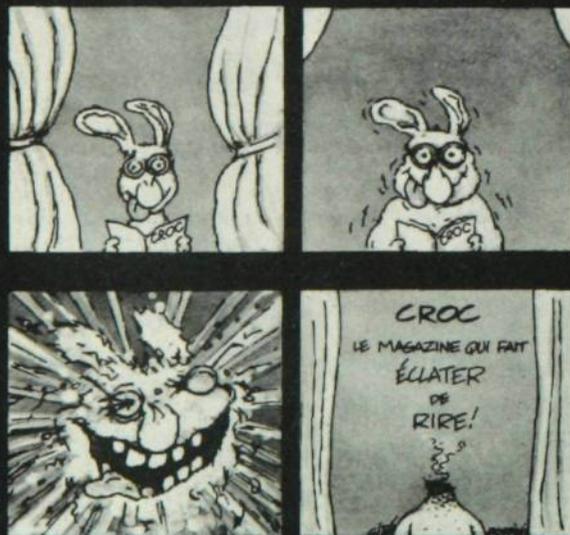
Torch Song Trilogy, Harvey Fierstein, The Little Theatre, New York, 1983.

Harvey Fierstein est un jeune (24 ans) comédien et dramaturge qui a présentement énormément de succès à Broadway. Harvey Fierstein



Harvey Fierstein

pourrait être simplement le héros d'une autre de ces «success stories» dont l'Amérique est si fière, si ce n'était du fait qu'il est homosexuel (quoique des gens prétendent le contraire), qu'il en parle très ouvertement, qu'il se fait applaudir soir après soir et, mieux encore, qu'il se fait vraiment apprécier. Vous en connaissez beaucoup de shows, vous, où le public rit avec les homosexuels présentés sur scène plutôt qu'à leurs dépens?



**CROC,
LE MAGAZINE
QU'ON RIT!**



cinéma

Sophie : une belle victime

Sophie's Choice, d'après le roman de William Styron, réalisé par Alan J. Pakula, USA, 1982.



*Torch Song*¹ Trilogy est l'histoire d'Arnold Beckoff, homosexuel, juif, Brooklynais et «drag queen» de son métier. À travers une intrigue passablement compliquée et juteuse - Arnold tombe amoureux d'un bisexuel qui, comme tout bisexuel, a des problèmes d'identité, choisit d'aller vivre avec une femme et se retrouve plus mêlé que jamais (la femme aussi, d'ailleurs) - c'est toujours la vie, la conscience, l'humour, le pathétique d'Arnold qui s'étale, s'accumule et prend une force considérable. Je n'ai jamais vu le «message» gai si bien rendu. C'est un plaidoyer superbement bien fait pour l'affirmation de la «différence», non seulement parce que c'est drôle et émouvant mais parce que bien nuancé.

Arnold qui se pique de son excentricité d'homosexuel (à la maison, il se promène en pantoufles à tête de lapin) n'est guère friand des «back-rooms», ces fameuses arrière-boutiques des bars gais où l'on baise à la sauvette et dans le noir total. «What's the use of meeting a pretty face if you're just going to sit down on it?»², de dire Arnold. Certes, Arnold est un tendre en mal d'une certaine sécurité affective, ce qui porte un coup à la mythologie populaire qui veut que les homosexuels soient tous des dépravés. Mais là où Arnold est à son meilleur, c'est quand, venant tout juste de défendre son homosexualité avec beaucoup d'éloquence et de détermination, devant nulle autre que sa mère, il devient vert à l'idée que son jeune fils adoptif, homosexuel lui aussi, pourrait avoir des tendances à l'hétérosexualité! Comme quoi personne n'échappe aux préjugés.

FRANCINE PELLETIER

1/ 'Torch song' réfère aux chansons sentimentales où l'on parle souvent d'amour sans issue.

2/ «À quoi bon rencontrer une belle face si c'est juste pour t'asseoir dessus?»

Les grands médias ont tous acclamé ce film pour son bouleversant scénario et l'inoubliable interprétation de Meryl Streep. Il est vrai qu'elle joue avec brio et il est vrai que je suis sortie du cinéma la gorge nouée. La charge des émotions «bulldozées» par le film est telle, l'étalement de clichés mélos à ce point éprouvé, qu'il faut être de béton armé pour ne pas se sentir affectée.

Deux heures et demie de drame serré où Meryl Streep incarne à la fois une fille amoureuse de son père mais brusquement désillusionnée par l'horreur que lui inspire son allégeance nazie, et une mère éplorée, se sentant terriblement coupable, 12 ans plus tard, d'avoir dû choisir à Auschwitz entre la vie de son fils et celle de sa fille. Sa fille y passera. Enfin, une amoureuse passionnée mal-aimée, brutalisée à l'occasion par un homme jaloux, cocaïnomanie et schizophrène, qu'elle aime éperdument quand même... Bref, un personnage achevé de victime, voué à la mort, évidemment Merde. Les gorges se nouent aussi de colère et d'écoeurement.

ARIANE ÉMOND

William Styron interviewé dans «Psychology Today»

(Revue américaine, janv. 83)

Question : «Que pensez-vous des réactions négatives de certaines féministes à votre film *Sophie's Choice* ?»

Réponse : «Il est vrai que Sophie réagit aux hommes de façon masochiste et indolente mais cela fait tout simplement partie de sa constitution. Qui-conque interprète cela comme une insulte aux femmes est carrément fou. Je ne sais vraiment pas ce que les femmes veulent... Les femmes ont une place centrale dans presque tous mes livres. Et elles sont presque toujours des victimes - victimes des hommes. Par ailleurs, de vraies femmes - et non pas des hystériques ou des mégères («feminist harpies») - ont réagi très positivement à mes oeuvres.»

Tootsie : le féminisme sur écran géant

Tootsie, de Sydney Pollack, USA, 1982, avec Dustin Hoffman.

Décidément le cinéma est

sournois et il nous le prouve une fois de plus avec *Tootsie*.

Tootsie, c'est l'histoire d'un comédien new-yorkais irascible mais de grand talent, qui ne trouve plus d'emploi en raison de son mauvais caractère. Il se déguise alors en femme. Ce mot que l'on associe ordinairement à l'Halloween prend ici tout son sens car cet homme ne se travestit pas et il n'aspire pas à la transexualité non plus. Il se déguise tout court et devient par la suite une comédienne de «soap» non seulement célèbre mais courue. *Tootsie* n'est donc pas aussi cru que *La Cage aux folles* et surtout grâce à un dialogue extrêmement sophistiqué et à une certaine rapidité des réparties qui a tout le piquant des films des années quarante (Katherine Hepburn vs Trevor Howard, etc.). Mais on y joue exactement sur les mêmes cordes et ce qui provoque l'hilarité complète de la salle ce sont toutes les situations où *Tootsie* se trouve dans

LE CANTIQUE DES CRÉATURES

de et avec Suzanne Valotaire

«...une femme vraie et intense
qui serait capable de faire
frissonner le granit.» La Vie en Rose

ET

LES FAISEUSES D'ANGES

tiré du triptyque lesbien
de Jovette Marchessault
avec Madeleine Arsenault

metteuse en scène:

Louise Laprade

musicienne:

Claire Saint-Aubin

«Un texte "littéraire" mais
lougueux, passionné,
-parfois presque pathétique...»

Francine Grimaldi

du 1^{er} au 16 avril



une production invitée du mardi au vendredi 20h 30
au THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES Samedi 19h 30 et 21h 30
320 EST NOTRE-DAME, MONTRÉAL
réservation: 879-1306
billet: 6\$



une situation de marginalité sexuelle (telle qu'imaginée par l'auditoire). Ainsi lorsqu'un médecin mâle embrasse le personnage Tootsie, l'idée de quelque transgression homosexuelle (et tout le dégoût inspiré au comédien qui ne peut réprimer un haut-le-cœur) soulève la salle, la faisant frissonner au niveau de l'ordre établi.

Là où *Tootsie* peut séduire c'est dans la transposition des rôles : mettre un homme à la place d'une femme pour voir comment il trouve ça, lui. C'est un procédé généralement assez efficace. Le problème c'est qu'un homme déguisé en femme est toujours un peu ridicule (en tant que femme mais pas nécessairement en tant qu'homme)

et Tootsie n'échappe pas à la règle. Dustin Hoffman disait lui-même qu'il n'arrivait pas à se regarder dans la glace et qu'il ne séduirait sûrement personne à un party! Or le tour de force de ce film est de nous faire croire à l'homme derrière le déguisement (qui deviendra «a better man for it»), mais pas à la femme qu'il est sensé incarner. Comment croire donc que les femmes ne devraient pas se laisser faire, se laisser mener, ignorer, harceler? Ne faut-il pas se demander surtout pourquoi le personnage féminin le plus évidemment inspiré du féminisme (à paraître sur écran) est, en fait, un homme?

MADELEINE CHAMPAGNE

Un cinéaste à mon goût

Come Back to the Five and Dime, Jimmy Dean, Jimmy Dean, de Robert Altman, USA, 1982.

Robert Altman, c'est un peu le Fassbinder américain : ce goût pour la mise en scène théâtrale, c'est-à-dire qui ne repose pas sur les effets spéciaux, les nombreux déplacements et les mille et une prises de vue différentes pour créer une atmosphère particulière, un impact ; cette sobriété, cette concentration sur la psychologie des personnages... Et, comme Fassbinder, les personnages sont souvent des femmes. Mais des deux, je préfère le regard que pose Altman sur la condition féminine à celui de son vis-à-vis allemand. Les femmes de Fassbinder sont toujours un peu dangereuses ; pour Altman, elles sont tout simplement des êtres humains.

Come Back... Jimmy Dean c'est aussi *La Quarantaine* d'Anne-Claire Poirier mais bien fait, conçu avec intelligence et humour, ce que le film de la cinéaste québécoise

(je l'ai déjà dit) n'est pas. L'idée de base est la même : des personnages qui vivaient jadis une forte amitié se réunissent 20 ans plus tard et, au fil des «te souviens-tu?» et des réminiscences, se démasquent, se démentent l'un-e et l'autre. C'est un vieux truc mais Altman le réussit. Et il le réussit en ne s'appuyant que sur des personnages féminins, ce qui, à en croire la critique de cinéma américaine Molly Haskell, lui fera sans doute perdre des points auprès du Box Office. En fait, il y a un personnage masculin mais au moment de la «réunion», l'événement central, il est transsexuel et à toutes fins pratiques une femme. Tout un sujet à aborder! Encore une fois Altman s'en tire admirablement bien. Il montre toute l'ambiguïté rattachée au transsexualisme, ambiguïté entretenue davantage par l'entourage que par le transsexuel lui-même. Joan-

Bientôt dans l'Outaouais Québécois
LE THÉÂTRE DES FILLES DU ROY
 présente

la terre est trop courte, violette leduc

de Jovette Marchessault
 mise en scène de Michele Magny

avec :

Patricia Nolin, Josée Beaulieu, Lyse Desjardins,
 Ginette Morin, Normand Chouinard, Pierre Collin,
 Luc St-Denis

du 8 mars au 3 avril
 à 20h (sauf le 9 mars: 21 h 30)

relâche lundi et mardi

à la Maison de la Citoyenne et du Citoyen
 25, rue Laurier, Hull

billet : 10\$ (âge d'or/étudiant/groupe : 8\$)

information et réservations: 771-4389
 SPÉCIAL samedi 19 mars

Montréal: 20\$ (transport inclus)
 librairie l'androgynie 842-4765
 3642, boul. St-Laurent
 bar l'ilith 845-0932
 3884, rue St-Denis
 départ du terminus à 14 h 30

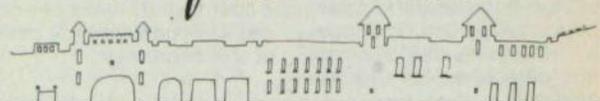
Trois Rivières: 33\$ (transport inclus)
 tabagie tremblay 375-1375
 1510, rue Royale
 librairie clément morin 379-4153
 centre commercial les rivières
 4125, boul. Des Forges
 départ du terminus à 13 h

Sherbrooke: 34\$ (transport inclus)
 librairie boule de neige 562-9973
 815, rue Short 566-5595
 départ du terminus à 13 h

Québec: 40\$ (transport inclus)
 librairie les mutantes inc. 522-0219
 161, rue St-Jean
 départ du terminus à 11 h

ENFIN DUCHESSES

Un spectacle fou, fou, fou...
 sur le phénomène des duchesses
 et des "miss" de tout acabit



AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES,
 320 est, Notre-Dame (métro Champ de Mars).
 Du 1er au 19 mars 1983, à 20 h 30. Relâche les
 dimanches et lundis. Réservations : 879-1306.
 Prix réduit pour les groupes de 15 personnes ou plus.



ne, ex-Joe, est en fait le personnage de la «vérité» car la seule à ne pas se leurrer et à ne pas leurrer les autres. À cause d'elle, chacune des cinq autres livrera son «deep dark secret» qui, comme tous nos secrets, est beaucoup moins secret que l'on pense.

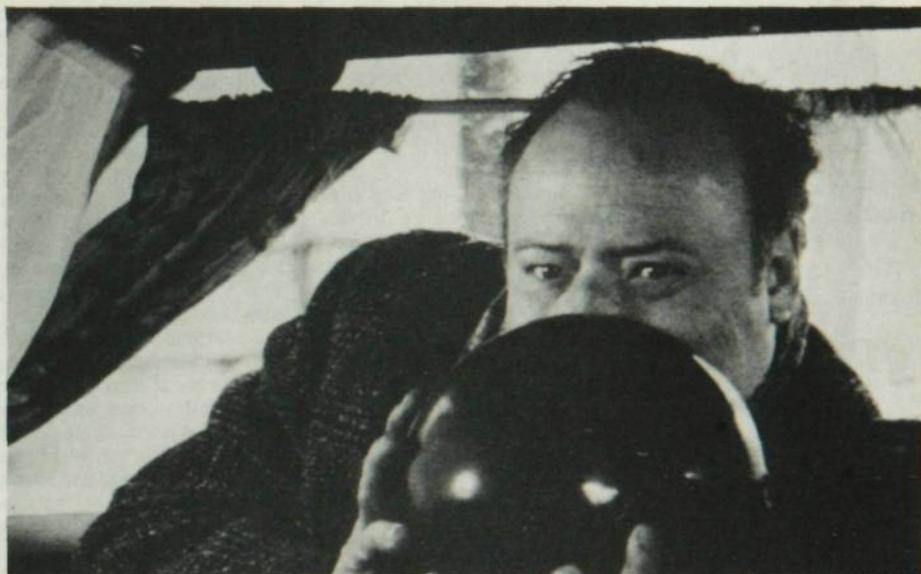
FRANCINE PELLETIER

Caméra non voyeuse

Prostitute, Tony Garnett, Grande-Bretagne, 1980.

C'est avec beaucoup d'appréhension que j'ai vu pour la première fois *Prostitute*, à la Semaine du cinéma québécois en 1980. Je me méfiais du discours moralisateur, du ton méprisant et de la caméra voyeuse caractéristiques des films traitant de la prostitution que j'avais vus jusqu'alors. Mais *Prostitute* s'avéra une fort bonne surprise car la prostitution n'y est pas présentée comme une aberration sociale ou un phénomène marginal spectaculaire. Au contraire, il s'agit du vécu des prostituées, de personnages enracinés dans un contexte politique, économique et social, et non de simples caricatures là pour défendre une thèse plus qu'autre chose. Voilà une caméra qui ne cherche pas à victimiser les prostituées et à gratifier le public mais qui témoigne des rapports de pouvoir entre les prostituées et les clients, les entremetteurs-euses, la police, les services sociaux, le clergé et les médias. Tony Garnett a en effet cette habileté rare de savoir marier le documentaire et la fiction. Et pour une fois la prostitution ne sert pas de prétexte pour parler de la pauvreté de la sexualité masculine ou pour mousser la pitié des bien-intentionné-e-s sur les tristes conditions sociales qui mènent à ça!...

SOPHIE BISSONNETTE



Guy L'Écuyer : Bert l'Homme-sandwich

Bravo, les gars !

Au clair de la lune, André Forcier, prod. Albinie, Québec 1982. À L'Élysée, à partir du 4 mars.

Le cinéma américain nous aura donné *Butch Cassidy And The Sundance Kid* (Newman, Redford), *All The President's Men* (Redford, Hoffman), *Midnight Cowboy* (Hoffman, Voight) Laurel et Hardy, Abbott et Castello, etc. André Forcier nous aura donné Frank l'Albinos (Michel Côté) et Bert (Guy L'Écuyer), une autre grande histoire d'amitié entre hommes. Ici comme à Hollywood, cela devrait avoir du succès.

Au clair de la lune est un film bien fait, bien joué, juste assez glamourous et jamais ennuyant. Même les effets spéciaux sont réussis. Un mélange de fantaisie poétique et de réalité plus ordinaire.

Oui, l'imaginaire mâle québécois se porte bien. Québécois parce que c'est l'hiver, c'est le Moonshine Bowling, sorte de pinacle d'un quartier populaire, c'est la belle misère des petites gens.

Et heureusement, les femmes ne sont pas maltraitées par Forcier; à l'exception d'une petite fille creuseuse de pneus, elles sont tout simplement absentes du film!

F.P., F.G.

Le Théâtre du 1^{er} Mai présente

Marie Brûlée t'elle?

Deux femmes, du Moyen-Âge, brûlées pour "sorcellerie",
cherchent, dans un périple au coeur de la Cité moderne,
OÙ EN SONT LES FEMMES.

1:45 h de spectacle sur le présent des femmes, avec
chansons, chorégraphies, rires et tendresse.
Création et production du Théâtre du 1^{er} Mai
disponible dès maintenant. Pour information:
Théâtre du 1^{er} Mai, 2327, rue Magnan, Montréal H2K 1Z5
Louise Martin: (514) 521-4418 Gilles Labrosse: (514) 526-7870



vidéo

Encore un mot à propos des mots/maux du silence

Les Mots/maux du silence, vidéo réalisé par Helen Doyle, 3/4" couleur, 60 min., 1982. Produit et distribué par Vidéo-femmes, Québec.

Il est bien triste d'avoir vu traiter ainsi ce vidéo dans LVR de janvier-février 83. La critique négative était terriblement superficielle et non pertinente, la critique positive malgré ses bonnes intentions était plutôt brumeuse et timide.

Lorsque je lis dans la criti-

que: «*Les Mots/maux du silence* ne m'a pas convaincue que la folie est obligatoirement génératrice de créativité», j'enrage car ce n'est justement pas le propos du vidéo. Il ne faut pas avoir très bien écouté Pol Pelletier, entre autres: «On peut jouer de la flûte, barbouiller... ça c'est s'exprimer et c'est très bien mais ce n'est pas de la création. La création c'est quand le travail commence, quand on ramasse tout ce qu'on a fait et qu'on met tout ça ensemble pour faire quelque chose de signifiant.» Et peut-on accuser Marie Savard de «verbiage complaisant» quand elle dit: «Si la sensibilité des femmes n'était pas aussi réprimée, les deux tiers des fous ne seraient pas des folles?»

La meilleure preuve, à mon avis, que ce vidéo est accessible, c'est ce public de femmes à Hull, mères de famille pour la plupart, mais aussi étudiantes, femmes profes-

sionnelles et femmes du troisième âge, qui reçut *Les Mots/maux du silence* avec beaucoup d'enthousiasme. Ce document est d'ailleurs un déclencheur. Son contenu donne la parole aux femmes, c'est là une préoccupation majeure d'Helen Doyle; la parole à des marginales de notre culture féministe et à «d'illustres inconnues» stupéfiantes d'intérêt. De plus, le vidéo déclenche à son tour la prise de parole des femmes qui le voient.

Somme toute, c'est un vidéo pour toutes celles et ceux qui s'intéressent non seulement à la création des artistes reconnues mais au cheminement créatif de toutes et chacune. Il s'intéresse à la folie et à la dépression si répandues chez les femmes, à ses traitements actuels au Québec et aux alternatives que l'on commence à entrevoir. Il est pour celles et ceux qui peuvent toucher des témoignages de femmes artistes, artisanes, qui se sont penchées sur leur cheminement, leur folie, et qui nous livrent le plus simplement du monde leurs réflexions parfois drôles, parfois angoissantes.

Enfin, cette réflexion sur la créativité et la folie représente aussi trois ans de travail et de recherches. Le Conseil des arts du Canada, pourtant pointilleux par rapport à l'aspect «artistique», l'a beaucoup apprécié et le Festival-séminaire «Psychiatrie et culture» de Nice lui a accordé son prix d'or parmi 72 films-candidats. Nulle n'est prophète en son pays!

LUCIE GODBOUT,
DE VIDÉO-FEMMES, QUÉBEC

musique

Les femmes «classiques»

Kyung Wha Chung:
Lalo: Symphonie espagnole
Saint-Saëns: Concerto pour violon no 1. Orchestre symphonique de Montréal. Dir: Charles Dutoit. LDR 71029 (London).

Martha Argerich:
Coffret Chopin - DG 2740-270 (Deutsche Grammophon).

Il était une fois un orchestre, le meilleur du monde paraît-il, où le chef (Von Karajan) était nommé à vie et où 110 messieurs, et parfois une harpiste, mais surtout 110 messieurs, faisaient de la musique. Un jour, une jeune clarinettiste lauréate d'un concours fut remarquée par le chef qui décida de l'embaucher. Horreur! Les 110 messieurs firent grève, prétextant que le son de la femme ne s'intégrait pas au reste de l'orchestre. Le chef tint bon, les musiciens aussi. Le gérant trancha en faveur de la jeune Sabine qui intégra en janvier 83 les rangs de l'Orchestre symphonique de Berlin. Les musiciens, dit-on, boudent toujours. Pour contrer cette humeur morose, j'aimerais vous parler de deux solistes, deux femmes absolument exceptionnelles, Kyung Wha Chung et Martha Argerich.

Kyung Wha Chung, une jeune violoniste coréenne de 35 ans, vient d'enregistrer du Lalo et du Saint-Saëns avec l'Orchestre symphonique de Montréal. Si vous n'aimez pas le violon classique parce qu'il vous semble trop larmoyant, voilà une interprète qui saura vous le faire apprécier. Elle joue avec énergie et maîtrise tout en gardant une extrême fluidité. À vous faire croire que vous portez les pantoufles d'un ange.

La pianiste Martha Argerich, 42 ans, née à Buenos Aires, a été soliste dans plusieurs orchestres. C'est une spécialiste de Chopin. Lauréate très jeune du premier concours de Varsovie où 85 pianistes du monde entier interprétaient Chopin, elle possède une technique pianistique phénoménale. C'est le feu, la vitalité, l'énergie. Si vous préférez les interprétations plus conventionnelles, la véhémence d'Argerich pourra vous choquer, mais quel sens du timbre, et diable, que de sûreté! Deux femmes «classiques». Écoutez-les!

MADELEINE CHAMPAGNE

1973-1983 VIDÉO FEMMES FÊTE SES DIX ANS

production-vente-location-animation de films
et vidéos réalisés par des femmes.

ACCOUCHEMENT-ART ET CRÉATION-

AVORTEMENT-FÉMINISME-SANTÉ / SEXUALITÉ-

SANTÉ MENTALE-SEXISME-STÉRÉOTYPES-

TRAVAIL NON TRADITIONNEL-SYNDICALISME-

VIOLENCE



10, rue McMahon CH 3875
Québec G7R 3S1
Tél.: 692-3090

Demandez notre répertoire 1983



belle-voix un peu rauque n'est pas sans rappeler Chavalah Vargas, grande chanteuse de fado. Malheureusement, il n'y a qu'un 45 tours de Nazaré Pereira présentement à Montréal. Mais il vous le faut.

CHANTAL SAURIOL

Nazaré Pereira

Nazaré Pereira: RCA PW 8588, Livre-disque, RC 160, Collection Chante, Éditions Cézame.

Tandis qu'une canicule impitoyable nous faisait nous languir de l'automne vivifiant, des irrédutibles assistaient au Festival d'été de Québec (1982). Plus heureuses-eux que moi, ils ont donc pu apprécier, face à face, celle qui me fait sautiller et me trémousser aujourd'hui, sans égard pour notre immuable hiver. Nazaré Pereira, auteure-compositeure-interprète des rythmes du Brésil, rend hommage à l'harmonie, au rythme, à la joie de danser et de fêter. Assez étonnamment, quelques-unes de ses chansons les plus envoûtantes sont consignées dans un album pour enfants. Il lui arrive aussi d'intégrer un peu de français à ses textes et c'est tant mieux pour des gens qui n'ont qu'une connaissance rudimentaire du portugais! Sa

arts visuels

Caserne 14

Projet Building/Caserne

14 est l'oeuvre la plus récente de la jeune artiste montréalaise Lyne Lapointe. Entre ces quatre murs scindés, tout un microcosme. Cet élément architectural devient soutien d'une métaphore sur l'ordre social et ce qui le régit. Abandonné depuis cinq ans, il aura fallu plus d'une année de démarches pour obtenir les clés de l'édifice, en octobre 82. Malheureusement, l'installation ne dura que 7 jours (du 13 au 19 janvier 83).

N'ajustez pas votre oeil. Lorsque vous entrez à la caserne 14, tout est noir, noir comme les débris carbonisés

d'une maison après l'incendie. Votre oeil s'ajuste à la frêle lumière des lampes de poche qui guident vos pas au premier étage où débute votre visite de cet ancien poste d'incendie, situé au coin Rachel et St-Dominique.

Pour moi, loin de l'image enfantine des camions rutilants et de la grande échelle, c'est toute une dualité schématique que je retrouve au cours de la visite: eau-feu, chaleur-froid, jour-nuit, dedans-dehors. Se trace en filigrane l'attente. Les impeccables vespasiennes des lieutenants adjacentes aux chiottes des officiers où des fantômes de suie dorment dans les douches - celles d'après le feu. L'individualité soulignée malgré tout de chacun de leurs casiers. Dans la pièce d'attente, une armoire contenant jeux de cartes, dominos et échecs mais ironiquement titrée «Jeux de hasard». Partout il y a ce respect de tout garder, d'à peine toucher, mais de mettre en évidence. L'absence d'électricité, l'abandon de l'édifice, allaient justifier cette fascination des objets, des mécanismes; j'y suis sensible. Camera obscura, batterie d'auto bien campée à côté du phono, lanterne à l'huile, tous les soutiens techniques des «artefacts» sont apparents. Le projet est énorme et la description en



est trop brève. C'est une pleine vision poétique qui m'a laissée troublée en quittant la dernière salle. Au centre, un imperceptible enlignement des tenues de pompiers, comme un cimetière; il fait noir, seuls les brefs éclairs d'un flash électronique reconstituent difficilement l'image. L'éclair synthétique du jour me joue un tour dans cette noirceur solide: c'est mon ombre que je vois au mur.

DANIELLE BLOUIN

DES VIDÉOS ÉDUCATIFS ET CULTURELS

- métiers traditionnels et non-traditionnels
- condition féminine
- santé physique et mentale
- modèles et conditions de vie

GROUPE d'intervention VIDÉO

Catalogue disponible au
1308 rue Gifford, Montréal, Québec H2J 1R5 (514) 524-3259

Les Duchesses !



Photo: Céline Truffaut

THÉÂTRE

Théâtre expérimental des femmes

Du 1er mars au 19 mars: *ENFIN DUCHESSES!* présenté par Les folles alliées de Québec (voir LVR, jan.-fév. 83)

Du 1er au 16 avril: *LES FAUSEUSES D'ANGES*, tiré du *Triptyque lesbien* de Jovette Marchessault. Avec Madeleine Arsenault. Mise en scène: Louise Laprade. Costume: Meredith Caron. Éclairage: Martine Gagné. Musique: Claire St-Aubin.

Et *LE CANTIQUÉ DES CRÉATURES* de et avec Suzanne Valotaire.

Du 18 au 23 avril: *BAD GIRLS*, spectacle de recherche théâtrale de Holly Denison, Joanne Gormeley et Susan Poteet. 320 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les spectacles sont à 20 h 30. Pour réservations: (514) 879-1306. Relâche dimanche et lundi.

Théâtre des filles du Roy

Du 8 mars au 3 avril: *LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC* de Jovette Marchessault. Avec Patricia Nolin, Josée Beaulieu, Lyse Desjardins, Ginette Morin, Normand Chouinard, Pierre Collin et Luc St-Denis. Mise en scène: Michèle Magny.

À la Maison de la citoyenne et du citoyen de Hull, 25, rue Laurier, Hull, à 20 h. Relâche lundi et mardi.

Pour la représentation du samedi 19 mars, des billets (comprenant le transport aller-retour) seront en vente à Québec (45\$), à Trois-Rivières et Sherbrooke (35\$) et à Montréal (25\$).

MUSIQUE

Concert de Lucie Tremblay

Présenté par l'Union des femmes de l'Université McGill, le 8 mars à 20 h. Entrée: 3,50\$. Bière, vin, café irlandais. Pavillon des étudiant-e-s, 3480, rue McTavish, 3e étage, Montréal.

Ma t'chum : un nouveau show

Au Café Campus, le 18 avril, heure et prix à déterminer. (514) 735-1259.

ARTS VISUELS

À la Galerie Powerhouse, 3738 St-Dominique, Montréal, 844-3489.

Du 1er au 19 mars, Grande Galerie: Susan McEachen, photos couleurs et textes. Petite Galerie: Margaret White, tableaux.

Du 22 mars au 9 avril, Grande Galerie: «Maquette», exposition de groupe, sculptures. Petite Galerie: Ann Pearson, photos.

Du 12 au 30 avril, Grande Galerie: Exposition-échange avec la Galerie Art Space; Peterborough, Ontario. À déterminer. Petite Galerie: Stella Sasseville, tableaux.

TÉLÉVISION

Dans le cadre de la Semaine internationale des femmes, l'Office national du film présente *MADAME, VOUS AVEZ RIEN!*..., «un film dérangeant sur les femmes collaboratrices de leur mari». À Radio-Québec, le vendredi 4 mars, 21 h 30.

AU BAR LILITH : ACTIVITÉS DU MARDI MARS-AVRIL 83

MARS

1er mars: Michèle Assal: exposition d'encres, huiles. 20 h 00. Entrée libre.

8 mars: Journée internationale des femmes: expression libre de midi à minuit. Venez réserver votre temps.

15 mars: Zonzon: astrologue, 20 h 30.

22 mars: Geneviève Letarte et Marie Trudeau: spectacle, 20 h 30. Entrée libre.

AVRIL

5 avril: Michèle Dupont: exposition de photos. Entrée libre.

12 avril: backgammon et scrabble.

19 avril: Zonzon: astrologue.

26 avril: Céline et Claudine: poésie et danse. Entrée libre. BAR LILITH, 3882 St-Denis, Montréal: 845-0932.

CONFÉRENCES

Les lundis de de l'histoire des femmes

14 mars: Dialectique du corps avec Andrée Lapalme et Lise Vaillancourt.

11 avril: Architecture du corps des femmes; moulage du corps par les vêtements avec Ginette Noisieux.

Théâtre expérimental des femmes, 320, Notre-Dame, Montréal, 879-1306. 20 h 30. Entrée: 5\$. Étudiant-e-s: 4\$.

CINÉMA



7e festival de films et vidéos de femmes

À Québec, du 9 au 13 mars inclusivement, un choix de primeurs, de films étrangers et québécois, tous produits par des femmes.

Des titres comme *Le journal inachevé*, *Le futur intérieur*, *Women Take Back The Night*, *Elles soulèvent des montagnes* (sur des femmes qui travaillent dans des mines), *Madame, vous avez rien* (sur des femmes collaboratrices de leurs maris agriculteurs), *Soul Survival* (sur les femmes et le rock'n roll) ainsi que des films et vidéos d'animation, d'art et d'essai.

En plus, les dernières productions des «Filles des vues»: *Comme jeunesse se passe* (sur la sexualité des adolescents) et *Femmes battues*.

ONF, 2, Place Québec, boul. St-Cyrille, Québec (du 9 au 13 mars, de midi à tard dans la soirée).

Information et programmation: VIDÉO FEMMES, 10, rue MacMahon, Québec. Tél.: (418) 692-3090.

Le futur intérieur

Film de Yolande Rouleau et Jean Chabot, au Cinéma Parallèle, 3682, St-Laurent, Montréal, du 21 au 26 mars. 19 h 30 et 21 h 30.



Liste des Maisons des femmes

Rencontres femmes

«La jeune aise»
46, 16e avenue
Lachine H8S 3M4
(514) 637-4912

Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal

2314, rue Ste-Catherine est
Montréal H2E 2J4
(514) 524-5656

Le point de Montréal-Nord

11855, boul. Ste-Gertrude
Montréal-Nord H1G 5P8
(514) 325-1102

Carrefour des femmes

3245, boul. St-Joseph est
Rosemont

Concertation femmes

10401, rue St-Urbain
Montréal H3L 2T8

Info-femmes

Pointe-aux-Trembles
(514) 645-1526

La Marie debout

PEC Hochelaga-Maisonneuve
1691, Pie IX
Montréal

La Soupape

10534, rue Waverley
Montréal H3L 2W6
(514) 332-1106

Autrement vues

3963, rue St-Hubert
Montréal H2L 4A6
(514) 524-5796

Maison des femmes de Rimouski

79, St-Germain est
Rimouski G5L 1A5
(418) 723-0333

Regroupement des femmes de la région de Matane

87, rue d'Amours
Matane G4W 2X5
(418) 562-6443

Maison des femmes de Ste-Anne des Monts

36, 5e rue ouest
Ste-Anne des Monts G0E 2H0
(418) 763-7911

Maison des femmes de Hull

L'Antre-Hulloises
15, rue St-Jacques
Hull J8X 2Y4
(819) 771-9913

Maison des femmes du Grand Portage

C.P. 1330
Rivière-du-Loup G5R 4L9
(418) 867-1805

Centre féminin La Source

Lac St-Jean inc.
1228, boul. Sacré-Coeur
St-Félicien G0W 2N0
(418) 679-5403

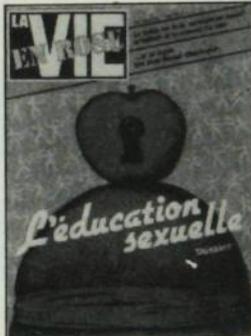
(suite p. 78)

La Vie en rose ne vieillit jamais !

Vous venez de découvrir la Vie en rose?
N'ayez crainte, nos anciens numéros sont encore disponibles.
Lesquels voulez-vous?



No 1/ Gagner son ciel ou gagner sa vie? Le salaire au travail ménager



No 2/ L'éducation sexuelle



No 3/ Quand Janette et les autres ne veulent plus rien savoir. Les femmes et l'information



No 4/ La nouvelle famille et la loi 89



No 5/ L'avortement en 1982



No 6/ L'amour toujours l'amour



No 7/ Mises à pied, mises au pas? Dossier travail



No 8/ D'une mère à l'autre. Dossier maternité



No 9/ Vieillirons-nous comme elles?

1 2 3 4 5 6 7 8 9

2,50\$ par numéro.

Ci-inclus un chèque ou mandat-poste au montant de \$

Veuillez découper le coupon, l'insérer dans l'enveloppe et affranchir suffisamment. Prévoir 6 semaines pour la réception.

Nom
 Prénom
 Adresse
 Ville
 Prov. Code postal
 Téléphone

militantisme

Centre communautaire des femmes de Chibougamau
a/s Ecole Holy Family
119, 5e avenue
Chibougamau G8P 2E1
(418) 748-4632

Maison des femmes des Bois-Francis
49, rue des Forges
Victoriaville
(819) 758-3384

Maison des femmes de Drummondville
211, rue Dorion
Drummondville
(819) 477-7185

Centre communautaire Vers femmes
23, rue St-Paul
Gatineau

Maison des femmes de la Côte-Nord
24, rue Mance
Baie-Comeau G4Z 1W7
(418) 296-4733

Centre des femmes de Forestville
23, 2e avenue
Forestville G0T 1E0
(418) 587-2533

Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante
37, rue Notre-Dame sud
3e étage
Thetford Mines G6G 1J1
(418) 338-5453

L'Aurore Maison des filles du Témiscouata
Vieux couvent de Cabano
30C, rue Bérubé
Cabano G0L 1E0
(418) 854-2399

Centre des femmes culture d'elles
185, rue du Palais
St-Jérôme J7Z 1X6
(514) 436-2848

Centre des femmes de Laval
236, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
(514) 668-8600

Groupe Antre-Ailes
441, rue de la Gare
Lac Carré J0T 1J0
(819) 688-3431

L'Ombrelle
Ste-Agathe
(819) 688-2872

La Traverse
Joliette
(514) 753-5171

Centre des femmes de Verdun
928, avenue de l'Église
Verdun
(514) 767-0384

Centre d'information et d'action des femmes
2501, Jacques-Hertel
Montréal H4E 1S1
(514) 768-9297

Centre des femmes de Shawinigan (Maison d'accueil et d'information des femmes de la Mauricie)
515, 4e avenue
Shawinigan
(819) 537-4277

Maison des femmes du Témiscamingue
39, rue Ste-Anne
Ville-Marie
(819) 634-5221

Maison des femmes de Coaticook
154, rue Marte
Coaticook J1A 2A7
(819) 849-3636

Centre des femmes de Mégantic
4790, rue Dollard
Lac Mégantic G6B 1G6
(819) 583-4575

Centre d'aide et d'information des femmes Notre-Dame des Laurentides
465, 64e rue est
Charlesbourg G0A 2S0
(418) 626-9940

Groupe d'action pour les femmes
466, rue St-Cyrille
St-Raymond G0A 4G0
(418) 337-4238

Maison Catherine Leblond
307, rue Langlais
Trois-Pistoles G0L 4K0
(418) 851-3178

Maison des femmes de Valleyfield
43, rue St-Louis
Valleyfield J9T 1M5
(514) 371-0139

Ressources et action des femmes de Sorel
227, boul. Fiset
Sorel J3P 3P8
(514) 742-0766

Com'femme
2115, boul. Lapinière
Brossard J4N 1M2

Centre des Femmes de Beauce
11785, 21e avenue
Ville St-Georges G5R 1W9
(418) 227-0406

L'Oasis au féminin
C.P. 836
Fermont G0G 1J0

Des maisons sont actuellement en projet à St-Jean, Huntingdon, Laprairie, St-Hyacinthe, Stanstead, Asbestos, Mascouche, Deux-Montagnes, St-Gabriel de Brandon de même qu'aux Iles-de-la-Madeleine et à Ste-Marie de Beauce.

La Maison de Mont-Laurier est en reconstruction et des ébauches de projets seraient discutées à Cowansville, Longueuil et Bedford.

Montréal, le 11 février

Francine Fournier,
Présidente de la Commission
des droits de la personne,

Dernière heure

[...] Le mercredi 9 février 1983 au soir, Me Renée Millette et Danièle Bellehumeur étaient invitées par Claudine Bertrand et Étienne Bouchard du groupe ARCAD (Association de rencontres culturelles avec les détenu-e-s) à rencontrer une vingtaine de femmes détenues à Tanguay afin de discuter des droits de la personne.

Dès le lendemain matin, Monsieur Pelletier, directeur de la prison de Tanguay, informait M. Michel Campbell, directeur de ARCAD, que le groupe ARCAD n'était plus admis au sein de la prison de Tanguay puisque la rencontre d'information sur les droits de la personne aurait provoqué chez les détenues un climat de forte tension les rendant, selon ses dires, incontrôlables.

Voici les faits. Ce soir-là, l'avocate Renée Millette faisait état des droits fondamentaux de la personne et des détenu-e-s tels que stipulés dans : la loi Constitutionnelle 1982, la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, les lois et règlements relatifs aux personnes incarcérées au Québec et la Charte des droits des détenu-e-s adoptée par la Fédération internationale des droits de l'homme en mai 82.

[...] Cette information a suscité chez les détenues des questions puis des témoignages révélant des conditions de vie désastreuses, portant atteinte à tous leurs droits fondamentaux. Preuves à l'appui, nous énumérons ici leurs droits non (complètement) respectés, en contravention flagrante des quatre lois et chartes déjà citées : droit à l'avocat-e ; droit aux soins médicaux et dentaires ; droit à l'intégrité de la personne ; droit à la dignité et à un traitement humain ; droit d'être équitablement informée, jugée et assistée par un-e avocat-e ; droit à la dignité et à la protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives ; droit à la vie, à la sécurité et à la liberté ; droit d'être traitée avec humanité et respect.

[...] Cette rencontre d'information s'étant déroulée dans le calme, nous ne comprenons pas les affirmations des autorités de Tanguay voulant que ces femmes soient devenues incontrôlables. Que la soirée ait déclenché des mesures disciplinaires extraordinaires, comme en cas d'émeute, nous semble abusivement répressif.

Ces violations des droits durent depuis longtemps à Tanguay [...] Par conséquent, l'Office des droits des détenu-e-s demande à la Commission des droits de la personne d'ouvrir de toute urgence une enquête sur les mesures discriminatoires et la négation des droits fondamentaux à Tanguay. [...]

ME RENÉE MALLETTE ET
DANIELE BELLEHUMEUR, O.D.D.

* Extraits et résumé d'une lettre réelle.

NOUVELLE PIÈCE AU DOSSIER! ! *

Le soir du 8 mars



AYEZ LE BEAU RÔLE !

Lisez La Vie en rose



ABONNEMENT À LA VIE EN ROSE

Veillez cocher la case appropriée. Écrire en lettres moulées.

C'est un abonnement un réabonnement

MON NOM EST

J'abonne une amie

SON NOM EST

ADRESSE

VILLE

PROVINCE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE À PARTIR DU NUMÉRO

Abonnement régulier : 1 an/6 numéros 11\$ (une économie de 4\$ sur le prix de vente en kiosque) ; 2 ans/12 numéros, 20\$ (une économie de 10\$ sur le prix de vente en kiosque). **Abonnement international** par voie de surface : 18\$, par avion : 24\$. **Abonnement de soutien** : 25\$ ou plus.

S.V.P. Découper le coupon, l'insérer dans l'enveloppe et affranchir suffisamment.

À Radio-Québec

le 8 mars:
la Journée internationale de la femme...



... c'est tout un événement!

samedi 5 mars

20h00: Anna Prucnal en spectacle
«Rêve d'Ouest - Rêve d'Est»

22h30: «La prostituée» (Prostitute)
le film de Tony Garnett

lundi 7 mars

22h30: «La patience des femmes fait
la force des hommes»
la violence faite aux femmes

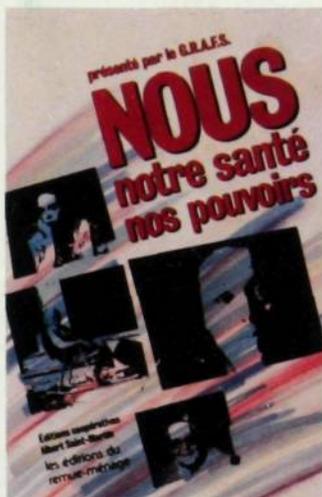
mardi 8 mars

20h00: «Pour de vrai, de vrai»
un monologue de Jocelyne
Goyette

20h30: «T'as bien changé Marie»
une opérette du quotidien

21h30: Ciné-mardi: «L'amour nu»
un film de Yannick Bellon
avec Marlène Jobert

VIENT DE PARAÎTRE

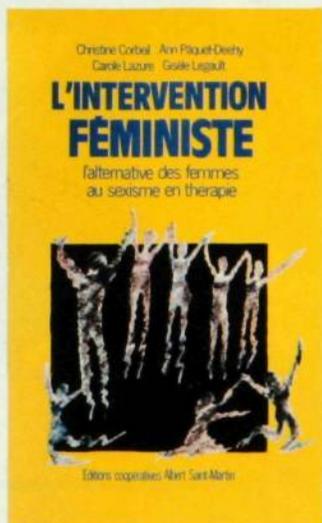


Nous, notre santé, nos pouvoirs

présenté par le G.R.A.F.S.

Nous vous présentons ici un recueil de textes sur la santé des femmes qui fait suite à deux colloques importants : « Quand les femmes se prennent en main » et « Femmes, santé et pouvoir », tenus en mai 1981 et 1982 à Montréal. Un recueil de textes féministes qui concernent les différentes facettes de la réappropriation de nos corps et de nos vies. Un livre pour répondre à des questions... pour poursuivre des questionnements. »

En coédition avec les Éditions du remue-ménage
12,00 \$, 208 pages

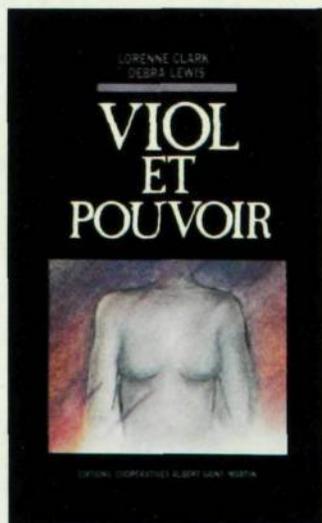


L'Intervention féministe

*Christine Corbeil, Carole Lazure,
Gisèle Legault, Ann Pâquet-Deehy*

L'intervention féministe a pour objectif fondamental de faire prendre conscience aux femmes des stéréotypes sexuels et des rôles limitatifs auxquels la société les confine, des structures socio-politiques qui les déterminent et les conditionnent également tant au sein de la famille qu'à tout autre niveau. L'intervention féministe, c'est jeter les bases de l'alternative des femmes au sexisme en thérapie.

12,00 \$, 196 pages



Viol et pouvoir

Lorrenne Clark et Debra Lewis

« Nous voulons développer une approche théorique du viol basée sur des données empiriques rigoureuses et irréfutables en nous inscrivant dans une perspective féministe très globale, qui tiennent compte du rôle joué par les femmes dans l'histoire et de l'évolution historique du concept de délit de viol. »

12,00 \$, 208 pages

Éditions coopératives Albert Saint-Martin

5089 rue Garnier, Montréal, Québec, H2J 3T1
(514) 525-4346

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES